

AGENCE D'URBANISME PAYS D'AIX-DURANCE

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

# PORTER VOS IDEES

L'AUPA: OUTIL PARTENARIAL  
D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

45 ANNÉES  
D'EXPÉRIENCE

# OSER SE RÉINVENTER

# L'Agence

P.6 ○ LE MOT DU PRÉSIDENT

P.8 ○ LES TERRITOIRES D'INTERVENTION DE L'AUPA

P.9 ○ L'AUPA, UNE INGÉNIERIE PARTENARIALE ANCRÉE DANS LA DURÉE ET LE GRAND TERRITOIRE

P.10 ○ LES INSTANCES DE L'AUPA

P.12 ○ LE BILAN D'ACTIVITÉ 2022

P.14 ○ L'ÉQUIPE

## Les activités



P.18

### ÉCONOMIE & TERRITOIRES



Accompagner les communes dans l'élaboration de leur stratégie commerciale de centre-ville  
Suivre le développement de la filière logistique dans la Métropole  
Les filières industrielles du Pays d'Aix : cap sur la réindustrialisation  
Espaces d'activités de Vitrolles : un pôle économique en perpétuel renouvellement

P.26

### HABITAT & MODES DE VIE



Élaboration du 3<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat pour Arles-Crau-Camargue-Montagnette  
Programme local de l'habitat de Gap-Tallard-Durance  
Les logements alternatifs étudiants sur la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Démarche veille et observatoire des copropriétés  
Convention intercommunale d'attribution de Durance-Luberon-Verdon-Agglomération  
Charte de la construction

P.40

### MOBILITÉS



La mobilité dans la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Sisteron : vers un schéma d'orientation des mobilités  
Une démarche innovante autour de la mobilité à Velaux et son bassin de vie  
Une aide stratégique à l'élaboration de Plans vélo communaux  
Sécurisation des abords des écoles au Brusquet

P.52

### PAYSAGES & PROJET URBAIN



En quête des proximités : accompagner le dynamisme des centres-villes du Pays d'Aix  
L'îlot théâtre, un îlot ancien en quête d'usages à Embrun  
Puyricard, une centralité retrouvée  
Apaiser la traversée pour mieux vivre le cœur de village de Cadolive  
Étude de faisabilité d'un nouveau siège social et d'une halle sportive à Trets  
La RD113 à Vitrolles, de la périphérie commerciale au boulevard urbain ?  
(Re)qualifier les paysages de notre quotidien

P.68

### PROSPECTIVE & DYNAMIQUES TERRITORIALES



Petites Villes de Demain, vers un projet centre-ville  
Préfiguration du contrat de ville métropolitain et évaluation du contrat de ville du Pays d'Aix  
Évaluation de la concession du centre d'Aix-en-Provence  
Ville des courtes distances  
Pertuis 2040  
Appui à la mise en place du conseil de développement métropolitain (CODEV)  
L'arrondissement d'Aix-en-provence au cœur de nouvelles dynamiques  
Vers un nouvel exode urbain en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

P.84

### STRATÉGIES TERRITORIALES & FONCIÈRES



Le Pays d'Aix finalise son projet de PLUi pour le territoire  
Un projet de territoire pour la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Un projet d'aménagement et de développement durable pour Gardanne et Meyreuil  
Le Pays d'Arles au cœur des enjeux de sobriété foncière  
Comment territorialiser la consommation d'espace dans la Région Sud-PACA ?

P.96

### TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



La Camargue face au changement climatique : les ateliers prospectifs de l'État  
Vers des écoles plus « fraîches » à Aix-en-Provence  
Réinterroger la forme urbaine projetée sur le quartier Galice au regard des enjeux climatiques  
L'observatoire de l'Aupa : une nouvelle base de données sur la nature en ville  
Portrait des 23 massifs forestiers métropolitains  
Accompagnement des Parcs Naturels Régionaux dans la révision de leur charte

## Les partenaires

P.111 ○ LES MEMBRES ET PARTENAIRES

P.111 LES MEMBRES DE DROIT

P.112 LES MEMBRES ASSOCIÉS

P.113 LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

P.114 ○ LE RÉSEAU FNAU

P.114 ○ ORGANISATION TERRITORIALE DES AGENCES D'URBANISME DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

# Le mot du Président

« Observer, Comprendre et S'adapter », sont les missions que se sont fixées les agences d'urbanisme. L'« agilité », reconnue au niveau national, de cet outil d'ingénierie partenariale au service des territoires fait partie de l'ADN de l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix – Durance.

L'année 2022 a été une nouvelle fois l'occasion pour l'Aupa de « Porter vos idées, et d'oser se réinventer », pour répondre aux enjeux partagés de développement de nos adhérents, encore plus nombreux. En effet, nous comptons quatre nouveaux membres : la communauté de communes de Serre-Ponçon, qui va nous confier l'élaboration de son SCoT et les communes de Berre l'Étang, de La Fare les Oliviers et de Rognac, qui nous ont mobilisé sur leurs schémas de mobilité avec les communes de Coudoux, Ventabren et Velaux.

L'Aupa confirme ainsi son ancrage auprès des communes et des territoires de proximité et son attachement à la construction des stratégies territoriales, à la mise en œuvre de territoires et de villes durables en accompagnement de la transition environnementale et de la résilience foncière. S'enrichir avec une observation fine des territoires, une écoute attentive au travers de méthodes d'animation participatives innovantes, permet une meilleure connexion entre les projets et les populations.

Le questionnement sur le maintien de l'attractivité des centres-villes est resté une préoccupation

centrale qui a mobilisé toute l'Agence cette année encore, à la fois dans la poursuite de son accompagnement de l'Atlas National des Centres, mais aussi des projets des communes retenues dans les programmes « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain ». Ce travail particulier auprès des centres-villes demande la prise en compte de toutes les compétences d'une agence : mobilité, habitat, économie, ... Cette implication s'est aussi retrouvée dans la déclinaison du concept de la « Ville du ¼ d'heure » que j'ai souhaité voir se concrétiser sur la ville d'Aix-en-Provence.

Enfin, je voulais mettre en avant notre implication sur les réflexions que nous conduisons à l'échelle régionale dans le cadre d'une convention avec la Région SUD/Provence Alpes Côte d'Azur qui va se renouveler pour la période à venir de 2023-2028. Elle nous conforte dans un travail collaboratif avec les quatre autres agences régionales. Cette collaboration historique se consolide d'ailleurs au sein du réseau des agences du Sud que nous avons formalisé avec mes collègues Président(e)s d'Agence le 19 octobre 2022.

Vos attentes qui alimentent un programme partenarial de travail sans cesse renouvelé et toujours plus exigeant nous obligent. Nous souhaitons, grâce à cette confiance renouvelée aux fils des ans, répondre à vos demandes et poursuivre notre développement.

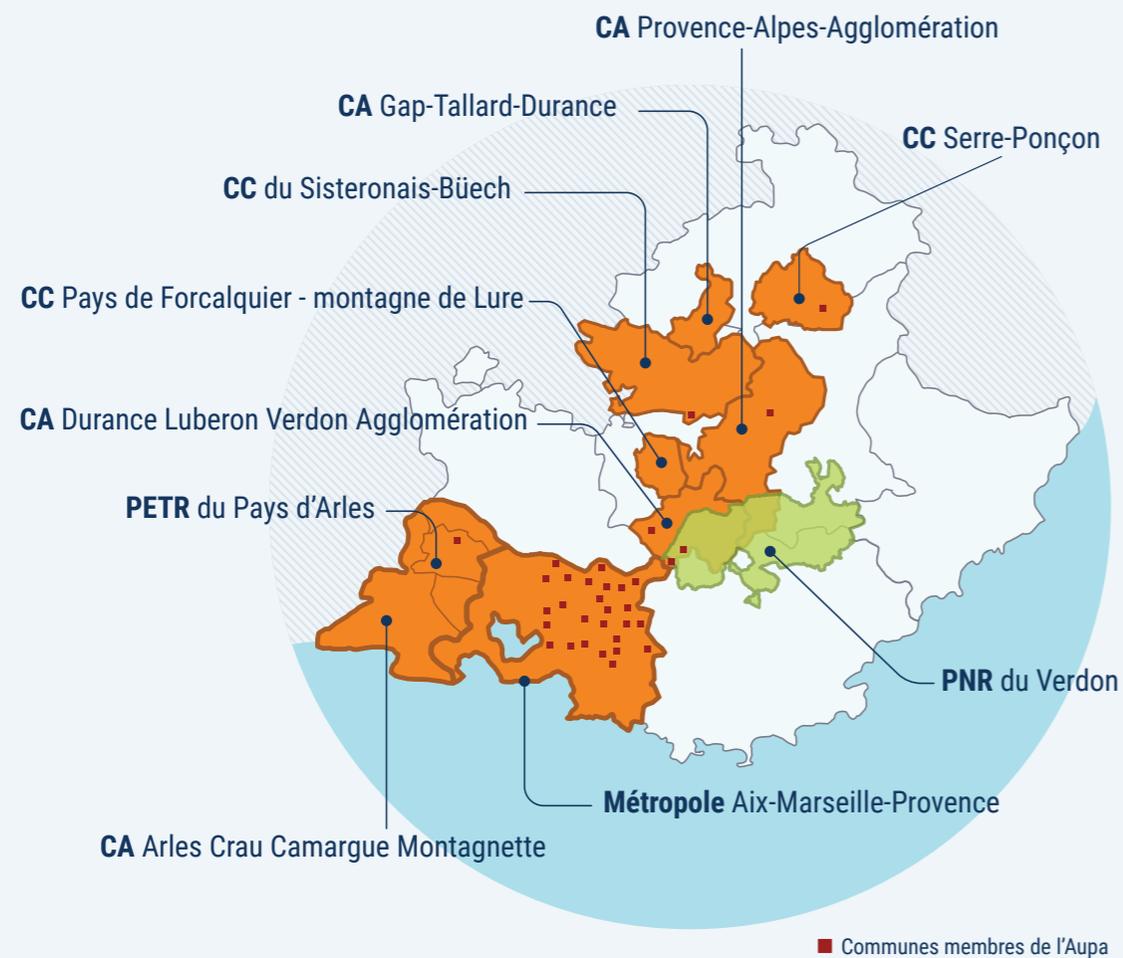
**Sophie Joissains**



”

*S'enrichir avec une observation fine des territoires, une écoute attentive au travers de méthodes d'animation participatives innovantes*

# Les territoires d'intervention de l'Aupa



## L'Aupa, une ingénierie partenariale ancrée dans la durée et le grand territoire

*L'Agence apporte une aide stratégique à la décision en matière d'urbanisme et veille à la cohérence des politiques publiques, pour tendre vers un aménagement plus harmonieux des territoires.*

Conformément à son statut d'association régi par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, ses partenaires sont l'État, les structures intercommunales (Métropole, communautés d'agglomération, de communes, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) et les communes du territoire qu'elle couvre.

L'Agence adhère depuis sa création à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe 50 organismes publics d'études et de réflexions sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Réseau d'échanges et de rencontres sur les questions urbaines, la FNAU permet aux élus locaux, professionnels de l'urbanisme et à ses 1 700 techniciens de mutualiser les informations, connaissances et expériences.

Le champ d'action de l'Aupa n'a cessé de s'élargir depuis sa création en 1978.

Son territoire d'intervention recouvre plus de 2 millions d'habitants en 2022 et s'étend d'Arles à Embrun, avec pour adhérents 38 communes dont la ville d'Aix-en-Provence (fondatrice), 4 communautés d'agglomération : Durance-Luberon Verdon Agglomération, Gap-Tallard-Durance, Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Provence-Alpes Agglomération, les communautés de communes du Sisteronais-Büech, du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et de Serre-Ponçon, le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays d'Arles, le Parc Naturel Régional du Verdon et surtout la Métropole Aix-Marseille-Provence.

L'État est un des partenaires historiques de l'Aupa, au travers notamment d'un programme partenarial de travail associant l'ensemble des Agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur, regroupées désormais en réseau.

Avec la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2016, l'Aupa avait élargi son territoire d'intervention, s'appuyant sur une convention de partenariat Métropole / Agences d'urbanisme (Agam - Aupa) autour d'un programme de travail métropolitain renouvelé en 2022.

Depuis 2015, l'Aupa poursuit son partenariat au travers d'une convention triennale signée entre les Agences d'urbanisme et la Région SUD/Provence-Alpes-Côte d'Azur et renouvelée en 2023.

Composée d'une équipe souple et réactive d'une trentaine de personnes, l'Aupa intervient ainsi à différentes échelles et en toute indépendance sur les thématiques de l'urbanisme et de la planification, de l'habitat, de la mobilité, de l'économie, de l'environnement, du paysage, des équipements, de l'enseignement supérieur et de la recherche, etc.

# Les instances de l'Aupa

au 31 décembre 2022

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Le représentant de l'État :

M. Jean-Philippe d'ISSERNIO (DDTM13)

### Le représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

M. Guy BARRET

### Le représentant de la Communauté d'Agglomération Durance-Luberon-Verdon Agglomération :

M. Jérôme DUBOIS

### Le représentant de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance :

M. Gérald CHENAVIER

### Le représentant du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles :

M. Hervé CHERUBINI

### Le représentant de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération :

M. Gérard PAUL

### Le représentant de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette :

M. Lucien LIMOUSIN

### Le représentant du Parc Naturel Régional du Verdon :

M. Antoine FAURE

### Le représentant de la Communauté de Communes du Sisteronais Büech :

M. Philippe MAGNUS

### Le représentant de la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure :

M. Christian CHIAPELLA

## LES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

### Aix-en-Provence

M. Gérard BRAMOULLE

### Berre l'Étang

M. Edmond SOLARI

### Bouc-Bel-Air

M. Richard MALLIE

### Cabriès

Mme Amapola VENTRON

### Coudoux

M. Guy BARRET

### Curbans

Mme Laurence ALLIX

### Eguilles

M. Robert DAGORNE

### Embrun

Mme. Chantal EYMEOUD

### Fuveau

M. Daniel GOUIRAND

### Gréasque

M. Michel RUIZ

### Gréoux les Bains

Mme Michèle COTTRET

### Jouques

Mme Anne DE LAURADOUD

### Lambesc

M. Louis Hervé TRELLU

### Le Brusquet

M. Gilbert REINAUDO

### La Roque d'Anthéron

M. Jean-Pierre SERRUS

### Le Puy-Sainte-Réparate

M. Jean-David CIOT

### Le Tholonet

M. Maxime VITALIS

### Meyrargues

Mme Peggy MAGNETTO

### Manosque

Mme. Valérie PEISSON

### Mimet

M. Gilles FEDERIGHI

### Pertuis

M. Roger PELLENC

### Peyrolles-en-Provence

M. Olivier FREGEAC

### Puylobier

M. Frédéric GUINIERI

### Rognes

M. Luc CLAVIER

### Saint Antonin-sur-Bayon

Mme Véronique MICHEL

### Saint-Marc-Jaumegarde

M. Régis MARTIN

### Saint-Rémy-de-Provence

M. Hervé CHERUBINI

### Sisteron

M. Bernard CODOUL

### Trets

M. Jean-Christophe SOLA

### Vauvenargues

M. Philippe CHARRIN

### Velaux

M. Christophe OLLIER

### Venelles

Mme Marie SEDANO

### Ventabren

M. Frédéric CORNAIRE

### Vinon-sur-Verdon

M. Laurent BONHOMME

### Vitrolles

Mme Pascale MORBELLI

### Représentant du CROUS

M. Marc BRUANT

### Représentant du Rectorat

M. Eric FLORENT

### Représentant du SIHA

Mme. Marie-France LEFORT

### Représentant de la SPLA

M. Gérard BRAMOULLE

### Représentant de la Chambre d'Agriculture

M. Jean-Pierre GROSSO

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Mme Sophie JOISSAINS

M. Jean-Louis VINCENT

### LES REPRÉSENTANTS DE LA MÉTROPOLE AMP

Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

M. Loïc GACHON

M. Gérard BRAMOULLE

M. Pascal MONTECOT

M. David YTIER

M. Jean-David CIOT

M. Roger PELLENC

M. Frédéric GUINIERI

Mme Karima ZERKANI-RAYNAL

### LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

**DREAL PACA:** Mme Corinne TOURASSE

**DDTM 13:** M. Jean-Philippe d'ISSERNIO

### LES REPRÉSENTANTS DES EPCI ET COMMUNES AUTRES QUE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET LE PAYS D'AIX

#### Vice-Président de DLVA

M. Jérôme DUBOIS

#### Vice-Président de Gap Tallard Durance

M. Gérald CHENAVIER

#### Vice-Président du PETR du Pays d'Arles

M. Hervé CHERUBINI

#### Président du Pays de Forcalquier Montagne de Lure

M. David GEHANT

#### Maire d'Embrun

Mme Chantal EYMEOUD

#### Maire de La Roque d'Anthéron

M. Jean-Pierre SERRUS

#### Maire de Cadolive

M. Serge PEROTTINO

#### Maire de Vauvenargues

M. Philippe CHARRIN

#### Adjoint au Maire de Fuveau

M. Daniel GOUIRAND

#### Adjoint au Maire de Vinon-sur-Verdon

M. Laurent BONHOMME

## LE BUREAU

### Le Président

Mme Sophie JOISSAINS

### Le Vice-Président

M. Jean-Louis VINCENT

### Le Trésorier

Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

### Le Secrétaire

M. Loïc GACHON

## FNAU

### Le représentant de l'Aupa

M. Jean-David CIOT

# Le bilan d'activité 2022

Cette année 2022 a été marquée par la poursuite d'importantes études et démarches entamées les années précédentes, ce qui montre à nouveau que l'action de l'Aupa auprès de ses partenaires s'inscrit sur un temps long.

L'Aupa poursuit son pilotage d'une démarche nationale avec l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var portant sur l'élaboration d'un atlas des centres-villes en collaboration avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme. L'objectif de cette démarche originale et innovante est de mesurer les dynamiques à l'œuvre dans 3 100 centres de villes françaises.

La finalisation du PLUi du Pays d'Aix, avec la production de trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques, 70 OAP sectorielles, l'actualisation du diagnostic territorial alimenté par des études complémen-

taires, et l'accompagnement à la communication technique et à l'animation, a encore représenté un investissement majeur en 2022.

Le renouvellement des chartes de Parcs Naturels Régionaux, la réalisation d'importantes études en matière d'habitat pour nos partenaires alpins et le Pays d'Arles, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole ou l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable pour la reconversion du site de la Centrale de Gardanne-Meyreuil ont également marqué cet exercice par le volume de travail qui y a été consacré. Sans oublier une forte augmentation de l'accompagnement de proximité auprès des communes avec notamment des études urbaines de plus en plus liées à la question de la revitalisation des centres, mais aussi la réalisation de nombreux Plans Vélos.

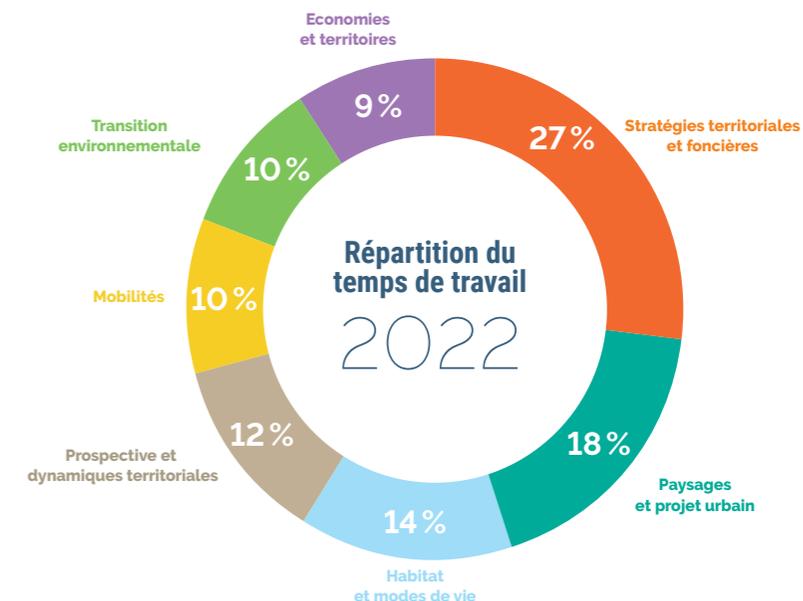
En 2022, l'Aupa s'est également équipée d'un système de gestion de bases de données plus performant, avec le recrutement d'un administrateur de données, l'acquisition d'un nouveau serveur et la mise en place de nouveaux outils et manières de faire. Cette montée en compétence permet aux chargés d'études d'être plus efficaces dans le traitement des données statistiques et spatiales, pour consacrer plus de temps aux analyses et à la réflexion.

Les projets et l'ensemble des actions de l'Agence sont enfin et surtout fortement interrogés par le changement climatique qui appelle une accélération de la transition environnementale, donc des débats et négociations nécessaires à sa mise en œuvre. Mettre en œuvre des villes, villages et territoires durables, c'est penser leur futur de manière transversale et intégrée à différentes échelles.

L'Aupa possède les qualités pour répondre à ce défi, entre technique et politique, expertise et prospective, proximité communale et vision régionale. Elle peut éclairer la décision publique et aider ses membres à comprendre les changements à l'œuvre et définir de nouveaux modèles de développement pour leurs territoires.

Plus que jamais notre ambition est de :

## Porter vos idées, oser se réinventer



**32** ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN



**10** NOUVEAUX ADHÉRENTS



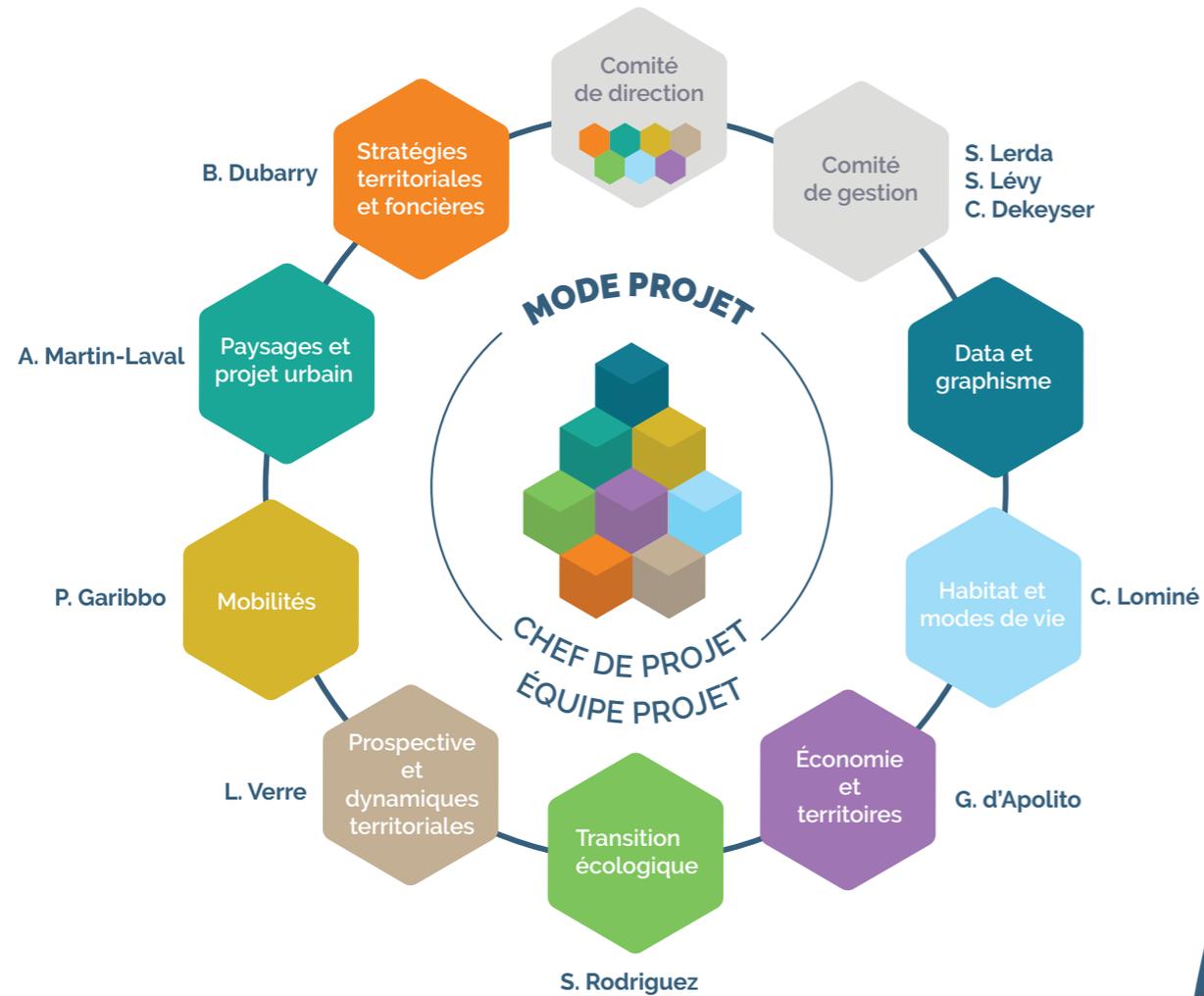
**4 300** JOURNÉES D'ÉTUDE



**10%** D'OBSERVATION ET D'ANTICIPATION

# L'équipe

au 31 décembre 2022





**Amandine Martin-Laval**  
RESPONSABLE ATELIER  
PAYSAGES & PROJET URBAIN



**Blandine l'Huillier**



**Julie Colin**



**Manon Louet**



**Olympe Rieu**



**Mathias Apicella**



**Ludovic Verre**  
RESPONSABLE ATELIER  
PROSPECTIVE &  
DYNAMIQUES TERRITORIALES



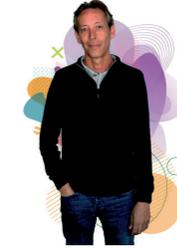
**Maï Dinhvanni**



**Doriane Frölich**



**Yolaine Monteil**



**Gilles d'Apolito**  
RESPONSABLE ATELIER ÉCONOMIE  
& TERRITOIRES



**David Lolo**



**Patrick Garibbo**  
RESPONSABLE  
ATELIER MOBILITÉS



**Camille Quéméneur**



**Pauline Liboutet**



**Bastien Dubarry**  
RESPONSABLE ATELIER  
STRATÉGIES TERRITORIALES  
& FONCIÈRES



**Sophie Chevalier**



**Judit Rouland**



**Antonio Bonafede**



**Sabrina Rodriguez**  
RESPONSABLE ATELIER  
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



**Olivier Pallier**



**Axel Bonnardel**



**Adeline Le Meur**



**Camille Lominé**  
RESPONSABLE ATELIER  
HABITAT & MODES DE VIE



**Fabien Delorme**



**Mathilde Stassart**



**Aurélie Mailland**



**Luc Garnier**



**Sébastien Silvestre**



**Jérôme Ghera**



**Paul Wojdowski**



**Corinne Dekeyser**



**Stéphane Lévy**  
DIRECTEUR ADJOINT



**Serge Lerda**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Paysages  
& projet urbain**

Prospectives  
& dynamiques  
territoriales

**Économie  
& territoires**

**Mobilités**

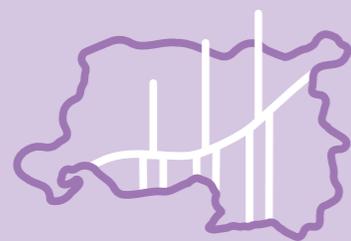
**Stratégies  
territoriales  
& foncières**

**Transition  
environnementale**

**Habitat  
& modes de vie**

**Fonction support**

**Comité de gestion**



# ÉCONOMIE & TERRITOIRES

Les deux grandes composantes de l'atelier sont d'une part **la connaissance de l'économie locale**, une fonction qui relève essentiellement de l'observation et d'autre part **l'accompagnement des collectivités dans la définition de leurs politiques économiques**. La transversalité est au cœur des travaux de l'atelier, l'objectif étant **d'orienter la politique économique dans une recherche de cohérence** avec des enjeux plus larges d'aménagement du territoire.

Les échelles territoriales et les thématiques abordées sont très diverses: **benchmarks** internationaux et nationaux, implication dans **la définition des documents de planification** du niveau régional au niveau communal, **études spécifiques sur des secteurs à enjeux**. L'atelier aborde de nombreuses thématiques économiques qui relèvent

de la compétence des collectivités, telles que le **commerce**, **l'immobilier tertiaire**, le **foncier productif** ou **l'accompagnement des filières structurantes**. Au-delà de la connaissance de l'existant, l'approche prospective des sujets est essentielle pour **anticiper les évolutions économiques ou sociétales** à l'œuvre et orienter les choix.

Économie ET territoires car **la traduction spatiale des politiques publiques est au cœur des travaux** de l'Agence. L'atelier s'est récemment étoffé pour intégrer une fonction « ressources » dont les missions de **veille** et d'**expertise** permettront de structurer un fond de données utiles à l'ensemble des ateliers de l'Agence et de monter en compétence sur leur exploitation cartographique. Cette fonction est essentielle dans un environnement où le volume et la diversité des données mobilisables ne cessent de croître et exigent des compétences spécifiques.

## Accompagner les communes dans l'élaboration de leur stratégie commerciale de centre-ville.

La diversité et la vitalité de l'offre en commerces et services d'un centre-ville participent grandement de son attractivité et de la qualité de vie qu'il peut offrir à ses habitants.

En 2022 et en ce début d'année 2023, l'Aupa accompagne, aux côtés de la Métropole, et avec l'appui de la SPLA et des chambres consulaires, les communes de Fuveau et Meyrargues dans leurs réflexions sur le développement de ces aménités.

État de l'offre commerciale alentour, recensement du commerce et des services de centre-ville, repérage des manques éventuels, consultation de la population sur ses attentes, consultation des commerçants... sont autant d'actions qui ont été menées et qui permettent, pas à pas, d'aller vers un programme d'actions pour ces centres.

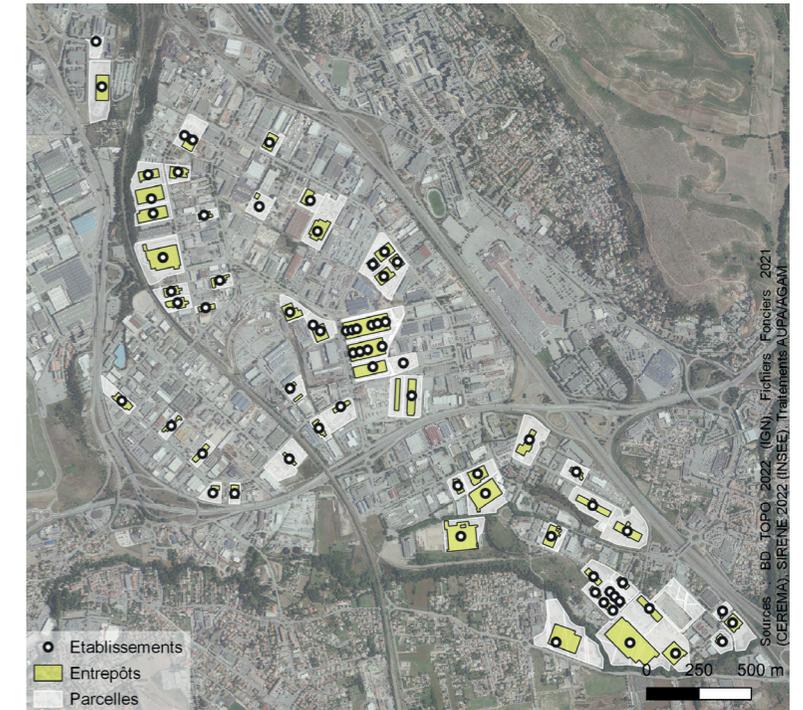


© Aupa

## Suivre le développement de la filière logistique dans la Métropole

La logistique est une fonction économique majeure du territoire métropolitain, tant en termes de volume de marchandises transportées que d'emplois. Entre la présence du 1<sup>er</sup> port de France, porte d'entrée du Sud de l'Europe, et la réponse aux besoins des entreprises et habitants du territoire, l'ensemble de la chaîne logistique y est représentée, de la logistique internationale à la logistique de distribution. Le développement rapide de cette activité est porteur d'enjeux forts : croissance des besoins fonciers, augmentation des flux de véhicules...

Voté en 2022, le Schéma Directeur Logistique métropolitain prévoit la mise en place d'un tableau de bord de la logistique. L'Aupa accompagne la Métropole, aux côtés de l'Agam, dans le recensement du foncier, des entrepôts et des entreprises de la logistique. Entre traitements de données, vérifications de terrain et enquête auprès des entreprises, la production de données fines permettra un suivi efficace du développement du secteur.



■ Les entrepôts logistiques de la zone des Estoublans

© Aupa / Agam

## Les filières industrielles du Pays d'Aix : cap sur la réindustrialisation

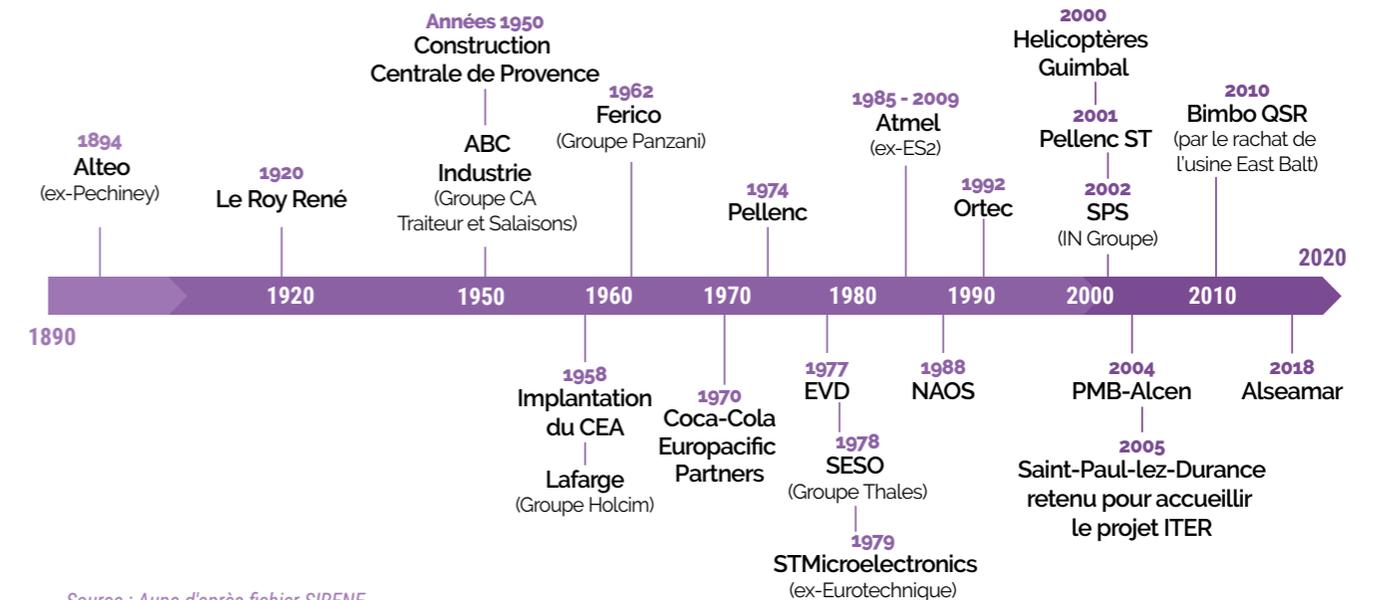
Appelée des vœux des élus locaux notamment depuis la crise sanitaire, la réindustrialisation apparaît comme un véritable levier de développement économique des territoires. Elle peut toutefois constituer un défi pour les collectivités locales à l'heure où la loi Climat et Résilience réaffirme le principe de sobriété foncière. Territoire de tradition industrielle, le Pays d'Aix, et plus largement la Métropole Aix-Marseille-Provence, compose avec cette double injonction, l'ambition politique de réindustrialisation nécessitant alors d'identifier les capacités d'accueil suffisantes et adéquates dans les espaces nouveaux mais aussi et surtout dans les nombreuses friches héritées des industries lourdes (pétrolières, chimiques, etc.). Cette publication sur les filières industrielles du Pays d'Aix s'inscrit en amont de ces réflexions.

Cette publication produite dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, a vocation à apporter une connaissance fine du tissu industriel local en place et d'en estimer de façon qualitative le potentiel de développement dans les années à venir



■ Publication Les Filières industrielles du Pays d'Aix  
© Aupa

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES DANS LE PAYS D'AIX  
(LISTE NON EXHAUSTIVE)



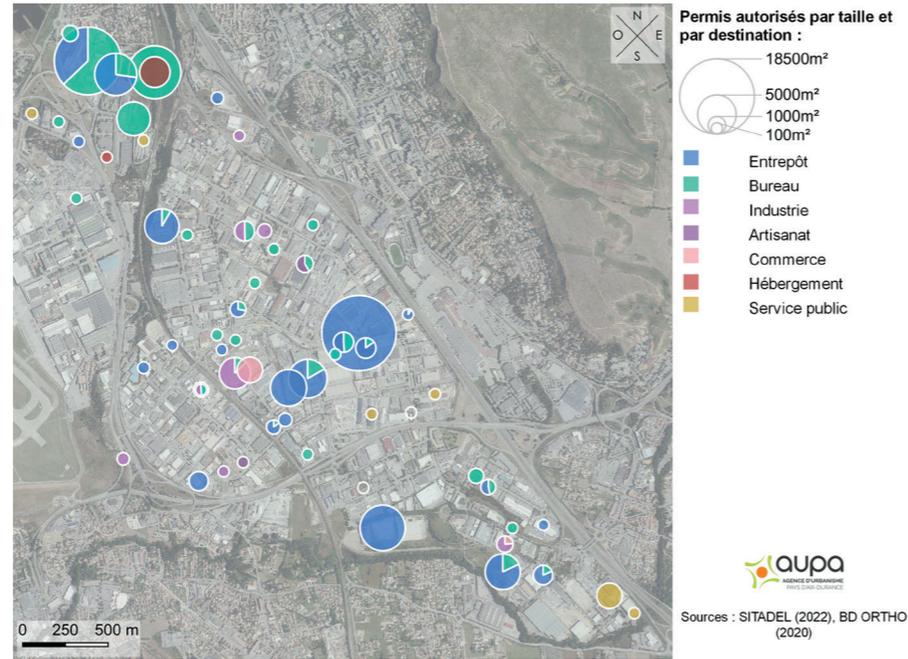
Source : Aupa d'après fichier SIRENE

## Espaces d'activités de Vitrolles : un pôle économique en perpétuel renouvellement

Le pôle économique vitrollais, l'un des plus vastes et des plus anciens de la région est un espace stratégique à plus d'un titre. Une situation géographique recherchée, un tissu productif développé, une offre foncière spécifique qui permet l'accueil de grandes entreprises dans l'industrie, la construction, la logistique, etc.

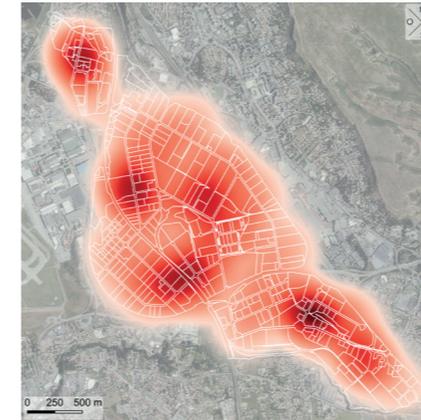
Il est aujourd'hui densément occupé mais cette rareté foncière n'empêche pas le renouvellement continu de son tissu économique, largement appuyé sur une densification du bâti et une optimisation de l'usage du foncier.

À la demande de la ville de Vitrolles et sur la base de données fournies par l'association « Vitropole », l'Aupa a mené une analyse de la trajectoire économique de cet espace, de ses dynamiques foncières et immobilières.

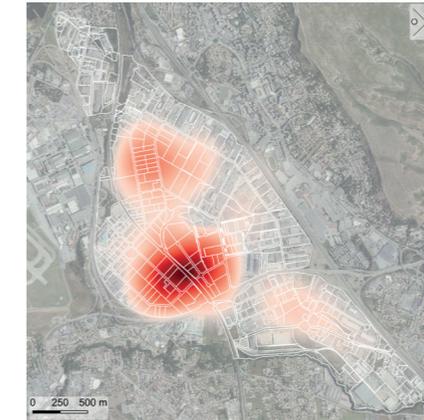


■ Permis de construire locaux d'activités autorisées, par destination, entre 2026 et 2020

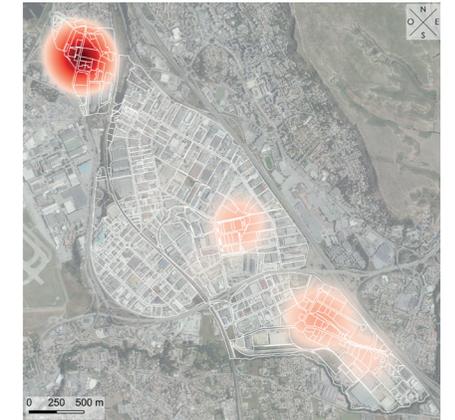
© Aupa



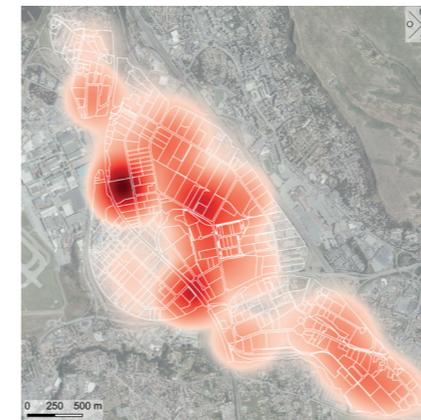
Emploi total



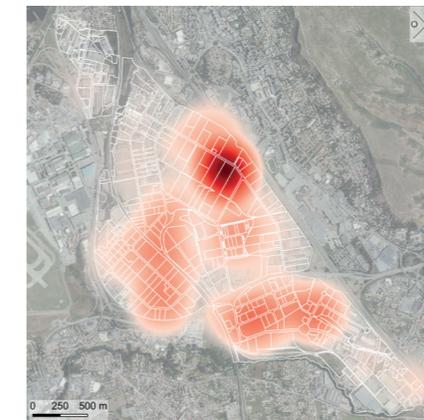
Construction



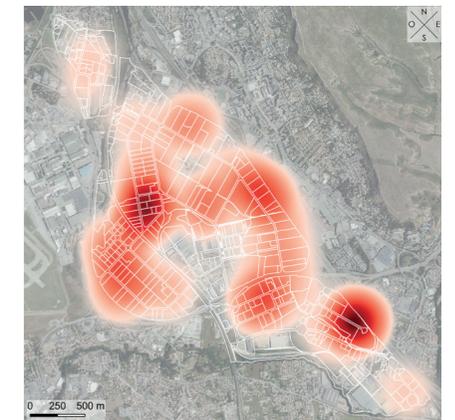
Tertiaire supérieur



Logistique et commerce de gros

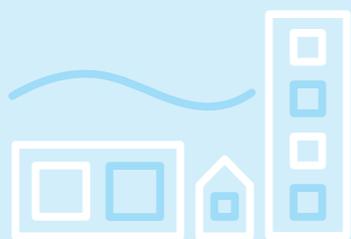


Industrie



Location-vente de véhicules, matériel et fournitures





# HABITAT & MODES DE VIE

**D**e l'échelle du quartier à l'échelle régionale, accompagné de plusieurs réseaux d'acteurs, l'**atelier Habitat et Modes de vie** propose à ses partenaires d'être un **outil de questionnements et d'aides à la définition des politiques publiques**.

L'atelier propose une approche du développement territorial à travers la **répartition et les conditions de logements dans le neuf comme dans l'existant tout en intégrant les questions de relations sociales et de cadre de vie**. Trois principales missions sont développées.

**Accompagner à la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat :** cet accompagnement implique des diagnostics du fonctionnement résidentiel, foncier et social d'un territoire donné, un partage des connaissances et des propositions de développement. Les bilans des actions engagées y sont également menés. Il s'agit ici de transmettre des dynamiques à l'œuvre, d'écouter les partenaires et d'assurer une traduction en actions concrètes.

**Observer pour éclairer l'avenir :** Permis de construire, offre de logements locatifs sociaux, suivi/accompagnement des opérations de logements, occupation des logements, trajectoires résidentielles des habitants, demande en logement, marché immobilier... L'ambition est de fournir des données à même d'aider les acteurs et de faciliter leur prise de décision. L'objectif est également de travailler en transversalité avec les autres ateliers de l'Agence.

**Mener une démarche exploratoire sur la qualité de l'habitat neuf ou existant :** Il s'agit là de porter à la connaissance des partenaires de l'Agence la palette d'outils existants ou expérimentaux au niveau local, national ou international. C'est une démarche transversale où l'objectif est de questionner les pratiques sur les champs de la construction et des matériaux utilisés, de la réponse aux attentes évolutives des habitants, de l'insertion urbaine et paysagère des programmes, de la prise en compte des enjeux climatiques, des montages financiers possibles et de la réponse aux enjeux de sobriété foncière.

## Élaboration du 3<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette

En novembre 2022 s'est tenue la réunion de lancement pour le 3<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat de l'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette. Les élus et équipes techniques des communes ont répondu présent et ont pu partager leurs attentes vis-à-vis de cette démarche. En effet, le PLH constitue la feuille de route des politiques publiques de l'habitat que l'intercommunalité devra mener pour les six prochaines années. L'Aupa accompagne l'agglomération pour mettre en œuvre sa stratégie.

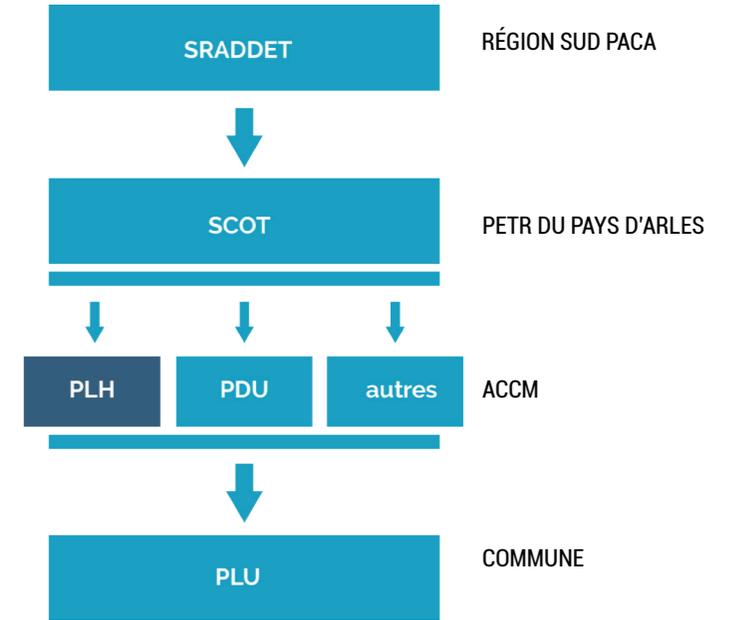
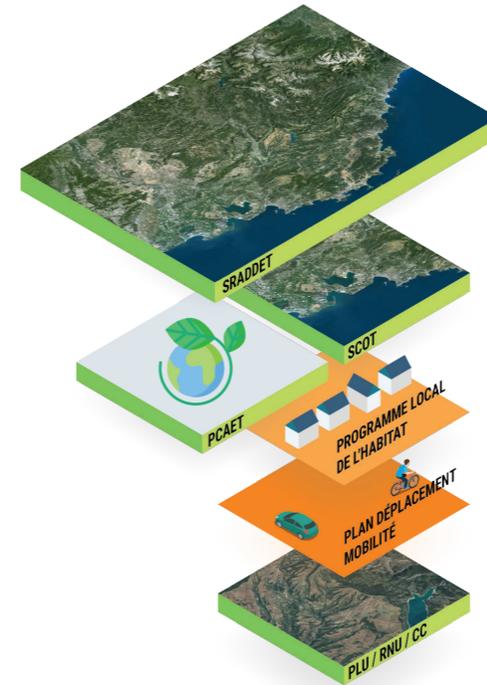
Au-delà de sa fonction de programmation, le PLH propose un cadre de dialogue et de réflexions entre les différents acteurs de l'habitat. C'est à ce titre que l'Aupa animera les différentes instances institutionnelles et les futurs ateliers thématiques qui alimenteront le diagnostic.



■ Saint-Martin-de-Crau  
© Aupa



■ Saintes-Maries-de-la-Mer  
© Aupa



■ Le PLH, un outil articulé aux politiques publiques  
© Aupa



■ Support du comité de pilotage de novembre 2022  
© Aupa

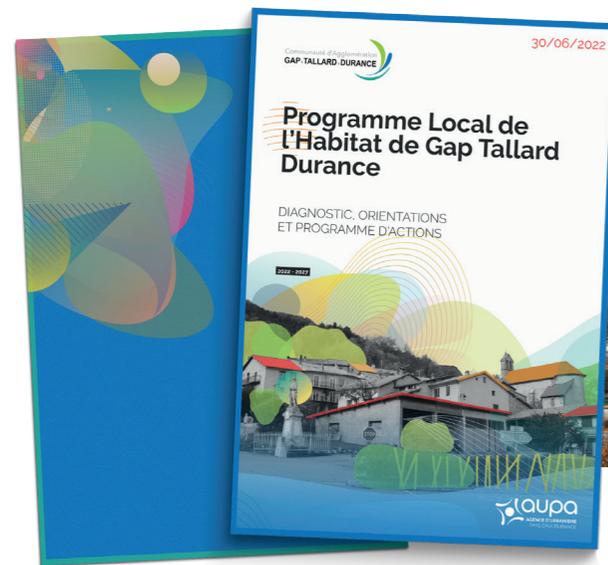
## Programme Local de l'Habitat de Gap-Tallard-Durance

L'Aupa accompagne depuis 2019 l'agglomération de Gap-Tallard-Durance dans l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat, lancé par délibération du conseil communautaire en septembre 2018.

Après des échanges avec les communes membres de l'agglomération, les services de l'État, et le conseil syndical du SCoT de l'Aire Gapençaise, le Programme Local de l'Habitat a été arrêté au premier trimestre 2022.

Le projet de PLH arrêté a ensuite été amendé pour mieux répondre à un objectif de sobriété foncière.

Le tout premier PLH de l'agglomération a finalement été adopté en conseil communautaire le 8 décembre 2022, pour être exécutoire deux mois après sa transmission au Préfet.



La Saulce  
© Jérôme Ghera



Fouillouse, 2019  
© Aupa



La Freissinouse, 2019  
© Aupa

## Les logements alternatifs étudiants sur la Métropole Aix-Marseille-Provence

L'Observatoire Territorial du Logement Étudiant est un outil partenarial qui rassemble depuis octobre 2022 neuf membres : AMP, le CROUS Aix-Marseille-Avignon, la DREAL PACA, Aix-Marseille Université, les agences d'urbanisme Agam et Aupa et depuis cette année, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille ainsi que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Il a vocation à :

- > Construire un outil statistique de collecte et d'analyse des données ;
- > Proposer des pistes d'actions pour soutenir une politique de développement du logement étudiant ;
- > Être un lieu d'échanges et de partage pour une meilleure connaissance des enjeux autour du logement étudiant.

C'est à ce titre que le 8 décembre 2022 s'est tenu un atelier sur les solutions de logement trouvées par les étudiants, alternatives aux modes de logement habituels (meublés, résidences universitaires, cités U, etc.). Animée par l'Aupa et la Fnau, cette matinée s'est articulée autour de 3 tables rondes : la colocation classique, la colocation intergénérationnelle et la colocation solidaire.

Au total, une trentaine de participants se sont mobilisés : étudiants, gestionnaires de résidences étudiantes, université, associations, collectivités, acteurs professionnels et institutionnels du logement étudiant, etc. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les avantages et inconvénients des différents modes de logement et sur l'accompagnement des étudiants, des propriétaires, des parents dans les choix retenus.

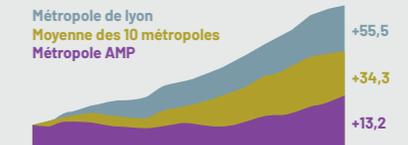


■ Support de présentation de l'atelier du 8 décembre 2022  
© Aupa



■ Atelier du 8 décembre 2022 au CUBE, Campus Aix-Schuman d'Aix-Marseille Université  
© Aupa

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS ENTRE 2001 ET 2020



Source : MESR, 2020

### PART DES ÉTUDIANTS NE VIVANT PLUS CHEZ LEURS PARENTS EN 2020



Source : INSEE, 2017

■ Extraits de la présentation de l'atelier du 8 décembre 2022  
© Aupa

## Démarche veille et observatoire des copropriétés

Depuis 4 ans, l'Aupa et l'Agam accompagnent la Métropole Aix-Marseille-Provence dans une démarche de veille sur les copropriétés. L'objectif est d'améliorer la connaissance des copropriétés et de développer une démarche préventive destinée à repérer en amont les copropriétés susceptibles de glisser dans la fragilité.

Cette démarche est constituée de plusieurs étapes. Elle se base dans un premier temps sur l'analyse de différentes familles de données (marché immobilier, occupation, insertion dans son environnement, volet financier...). Des enquêtes terrains d'un panel restreint de copropriétés sont également menées. Parallèlement, le développement d'un partenariat avec les acteurs de la copropriété est à l'oeuvre (syndics professionnels et bénévoles, représentants de copropriétaires, agence d'information pour le logement, maison énergie habitat, etc.). Depuis sa mise en place, et en-dehors de Marseille, près de 80 copropriétés ont fait l'objet d'une enquête terrain et près de 22 000 copropriétés sont renseignées sur les différentes familles de données listées précédemment. Les informations collectées sont spatialisées et valorisées dans le Système d'Information Géographique de la Métropole.

La démarche exploratoire de veille et d'observation des copropriétés permet également d'accompagner les dispositifs incitatifs et coercitifs (POPAC, PIG, OPAH, ORI, ORCOD ...).

Résidence du Rond Point à Martigues

© Aupa



Entrée d'une copropriété à Martigues

© Aupa

Copropriété le Claret à Pertuis

© Aupa

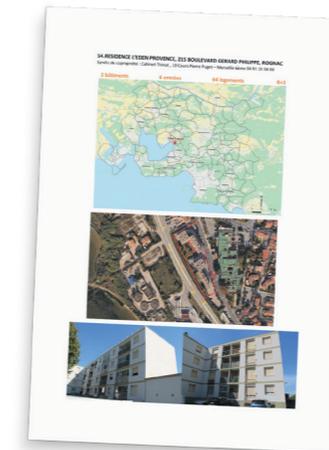


Vue sur le stade depuis une copropriété

© Aupa

Les parties communes de la résidence Le Patio à Miramas récemment rénovées

© Aupa



Extrait de l'enquête terrain 2022

© Aupa

## Convention Intercommunale d'Attribution de Durance-Luberon-Verdon-Agglomération

En 2022, l'Aupa a accompagné Durance-Luberon-Verdon-Agglomération dans l'élaboration de sa Convention Intercommunale d'Attribution, document contractuel et opérationnel déclinant les grandes orientations définies dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement. Via un fléchage des attributions, elle vise notamment à répondre aux enjeux de mixité sociale.

La Convention Intercommunale d'Attribution a permis de dresser un panorama de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux enregistrées sur le territoire mais également d'appréhender les pratiques des bailleurs sociaux et réservataires en termes d'attribution, ainsi que les difficultés auxquelles ceux-ci peuvent être confrontés.

Pour cela, des rencontres ont été organisées par l'agglomération et animées par l'Aupa au cours du second semestre 2022. Ces échanges ont pris la forme de réunions plénières et d'ateliers et ont associé divers partenaires :

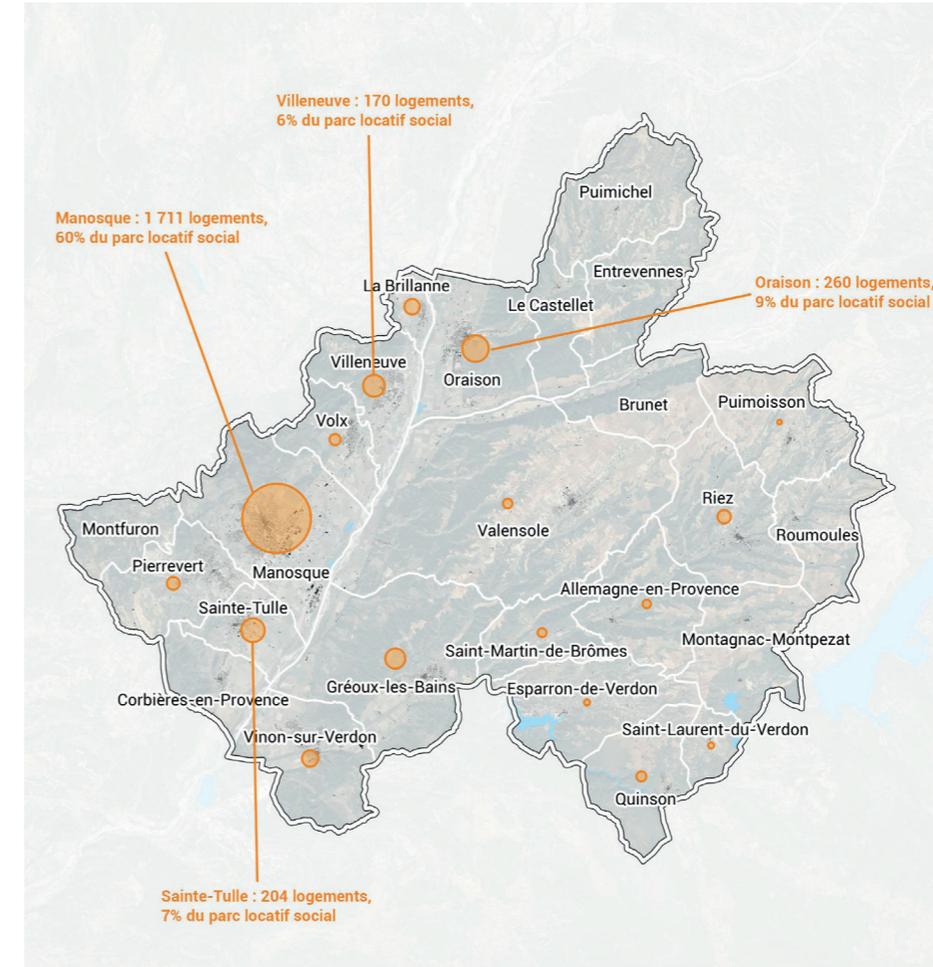
- > les élus de l'agglomération ;
- > les bailleurs sociaux ;
- > les communes (élus, CCAS, services urbanisme et logement) ;
- > les services de l'État, représentés par la DDETSPP des Alpes-de-Haute-Provence ;
- > Action Logement ;
- > les techniciens de l'agglomération.

L'ensemble de ces échanges a permis de construire de manière partagée la Convention Intercommunale d'Attribution, établie pour une durée de six ans, et de définir les engagements et la contribution de chacun des partenaires pour assurer le respect des engagements définis collectivement et les moyens pour y parvenir.

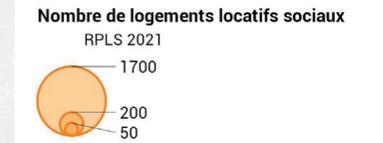


Un programme de logements sociaux récent et intégré dans le centre-villageois de Riez

© Aupa



### Un parc locatif social concentré sur le Val de Durance



Projet de Convention Intercommunale d'Attribution de DLVAgglo, novembre 2022

© Aupa

## Charte de la construction

En 2022, l'Aupa a été missionnée pour accompagner une commune dans la création d'une charte de la construction. Plusieurs collectivités se sont emparées de ce sujet ces dernières années sous différentes appellations: charte du bien construire, charte d'urbanisme, .... Il s'agit d'un cadre de référence, non réglementaire, à prendre en compte pour toutes les constructions. Leur contenu est variable selon les problématiques propres à chaque territoire.

Dans le cas de la présente charte, l'objectif était de nouer le dialogue entre acteurs en dépassant la simple approche réglementaire sur certains sujets. Les principales thématiques abordées concernent: la qualité urbaine, paysagère et architecturale, le confort d'usages des parties privatives et communes, la préservation des ressources mais également l'intégration de la solidarité et du processus d'échanges avec les riverains et les futurs occupants

tout en abordant la gestion de la phase chantier.

Parallèlement, la crise sanitaire a mis en lumière les insuffisances de nombreux logements: exigus, peu adaptés aux familles et à la multiplicité des usages tels que le télétravail, manque d'accès à l'extérieur et de lumière naturelle, nuisances sonores et visuelles, etc. La qualité des opérations ne doit ainsi pas se limiter au logement, ni s'arrêter à la porte du bâtiment et doit être accompagnée depuis la rue.

La charte de la construction en cours de finalisation interpelle parallèlement sur l'opportunité de la mise en place d'un cadre de référence pour accompagner les interventions sur l'habitat existant notamment au moment de la division d'habitat individuel ou de surélévation.



Extrait de la charte de la construction en cours de finalisation

© Aupa

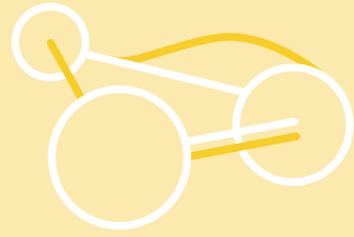
## 2. UN CONFORT THERMIQUE PRIS EN COMPTE À TOUTES LES ÉCHELLES

Dans un contexte de dérèglement climatique, les constructions doivent impérativement être pensées pour assurer au mieux à la fois le confort d'été et le confort d'hiver tout en promouvant la sobriété énergétique. Elles doivent être conçues en tenant compte du vent, du soleil, de la topographie et du végétal.

- non en partie oui
- Concevoir des logements qui garantissent le rafraîchissement en été tout en privilégiant la climatisation naturelle (éclairage naturel, protections solaires, ventilation naturelle, matériaux avec inertie thermique...)
  - Orienter de préférence au sud ou à l'ouest les espaces de vie des logements.
  - Faire en sorte que tous les appartements bénéficient d'apport solaire direct en période hivernale.
  - Utiliser les dispositifs architecturaux pour contrôler les apports solaires (casquettes et ouvertures horizontales au sud, loggias et ouvertures verticales à l'est et à l'ouest).
  - Maîtriser les apports solaires de l'étage d'attique (pergolas, vélum).
  - Mettre en œuvre des teintes claires en façade et au sol pour limiter les surchauffes.
  - Contrôler l'ensoleillement et la ventilation naturelle (patios, cours, redents, porche...) en faveur du confort thermique été comme hiver.
  - Favoriser la végétalisation des bâtiments (jardinières sur les terrasses, plantes grimpantes à feuilles caduques sur les façades ou sur des pergolas...).
  - Planter de grands arbres à feuilles caducs devant les façades ensoleillées pour laisser passer le soleil l'hiver et créer de l'ombre l'été.
  - Proposer des grandes surfaces de pleine-terre dans les aménagements extérieurs.

Exemple d'items abordés et des préconisations demandées

© Aupa



# MOBILITÉS

La politique de mobilité constitue **un des piliers de tout projet d'aménagement**, qu'il soit résidentiel ou économique, que ce soit pour des déplacements de proximité ou pour de longs trajets. Son impact sur le développement du territoire est donc très prégnant et participe également à l'**amélioration du cadre de vie** (accessibilité, qualité de l'air...). L'atelier Mobilités s'attache ainsi à être un **véritable outil d'aide à la décision** auprès des différents acteurs du territoire sur l'ensemble des problématiques liées à la mobilité. Il met tout en œuvre pour apporter un appui stratégique aux collectivités afin de tendre vers une **mobilité durable, solidaire, inclusive et multimodale** qui réponde à l'ensemble de leurs enjeux.

Les missions au sein de l'atelier sont principalement orientées autour des **politiques stratégiques de mobilité des intercommunalités** : Plans de Mobilité, Plan Global de Déplacements, Plan Vélo...

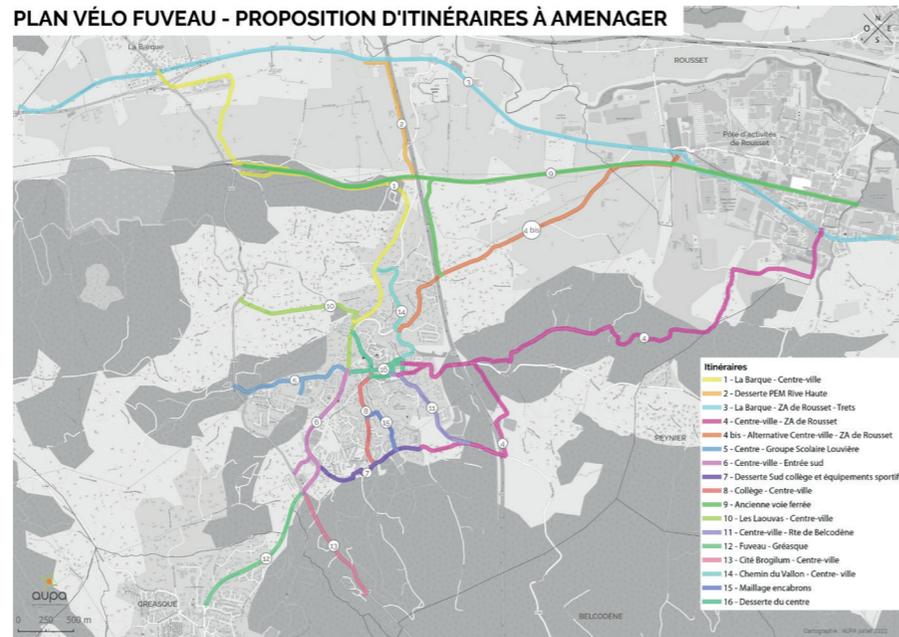
À une échelle plus fine, l'atelier intervient également sur des aspects plus opérationnels avec des **études de stationnement** dans le cadre de projets urbains, des **analyses socio-économiques** de projets de transports, des **analyses de densification** autour de pôles d'échanges multimodaux, l'**intégration des enjeux de mobilité** sur des aménagements de place de village, etc.

## Une aide stratégique à l'élaboration de Plans vélo communaux

L'expertise avancée de l'Aupa en matière de stratégie de développement des modes actifs lui permet d'accompagner chaque année différentes communes dans l'élaboration de schémas cyclables.

Après Trets et Manosque en 2021, l'accompagnement se poursuit en 2022 avec Sisteron, Fuveau et Le Puy-Sainte-Réparate. Une expertise a également été apportée à la commune de Velaux qui a mené l'élaboration de son Plan vélo en interne. Pour 2023, la commune de Venelles a déjà sollicité l'Aupa pour l'accompagner dans cette démarche.

La méthodologie s'appuie à la fois sur une approche traditionnelle diagnostic/stratégie/plan d'actions mais également sur des démarches plus participatives, comme la réalisation de questionnaires spécifiques, la tenue d'ateliers participatifs dédiés ou encore l'animation de visites terrains à vélo avec les élus et habitants.



■ Proposition d'une stratégie d'itinéraires cyclables à Fuveau  
© Aupa



■ Atelier Plan Vélo au Puy-Sainte-Réparate  
© Aupa | Pauline Liboutet



■ Balade à vélo à Fuveau  
© Aupa | Pauline Liboutet

## Comment se déplace-t-on dans la Métropole Aix-Marseille-Provence ?

La mobilité est un enjeu majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. La connaissance des pratiques des habitants s'avère primordiale pour alimenter la construction des politiques de déplacement et d'aménagement.

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC2) permettent de répondre à ce besoin grâce à une photographie des pratiques des habitants. Il est possible de savoir combien de déplacements sont réalisés chaque jour. Par qui ? De quelle origine ? Vers quelle destination ? Pour quel motif et par quel mode ? À quel moment de la journée ?

L'EMC2 de la Métropole a été réalisée entre 2019 et 2020, auprès d'un échantillon représentatif d'habitants des Bouches-du-Rhône et de certains territoires limitrophes du département. L'enquête décrit l'ensemble des déplacements des habitants du périmètre d'enquête un jour type de semaine. Elle permet de mesurer les évolutions sur des temps longs en comparant avec les enquêtes réalisées en 1997 et 2009. Cette périodicité permet aussi de mesurer l'impact des politiques publiques sur la mobilité.

Les agences d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance (Aupa) et de l'Agglomération Marseillaise (Agam) sont missionnées sur l'ensemble de la démarche. En 2021, la Direction Générale Adjointe de

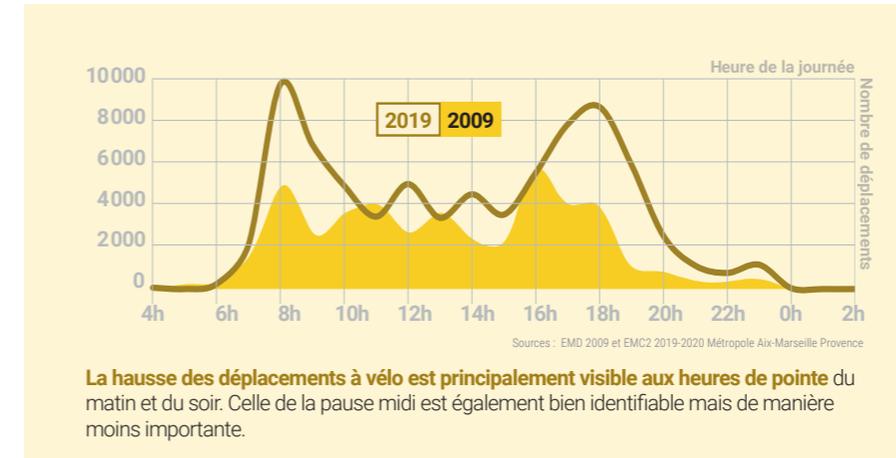
la Métropole en charge de la Mobilité a sollicité les agences pour mener une exploitation approfondie.

Une première synthèse des résultats a été réalisée à l'échelle de la Métropole et des bassins de mobilité. En 2022, d'autres analyses ont été réalisées dont deux spécifiquement par l'Aupa sur le vélo et la mobilité dans les centres-villes d'Aix-en-Provence et de Marseille. Les résultats sont consultables en ligne sur le site de l'Agence. D'autres sujets seront étudiés en 2023.

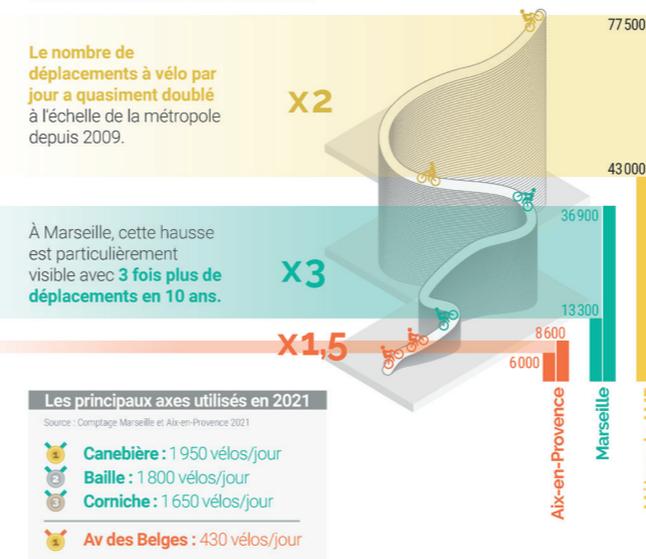


■ Publication sur la pratique du vélo dans la Métropole AMP  
© Aupa

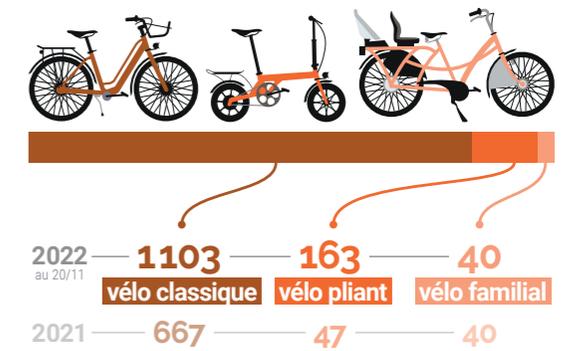
■ Nombre de déplacements en fonction de l'heure de la journée  
© Aupa



Évolution du nombre de déplacements par jour entre 2009 et 2019  
Sources : EMD 2009 et EMC2 2019-2020 Métropole Aix-Marseille-Provence



■ Évolution du nombre de déplacements par jour sur la métropole  
© Aupa



■ Nombre de Vélos à Assistance Électrique (VAE) en location  
© Aupa

## Sisteron : vers un schéma d'orientation des mobilités

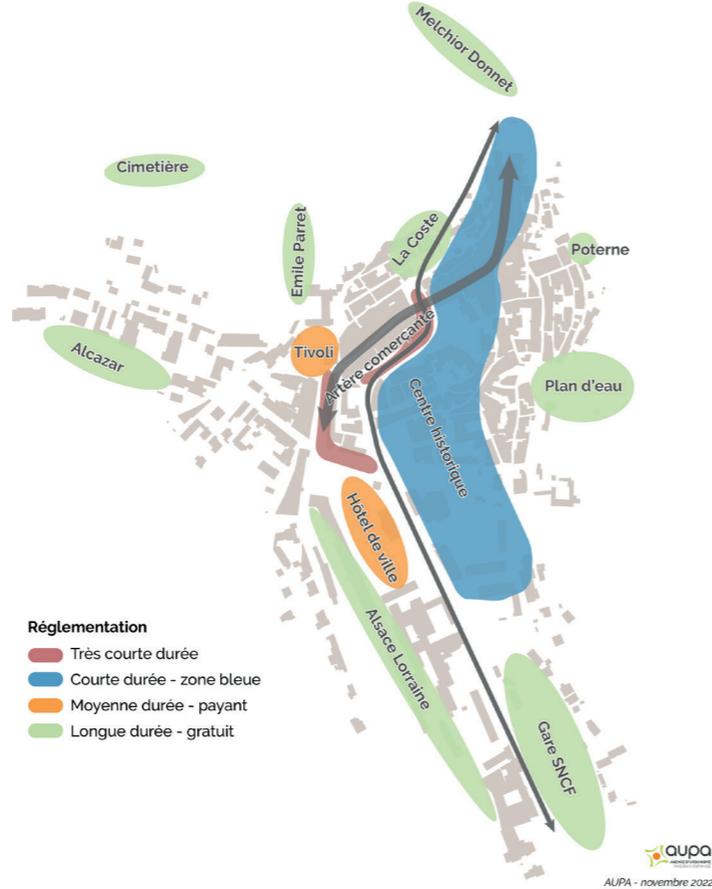
Dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain, l'Aupa accompagne la ville de Sisteron dans la définition d'un schéma d'orientation des mobilités, intégrant un plan vélo. Après une importante phase de diagnostic, un atelier participatif a été animé par l'Agence. Il fait suite au questionnaire en ligne qui s'est déroulé de février à mars et qui a recueilli près de 450 réponses. Les personnes présentes (dont près d'une vingtaine d'habitants) ont pu préciser les difficultés rencontrées, leurs besoins et leurs attentes en matière de mobilité.

Différentes séances de travail se sont tenues tout au long de l'année afin de définir la stratégie et les actions qui en découlent.

L'avancée de l'étude a été présentée en conseil municipal le 17 novembre dernier. Les pistes d'actions concernent l'optimisation de la navette interne et de l'intermodalité avec les autres services de transports en commun, le développement d'aménagements cyclables et piétons, la réorganisation du stationnement et la mise en place d'une solution de covoiturage.

Il est prévu de finaliser l'étude au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

### SCHÉMA DE PRINCIPE - RÉORGANISATION DU STATIONNEMENT



- Réglementation**
- Très courte durée
  - Courte durée - zone bleue
  - Moyenne durée - payant
  - Longue durée - gratuit

Schéma de principe d'organisation du stationnement à Sisteron

© Aupa

### Stationnement vélo

© Aupa | Camille Quémeneur



**Val de Durance 13**

Samedi 19 novembre 2022  
www.valdeurance.com

**SISTERON**

## Pistes cyclables, piétons, transports, en route pour des aménagements verts

**Les chiffres clés**

- 80%** C'est la part des habitants et des employés à proximité du centre-ville d'être au pied d'un stationnement sécurisé.
- 70%** C'est le pourcentage des actifs sisteronnais qui travaillent dans Sisteron.
- 30%** C'est le nombre d'achats de proximité qui se font à pied.
- 80%** C'est la part des ménages sisteronnais qui possèdent une voiture, 30% d'être au pied d'un stationnement sécurisé.
- 1541** C'est le nombre de places de parking situées à moins de 10 minutes à pied du centre-ville. Hors saison, ces places ont une occupation moyenne de 50%. Soit que durant l'été ce chiffre monte à 63%.

**Sept mesures à l'étude**

Pour permettre la future mobilité dans la ville, la mairie a fait appel à l'Agence d'urbanisme Pays de Val de Durance pour concevoir un plan de mobilité qui sera le socle de toutes les actions à venir. Le premier est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo. Le second est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo. Le troisième est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo. Le quatrième est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo. Le cinquième est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo. Le sixième est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo. Le septième est de créer des chemins courts et piétons pour faciliter la marche à pied et le vélo.

La Provence 22 novembre 2019



Des parcours peu sécurisés pour les cyclistes

© Aupa | Camille Quémeneur

## Une démarche innovante autour de la mobilité à Velaux et son bassin de vie

L'Aupa accompagne Velaux dans la définition de son plan stratégique pour les mobilités à travers une nouvelle approche de partenariat. En effet, la commune est engagée dans une démarche de transition et souhaite développer l'axe autour des solutions alternatives sur la mobilité.

La réflexion a par la suite été étendue aux cinq autres communes constituant le bassin de vie des habitants : Berre l'Étang, Rognac, La Fare les Oliviers, Coudoux et Ventabren.

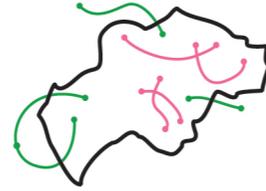
L'Aupa apporte son expertise sur le volet Mobilités à travers deux niveaux d'intervention :

- > sur les actions/études à engager pour établir un portrait du territoire en matière de mobilités, pour comprendre les usages afin de proposer des solutions adaptées aux pratiques, ceci principalement sur Velaux avec la participation à l'encadrement d'une sortie vélo avec les habitants;
- > sur la réalisation d'une partie des études qui nécessitent un degré d'analyse de niveau « expert » avec notamment l'analyse de l'Enquête Ménages Certifiée CEREMA de 2019 (nouveau nom de l'Enquête Ménages Déplacements). Cette partie est réalisée conjointement avec les cinq autres communes du bassin de vie vécu.

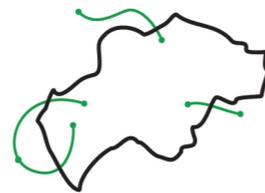
L'Aupa accompagne ainsi les communes tout au long de l'année dans cette démarche (études, participation à des

réunions, animation, apport d'expertise...). La réflexion a également été présentée au sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, très intéressé par cette démarche volontaire des communes.

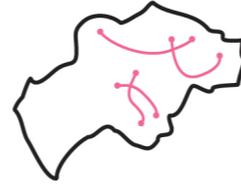
**167 000**  
DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS  
2009 : 184 000



**77 000 (46%)**  
DÉPLACEMENTS D'ÉCHANGES  
2009 : 82 000 (44%)



**90 000 (54%)**  
DÉPLACEMENTS INTERNES  
2009 : 102 000 (56%)

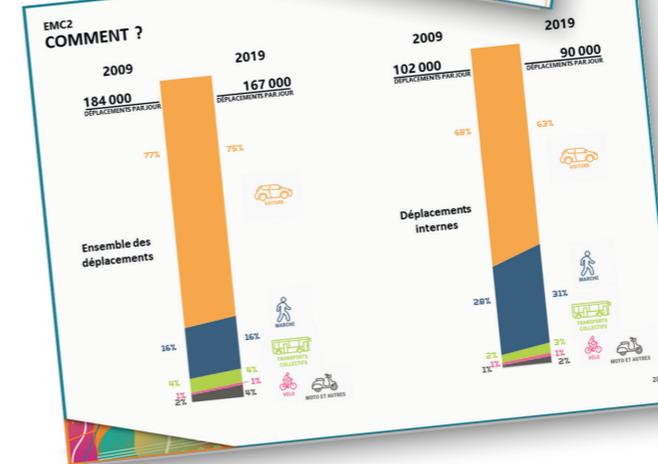


EMC2 nombre de déplacements quotidiens dans Velaux et son bassin de vie

© Aupa

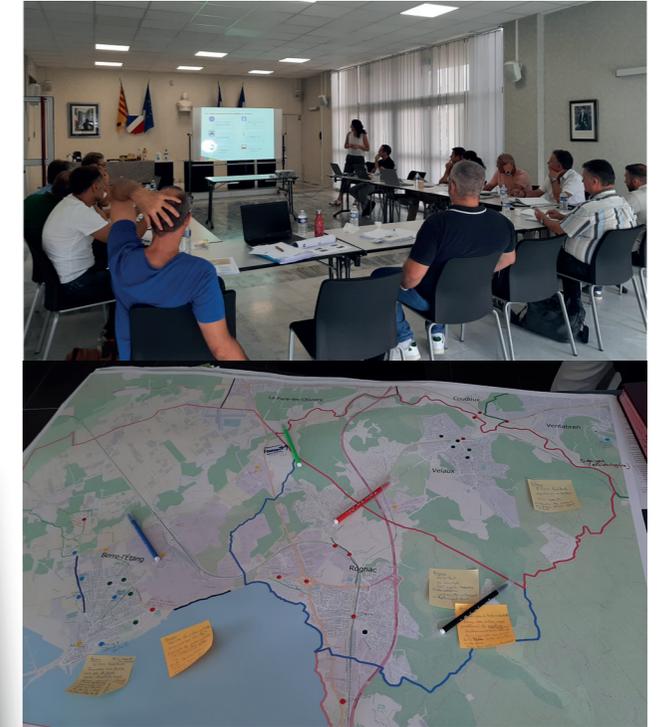
EMC2 motifs de déplacements

© Aupa



EMC2 parts modales de déplacements

© Aupa



Atelier de travail des six communes

© Aupa

## Sécurisation des abords des écoles au Brusquet

Forte de son expérience en projet urbain et en matière d'aménagements encourageant l'usage des modes actifs au quotidien, l'Aupa accompagne la commune du Brusquet dans la définition d'un projet pour la sécurisation des abords de l'école.

En effet, le secteur d'études regroupe la mairie, les écoles, les services techniques, la salle des fêtes, le stade, le tennis... et une résidence sénior qui va bientôt être construite. Ces divers équipements et services génèrent de nombreux déplacements, principalement réalisés en voiture, et créent un manque de sécurité lors des entrées/sorties scolaires.

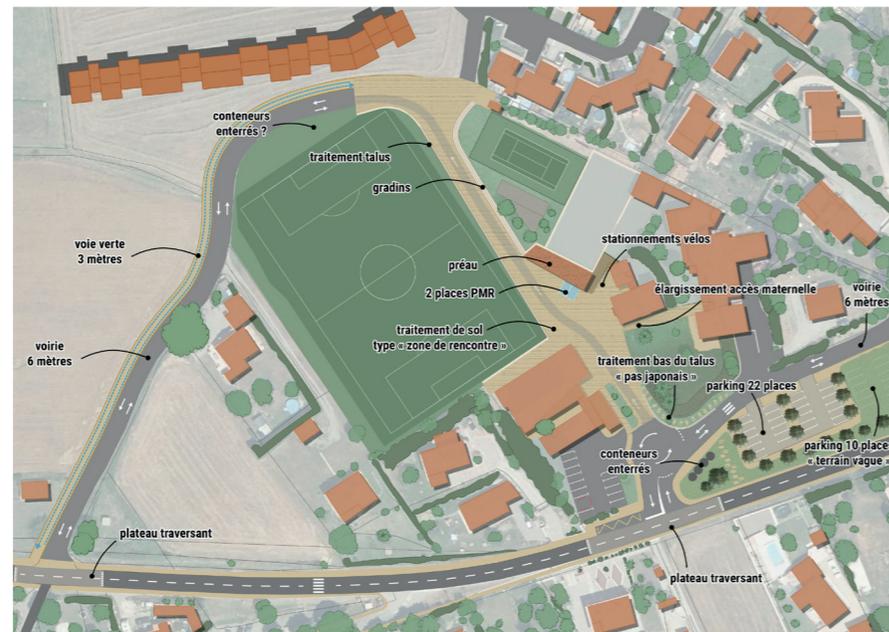
L'objectif est donc de sécuriser les abords des écoles tout en permettant un accès :

- > aux équipements et services (mairie, salle des fêtes, tennis...);
- > aux habitations et à la future résidence sénior.

De même, il est important de conserver un espace «modulable» pouvant accueillir divers événements (ex: fête, marché...).

Pour cela, une analyse du fonctionnement général est réalisée en faisant ressortir les points forts et faibles du secteur d'études. Cela permet de proposer des scénarios d'aménagement en adéquation avec les attentes de la commune.

Pour mener à bien ce projet, des réunions de concertation seront également réalisées en 2023 avec les parents d'élèves et les personnels des écoles.



■ Hypothèse d'aménagement  
© Aupa



■ Stationnements devant l'école  
© mairie du Brusquet



■ Croquis rue scolaire  
© Aupa



# PAYSAGES & PROJET URBAIN

L'atelier s'investit sur deux champs d'intervention : **le paysage** dans sa dimension plurielle et **l'aménagement** au travers du projet urbain.

Il a pour mission de fournir un **appui stratégique** auprès des adhérents pour les accompagner dans leurs projets. Il soutient un **développement harmonieux, respectueux des habitants et des territoires**. Force de proposition, il est à l'écoute de ses partenaires. Du grand territoire aux espaces publics du quotidien, les échelles territoriales et les thématiques traitées sont très variées. L'équipe se compose de personnes aux parcours et profils variés (architecte, paysagiste, urbaniste). Cette diversité de regards et de sensibilité fait la richesse de cet atelier : sa force réside dans une **approche croisée et complémentaire entre le paysage, l'architecture et l'urbanisme**.

Nous croyons au rôle fédérateur du paysage car il permet une médiation en tant que lien physique et sensible pour mobiliser les acteurs et articuler l'ensemble des politiques publiques.

Ses champs d'intervention sont vastes allant de **missions stratégiques** (notes stratégiques, méthodologiques, programmation, benchmark...) à des **missions pré-opérationnelles** (calibrage d'équipement et d'aménagement, requalification urbaine, insertion et modélisation de projets...). Par ailleurs, son action s'inscrit en complémentarité, voire en appui des autres ateliers. Aussi, ses membres sont amenés à travailler en équipe projet avec d'autres thématiciens au gré de l'activité et des besoins spécifiques des missions confiées à l'Aupa.

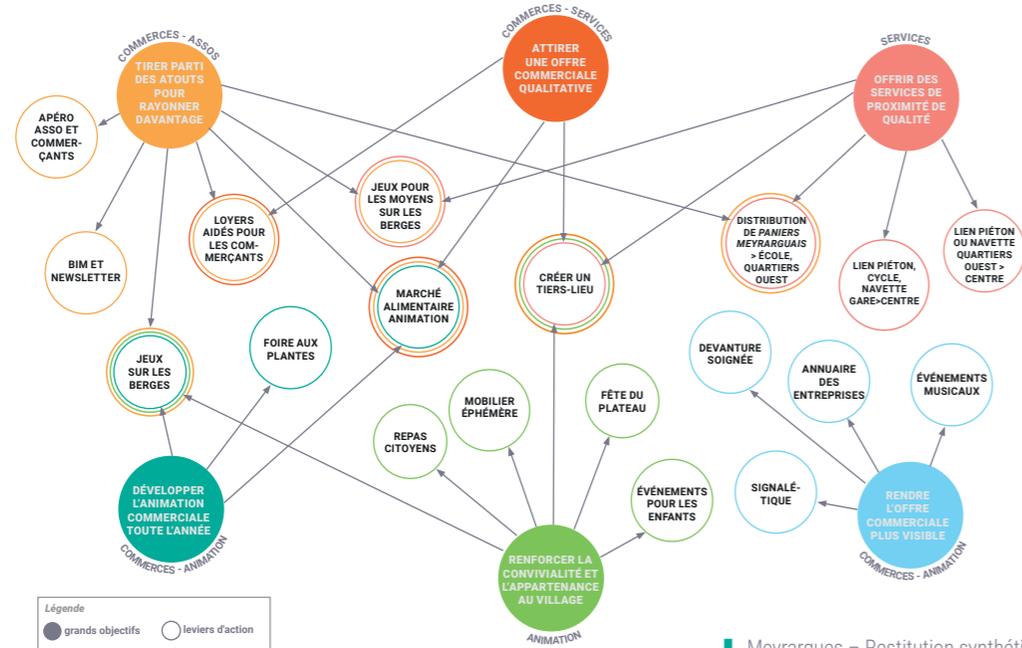
## En quête des proximités : accompagner le dynamisme des centres-villes du Pays d'Aix

La reconquête des centres est désormais bien inscrite comme une des actions majeures des politiques publiques. La prise de conscience de l'impact de l'étalement urbain mêlée à un contexte post-covid questionnent les modes de vie. Les attentes sociétales évoluent, elles s'orientent davantage vers une quête des proximités (courtes distances, sociabilité), d'intensité (animation urbaine), d'accessibilité (coût du logement, accès aux espaces de nature, aux espaces extérieurs), de confort et d'adaptabilité (typologies

de logements diversifiées). Cœurs vivants des communes, les centres possèdent une identité unique à laquelle les habitants sont attachés car leur dynamisme participe à la qualité de vie.

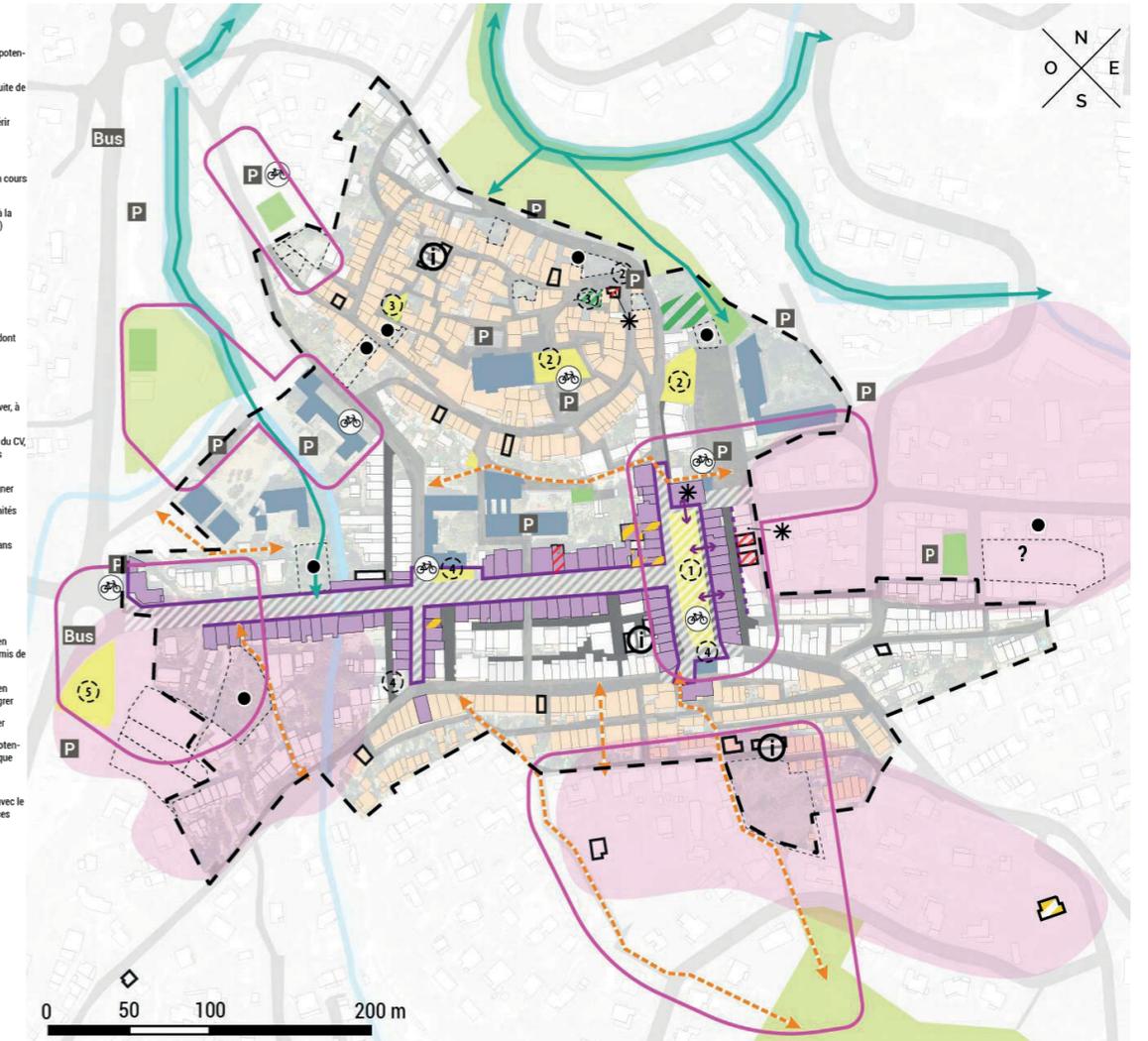
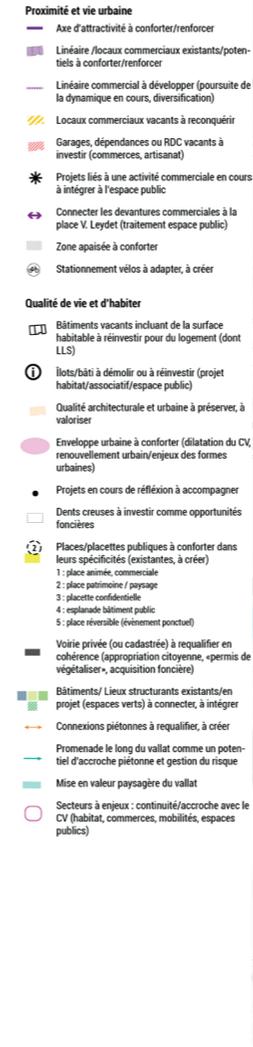
Dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, l'Aupa, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la SPLA Pays d'Aix Territoires ont accompagné les communes de Fuveau et de Meyrargues dans une démarche de revitalisation de leur centre. Afin d'apporter des réponses sur-mesure, l'Aupa et ses partenaires

ont interrogé habitants, élus, techniciens et personnes de la société civile sur leur vision du centre de demain par le biais de questionnaires et d'ateliers. Couplées à un diagnostic urbain ciblé, ces analyses ont permis de proposer une palette d'outils adaptés aux spécificités de chaque centre afin d'améliorer leur fonctionnement et de soutenir leurs dynamiques.



Meyrargues – Restitution synthétique des ateliers menés avec habitants, élus, techniciens et personnes de la société civile.

© Aupa



Fuveau - schéma stratégique pour un centre vivant et habité.

© Aupa

## L'îlot théâtre, un îlot ancien en quête d'usages à Embrun

Confrontée comme beaucoup de communes aux enjeux de vitalité du centre ancien, la commune d'Embrun souhaite intervenir sur un îlot assez dégradé situé en limite de son centre historique: l'îlot théâtre. Par l'acquisition des parcelles, elle s'assure la maîtrise du foncier pour mieux préparer un projet d'ensemble. C'est dans ce cadre qu'elle fait appel à l'Aupa, à la fois sur la programmation économique de l'îlot théâtre que sur sa capacité spatiale.

L'Aupa travaille sur deux axes. D'une part, une analyse du contexte socio-économique, un diagnostic commercial et un benchmark sur les halles alimentaires qui permettent d'identifier le champs des possibles en termes de programmation économique sur ce secteur. D'autre part, sont menées une analyse urbaine et des faisabilités architecturales. Ces études conjointes permettent ainsi de définir une programmation en adéquation avec les besoins, les possibilités constructives et la faisabilité opérationnelle.

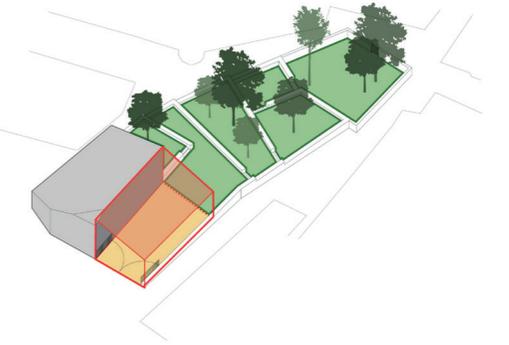
Afin d'ouvrir à la réflexion et laisser la commune d'Embrun arbitrer sur la programmation adaptée, trois scénarios sont présentés selon trois typologies: un espace public, un équipement public, un bâtiment sur-mesure. La représentation de chaque scénario sous forme de petites axonométries s'est révélée ici très efficace dans la communication des enjeux. Elles sont évocatrices de formes architecturales et permettent aux élus, aux techniciens comme aux habitants de se projeter vers la transformation d'un îlot qu'ils ont toujours connu.



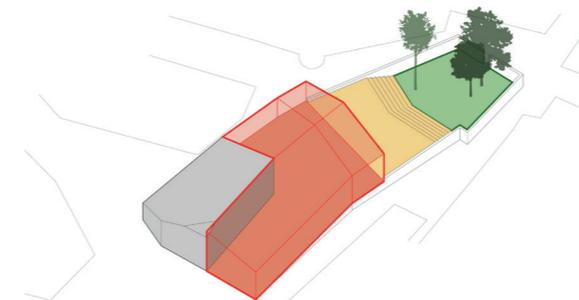
■ Embrun  
© Aupa



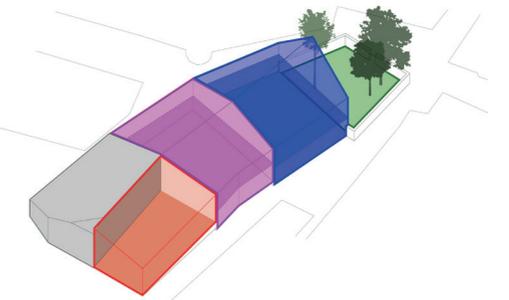
■ L'îlot théâtre, état initial  
© Aupa



■ Scénario 1 : un espace public  
© Aupa



■ Scénario 2 : un équipement public  
© Aupa



■ Scénario 3 : un bâtiment sur-mesure  
© Aupa

## Puyricard, une centralité retrouvée

La ville d'Aix-en-Provence a missionné l'Aupa afin de définir une stratégie d'aménagement pour le village de Puyricard et ainsi proposer une vision pour l'avenir.

L'appréhension du village se fait selon deux axes de travail. D'une part, l'analyse paysagère et urbaine permet de dessiner les contours de la centralité « historique » et donne à voir l'évolution du village jusqu'à aujourd'hui. D'autre part, le concept de « ville du quart d'heure », appliqué localement, vient compléter cette analyse au regard des six catégories de fonctions sociales identifiées : se loger, travailler, s'approvisionner, se soigner, s'éduquer et s'épanouir.

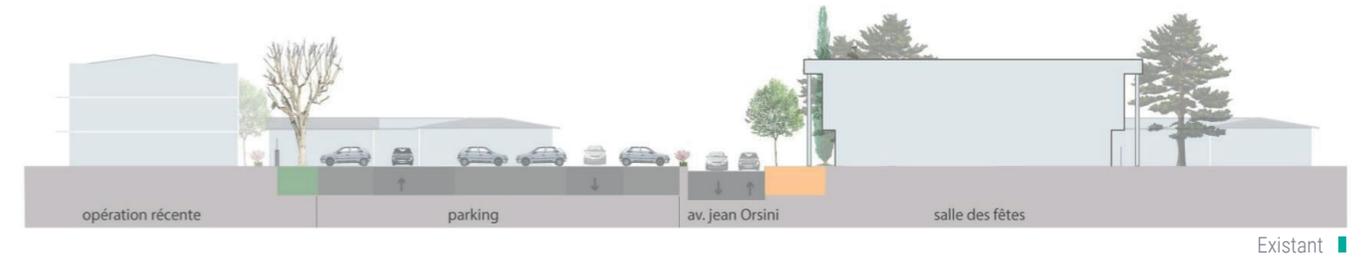
Cette démarche permet de faire émerger une programmation commune aux deux hypothèses d'organisation proposées sur le secteur de la place de la salle des fêtes. Ces hypothèses répondent aux enjeux de mobilité (stationnement), d'équipements publics ou de santé (crèche, salle polyvalente, maison médicale), d'habitat (résidence seniors) et d'activités économiques (commerces, coworking, halle couverte).

Une réunion publique s'est déroulée le 12 octobre 2022 à Puyricard, en présence de nombreux élus et de représentants des différents services de la ville d'Aix. Durant cette réunion qui a suscité un vif intérêt (plus de 250 personnes présentes), l'Aupa a présenté aux habitants une proposition d'aménagement pour la centralité du quartier, dans une logique de proximité et d'accessibilité à 15 minutes à pied. L'étude a ensuite fait l'objet d'une consultation publique en mairie annexe de Puyricard.

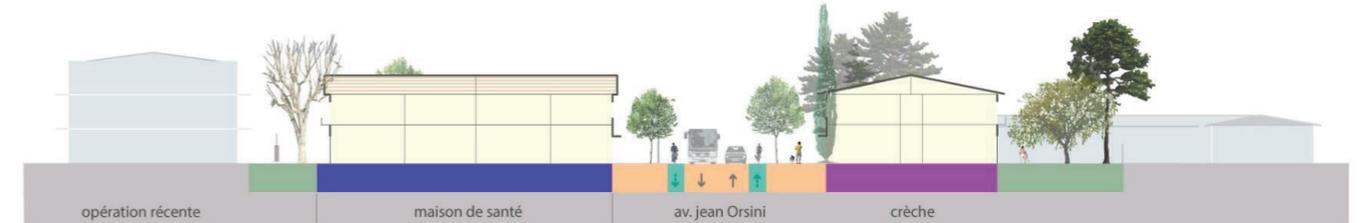


Réunion publique du 12 octobre 2022, salle des fêtes de Puyricard

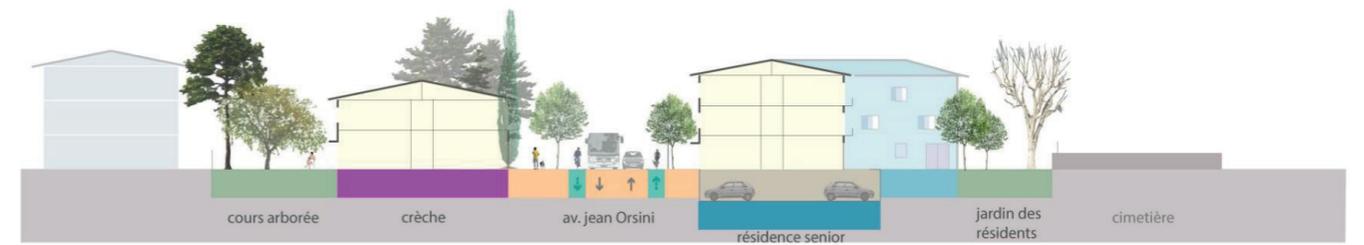
© Daniel Kapikian | Ville d'Aix



Existant



Scénario 1



Scénario 2

Coupes montrant les principes d'aménagement proposés sur la place de la salle des fêtes

© Aupa

## Apaiser la traversée pour mieux vivre le cœur de village de Cadolive

La commune de Cadolive a sollicité l'Aupa pour son expertise en projet urbain auprès des villes et villages provençaux.

Le centre villageois bénéficie d'un espace urbain soigné et qualitatif. La RD7 qui relie Saint-Savournin à Peypin traverse le centre du village et représente une rupture fonctionnelle, accentuée par la situation en surplomb de la place de la mairie et le muret la bordant. L'étude

se concentre sur l'espace public autour de cette route départementale, avec pour objectif d'apaiser la traversée et de valoriser les espaces publics du village.

Tout d'abord la stratégie vise à harmoniser et interconnecter les espaces publics du village. C'est un premier pas pour réduire la rupture spatiale que représente la RD7. C'est aussi un moyen pour retrouver une continuité entre le village ancien et la nouvelle centralité de vie

que forment la mairie, les commerces et l'école. Puis, un travail de requalification de l'espace public a été envisagé sur deux secteurs : le carrefour d'entrée de village au niveau du centre médical et les abords de la place de la mairie. Les aménagements proposés limitent l'impact de la voiture, créent de nouveaux usages et rendent possibles de nouvelles appropriations par les habitants.



■ Vue immersive : une traversée apaisée pour une centralité renforcée

© Aupa



■ Plan de masse : une traversée apaisée pour une centralité renforcée

© Aupa

## Étude de faisabilité d'un nouveau siège social et d'une halle sportive à Trets

Le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc (Siha), regroupant 10 communes bucco-rhodaniennes et varoises, souhaite déplacer son siège social et construire une nouvelle halle sportive sur du foncier lui appartenant sur la commune de Trets. Pour cela, il a sollicité l'Aupa pour l'accompagner dans la définition de son projet. Celui-ci doit permettre d'accueillir les activités d'animation et de formation du Siha ainsi que son personnel administratif et encadrant.

L'Aupa mène une étude de faisabilité sur un site actuellement occupé par des terrains de sport et des espaces de stationnement. Trois fonctions sont à rassembler sur place :

- > les locaux administratifs avec bureaux, salle de réunion et espace d'accueil du public;
- > les locaux de stockage du matériel sportif et du matériel dédié à l'événementiel accompagnés d'un atelier de réparation;
- > ainsi que les équipements sportifs.

L'enjeu principal du projet est d'articuler sur le même site ces trois fonctions différentes, en répondant au mieux aux besoins des usagers et en limitant les conflits d'usage. Le travail de l'Aupa consiste à mener une étude de capacité en organisant les fonctions sur le site et en précisant les conditions d'aménagement nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de chacune d'elles.

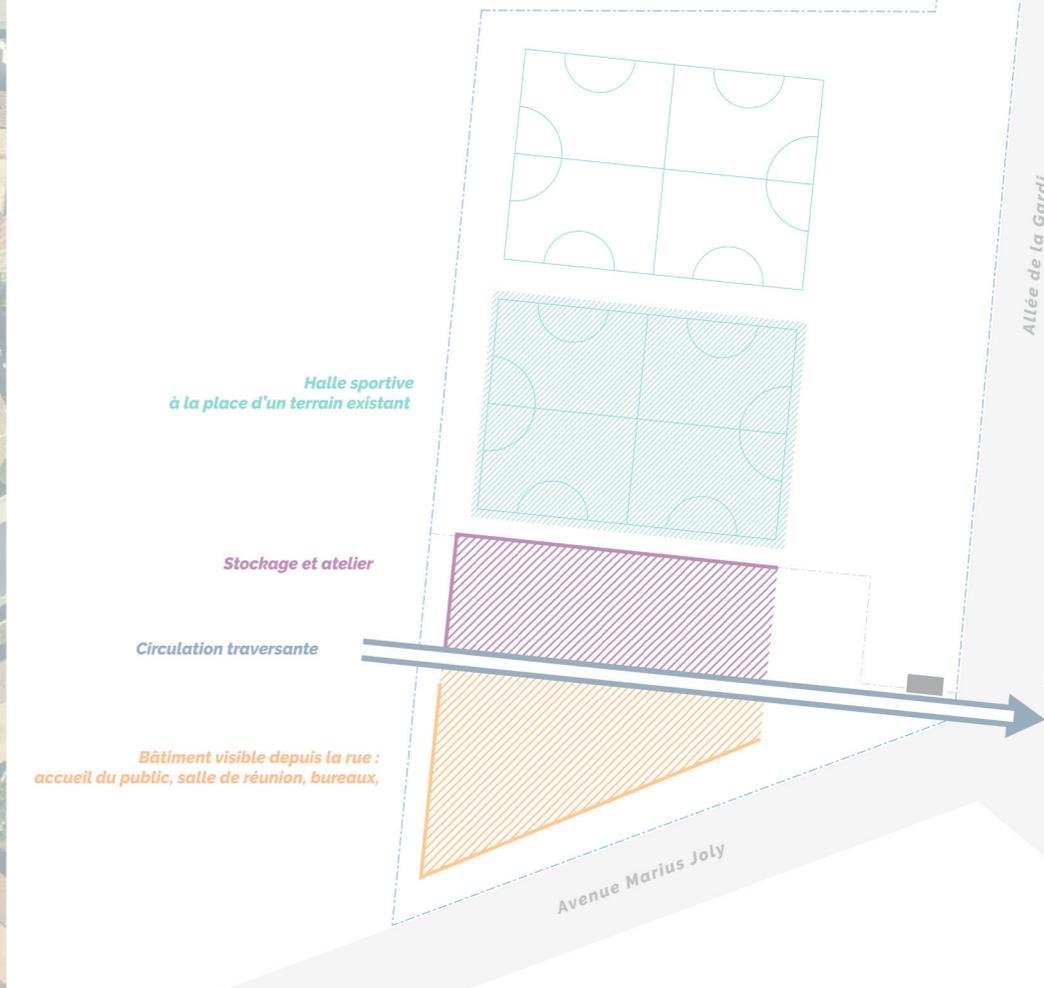
■ Esquisse de projet en plan masse

© Aupa



■ Schéma d'organisation des différentes fonctions

© Aupa



## La RD113 à Vitrolles, de la périphérie commerciale au boulevard urbain ?

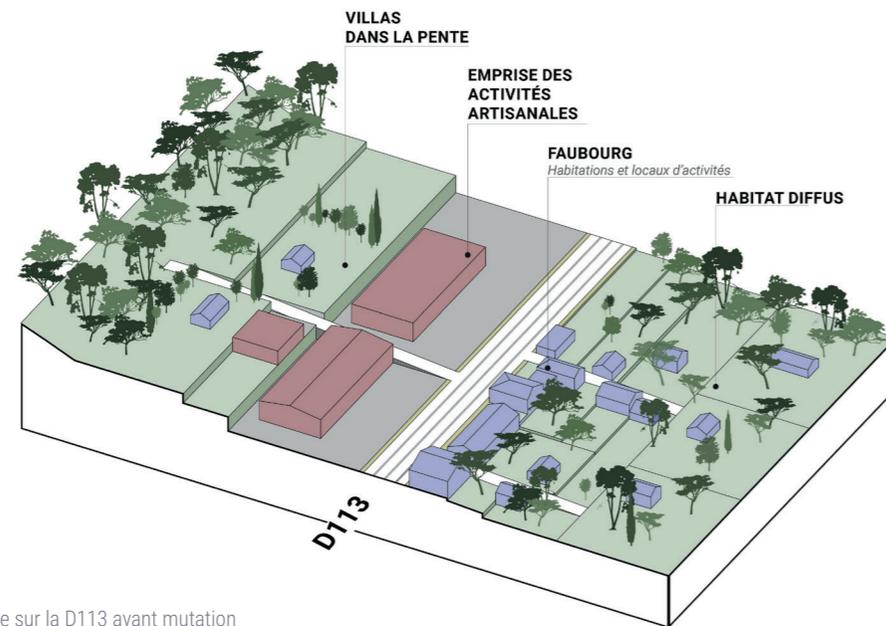
Entre l'étang de Vaine et le massif de l'Arbois, le secteur de la RD113 a subi au fil des années une urbanisation peu qualitative, offrant aux communes de Vitrolles et de Rognac un paysage d'entrée de ville diffuse et dégradée. Dans le cadre de l'appel à projets « Repenser les périphéries commerciales », la Métropole Aix-Marseille-Provence a sollicité en 2019 l'Aupa et l'Agam afin de décliner des éléments d'enjeux et de projets sur ce site.

Les travaux continuent en 2022 pour l'Aupa sur le territoire vitrollais qui, toujours en partenariat avec la Métropole, accompagne la ville sur le devenir des abords de la RD113. Appuyée par la CMAR et la CCI, l'Aupa a mené des réflexions quant à la programmation économique de cet axe : l'intention est d'éviter la création de surfaces de commerces et de bureaux supplémentaires et de développer les activités artisanales.

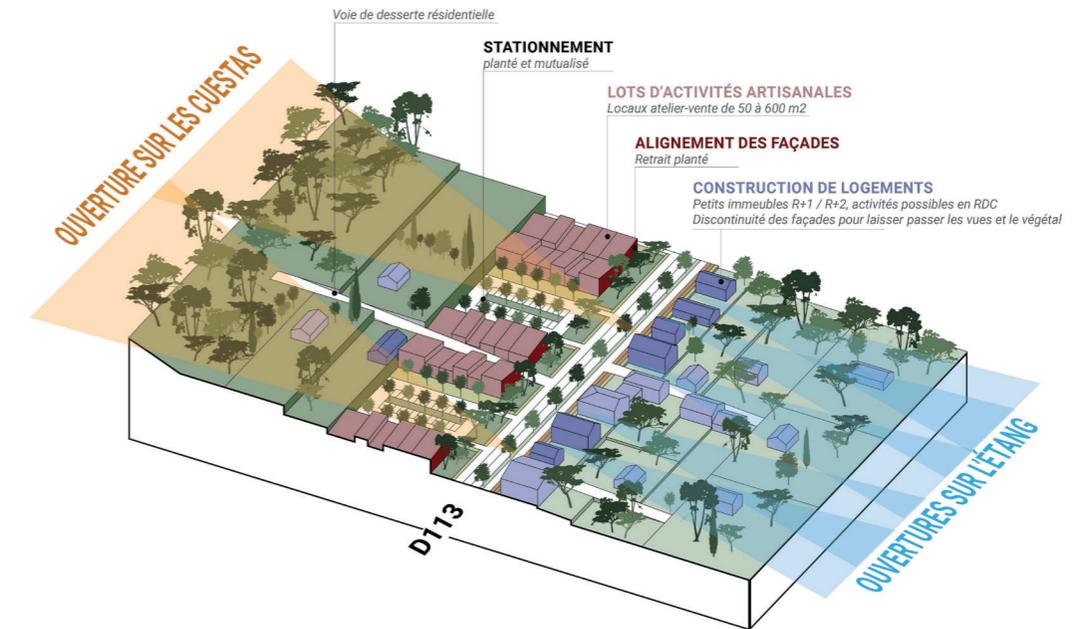
Dans la continuité de ce cadre programmatique a été développée une proposition de morphologie urbaine à donner le long de la RD113. Ainsi, l'Aupa a voulu offrir une vision de cet axe à long terme en proposant la requalification de la route départementale en boulevard urbain, voire en « parkway », et la définition d'une typologie urbaine qui permettront, par la suite, d'encadrer les mutations progressives des activités existantes.



Le secteur de la RD113, trait d'union entre les cuestas et l'étang de Vaine  
© Aupa



■ Axonométrie sur la D113 avant mutation  
© Aupa



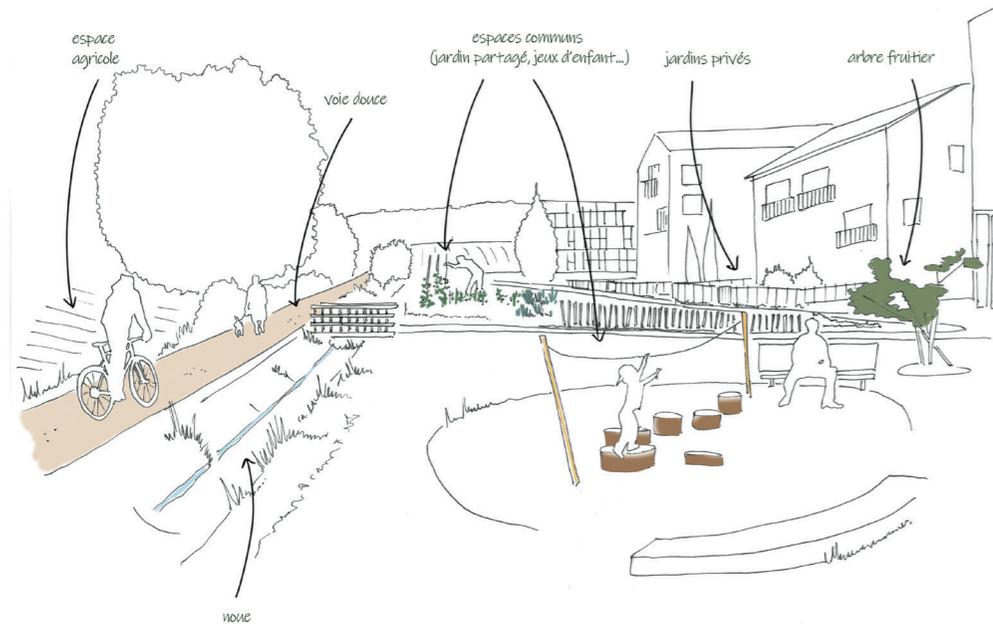
■ Axonométrie sur la D113 après mutation  
© Aupa

## (Re)qualifier les paysages de notre quotidien

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SCoT d'Aix-Marseille-Provence, la Métropole, appuyée par l'agence d'architecture D&A, a mis en place une démarche d'identification et de caractérisation de situations paysagères récurrentes sur le territoire métropolitain.

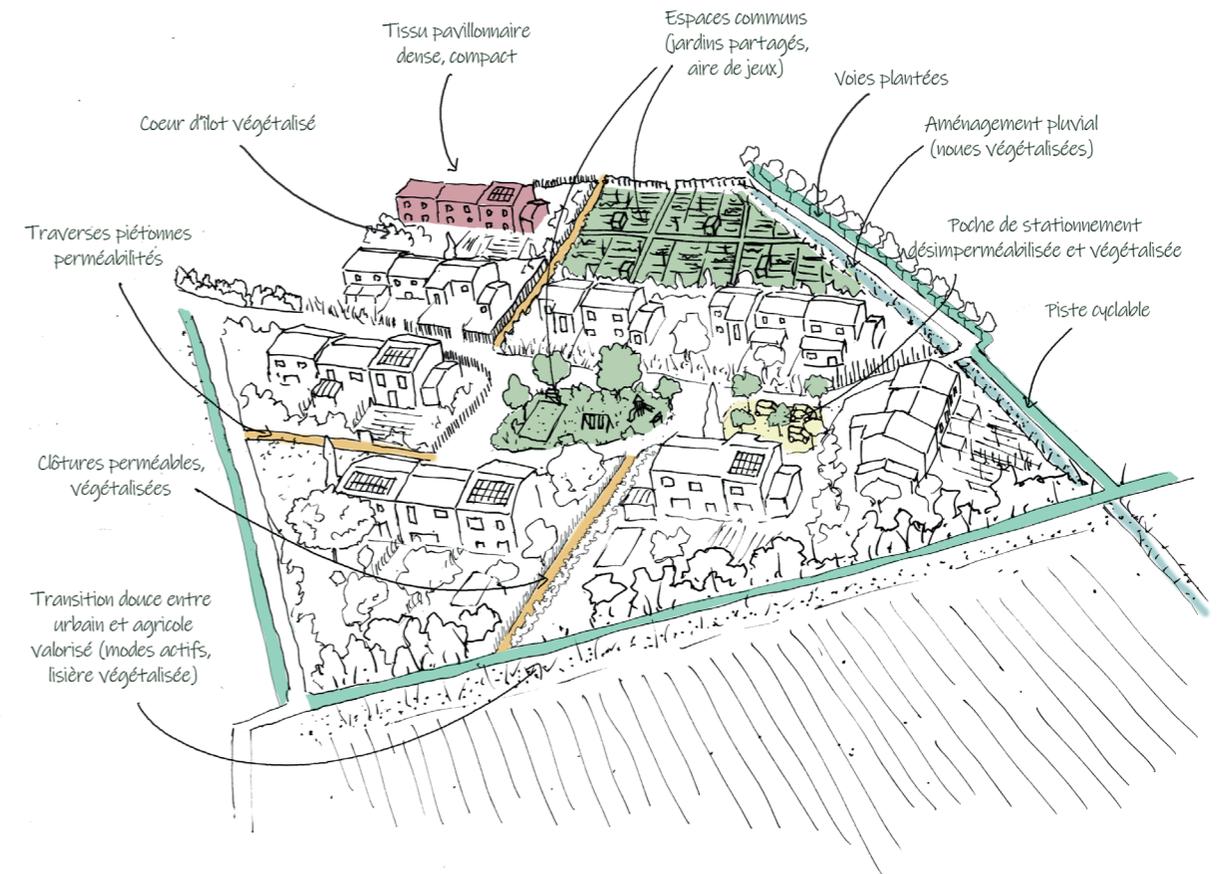
L'Aupa et l'Agam se sont vu confier la réalisation du document Paysages de quotidien – Paysages à (re)qualifier. Pour chacun des motifs, l'objectif est d'identifier les possibles et les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité urbaine, paysagère, architecturale et environnement. En 2022, les deux

agences ont travaillé conjointement sur cinq « motifs paysagers » récurrents : les fronts urbains nets, les fronts urbains diffus, les enclaves pavillonnaires, les îlots économiques et les nouveaux quartiers en quête de nature.



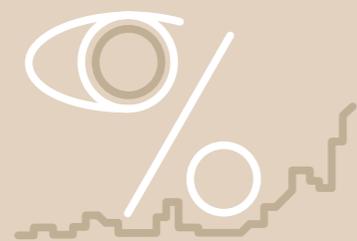
Orientations pour la requalification des espaces d'un tissu pavillonnaire

© Aupa



Orientations pour l'aménagement des lisières urbaines

© Aupa



# PROSPECTIVE & DYNAMIQUES TERRITORIALES

**D**ans une société mondialisée et soumise à des mutations rapides (pandémie, crise économique, migratoire, changement climatique, numérisation...), il devient de plus en plus difficile d'envisager les futurs possibles. Les politiques d'urbanisme, d'aménagement et de développement doivent donc être à l'**écoute permanente des évolutions sociétales, des « signaux faibles » susceptibles de modifier le fonctionnement des territoires**. Au-delà des approches purement quantitatives et « calculatoires », **la prise en compte de modes de vie émergents** peut donc renseigner sur d'éventuelles ruptures dans les modèles de développement que nous connaissons.

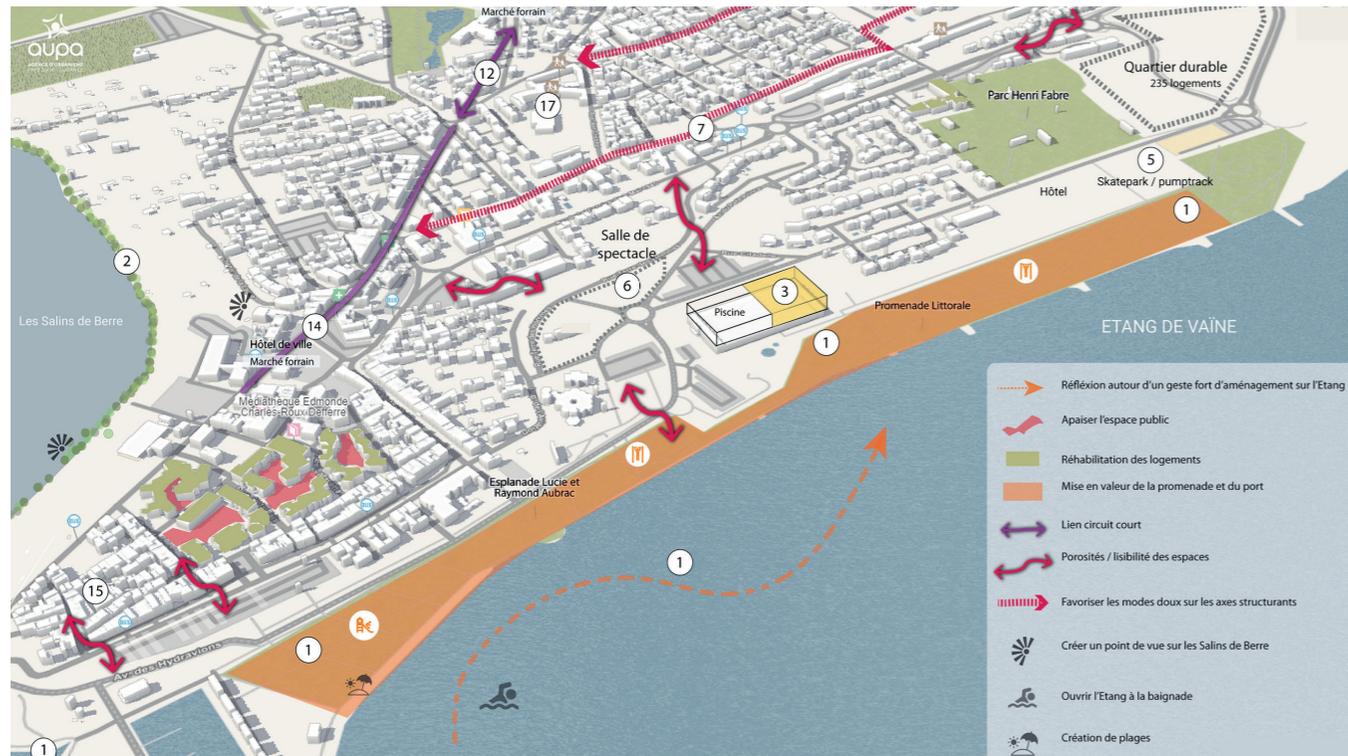
À ce titre, l'atelier Prospective et dynamiques territoriales vous propose une **aide à la décision stratégique et opérationnelle** dans l'élaboration de vos projets de territoire. Face à la complexité des phénomènes dont les logiques sont souvent « supra-territoriales », il est urgent d'aider les élus et décideurs locaux à faire les bons choix. Pour cela, l'analyse la plus « objective » possible des tendances (souvent paradoxales) de nos territoires est indispensable. Cela passe par un **décryptage des données**, une prise de recul plus que nécessaire et la **construction d'une vision prospective, transversale et partagée des dynamiques et des enjeux**.

## Petites Villes de Demain, vers un projet centre-ville

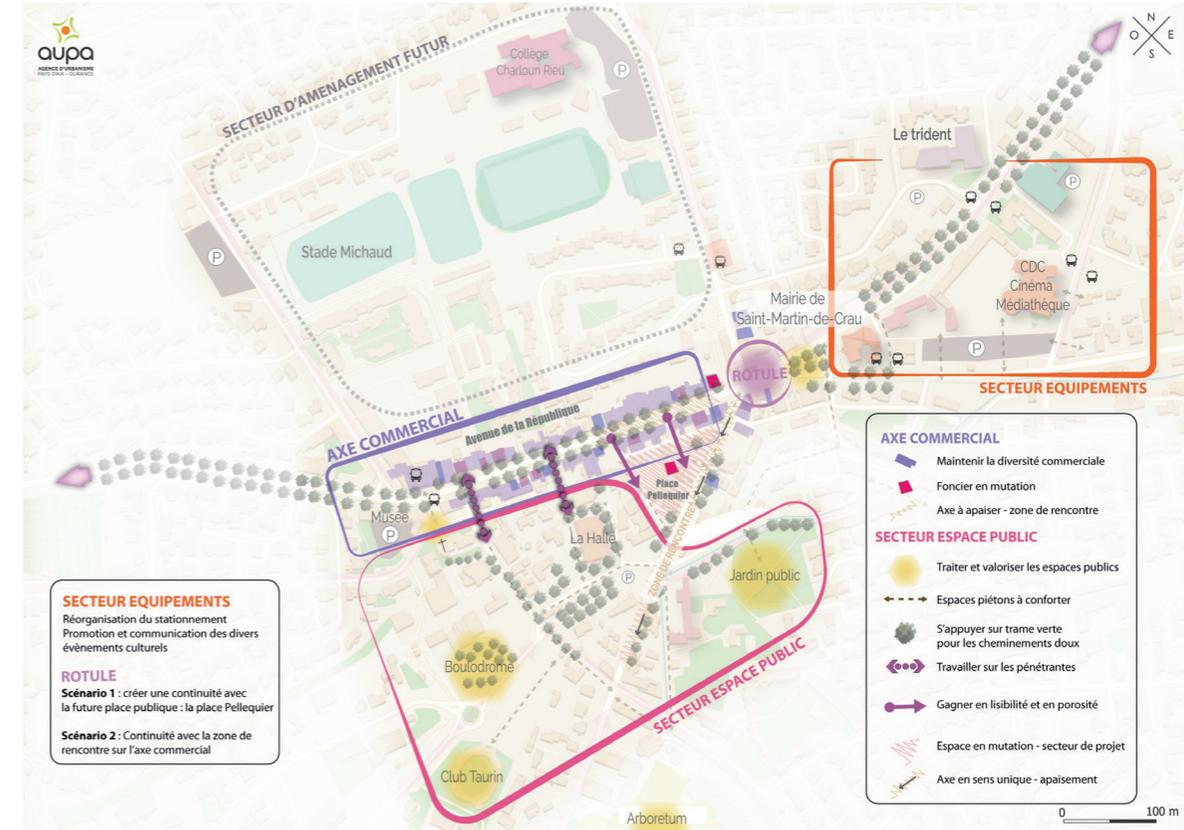
Le programme Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. L'enjeu principal de ce programme est de proposer une vision globale et transversale des centres-villes.

Concernant la commune de **Berre l'Étang**, l'objectif est de mettre en perspective le projet « centre-ville » avec les dynamiques à l'œuvre dans l'ensemble de la commune et du bassin de vie. Trois thématiques principales se sont dégagées, celle de la mobilité, de l'économie et du cadre de vie, ayant comme fil rouge du projet de révéler l'attractivité. L'identification de ces enjeux permet d'élaborer un plan d'action.

Concernant la commune de **Saint-Martin-de-Crau**, les analyses préalables ont permis d'identifier des enjeux de centralité en s'inscrivant plus largement dans une trajectoire de développement durable. L'objectif premier du projet est de révéler la centralité à travers l'histoire de la commune de Saint-Martin-de-Crau, et plus précisément par sa trame verte et bleu. Trois grands secteurs ont été définis : l'axe commercial, le secteur des équipements et celui des espaces publics.



■ Projet de la commune de Berre l'Étang  
© Aupa



### I. Affirmer une identité littorale et nautique

- Mise en valeur et restructuration du littoral
- Mise en connexion et extension du sentier du littoral
- Définition d'un nouvel usage pour le hangar des hydravions/ de la base Par un appel à idée - AMI

### II. Favoriser une mise en réseau inter-connectée : des espaces publics

- Aménagement d'un skatepark et d'un pumptrack
- Construction d'une salle de spectacle
- Favoriser les modes doux sur les axes structurants
- Travailler les connexions entre le centre-ville, son littoral et ses campagnes : ouvrir la commune de ses deux côtés et penser de nouvelles aménités

### III. Développer de nouvelles activités « endogènes »

- Structuration de circuits courts (marchés, cantines écoles / EHPAD..)
- Etude pour la mise en valeur de l'offre en centre-ville : mise en oeuvre d'un parcours marchand (signalétique..), charte des devantures commerciales et politique foncière volontariste

### IV. Renouer avec une intensité urbaine respectueuse de l'identité du centre ancien

- Continuer de lutter contre l'habitat indigne
- Programmation secteur Fernand Léger la Molle

Enjeux de la commune Saint-Martin-de-Crau : révéler la centralité

© Aupa

## Préfiguration du contrat de ville métropolitain et évaluation du contrat de ville du Pays d'Aix

Dès 2023, les acteurs locaux de la Politique de la Ville devraient pouvoir s'appuyer sur un nouveau contrat de ville métropolitain pour déployer un ensemble d'actions sur les secteurs de fragilité et de précarité. Dans ce contexte, 2022 représente une année charnière dans le cadre de la préfiguration du futur contrat de ville. Pour cela, l'Aupa élabore un nouvel indice de fragilité sociale (qui croise plusieurs indicateurs à l'échelle de carreaux de 200m<sup>2</sup>). Au-delà des quartiers prioritaires identifiés par la politique de la ville (QPV; QVA; ZUS), ce travail révèle des secteurs de fragilité qui mériteront une attention particulière dans les prochaines années.

Pour le Territoire du Pays d'Aix, l'accompagnement de l'Aupa, débuté en 2015, se poursuit jusqu'à l'échéance du contrat de ville prorogé jusqu'à fin 2023.

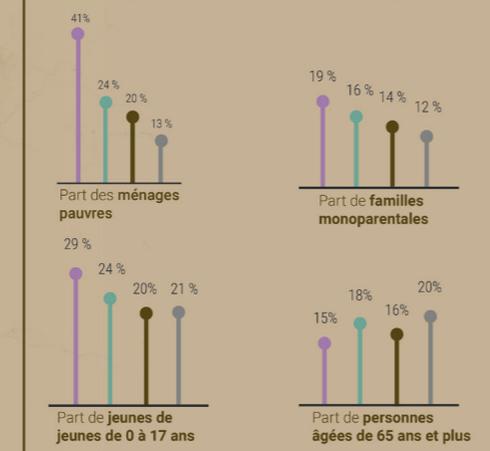
Sur l'ensemble des QPV du Pays d'Aix, l'Aupa actualise les diagnostics, notamment à travers l'observation et le suivi des dynamiques sociales.

### Les poches de précarité et de fragilité sur la métropole AMP

CONTRAT DE VILLE MÉTROPOLITAIN

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Secteurs de précarité QVA et ZUS
- 📍 Secteurs de fragilité

#### DONNÉES STATISTIQUES



© Aupa

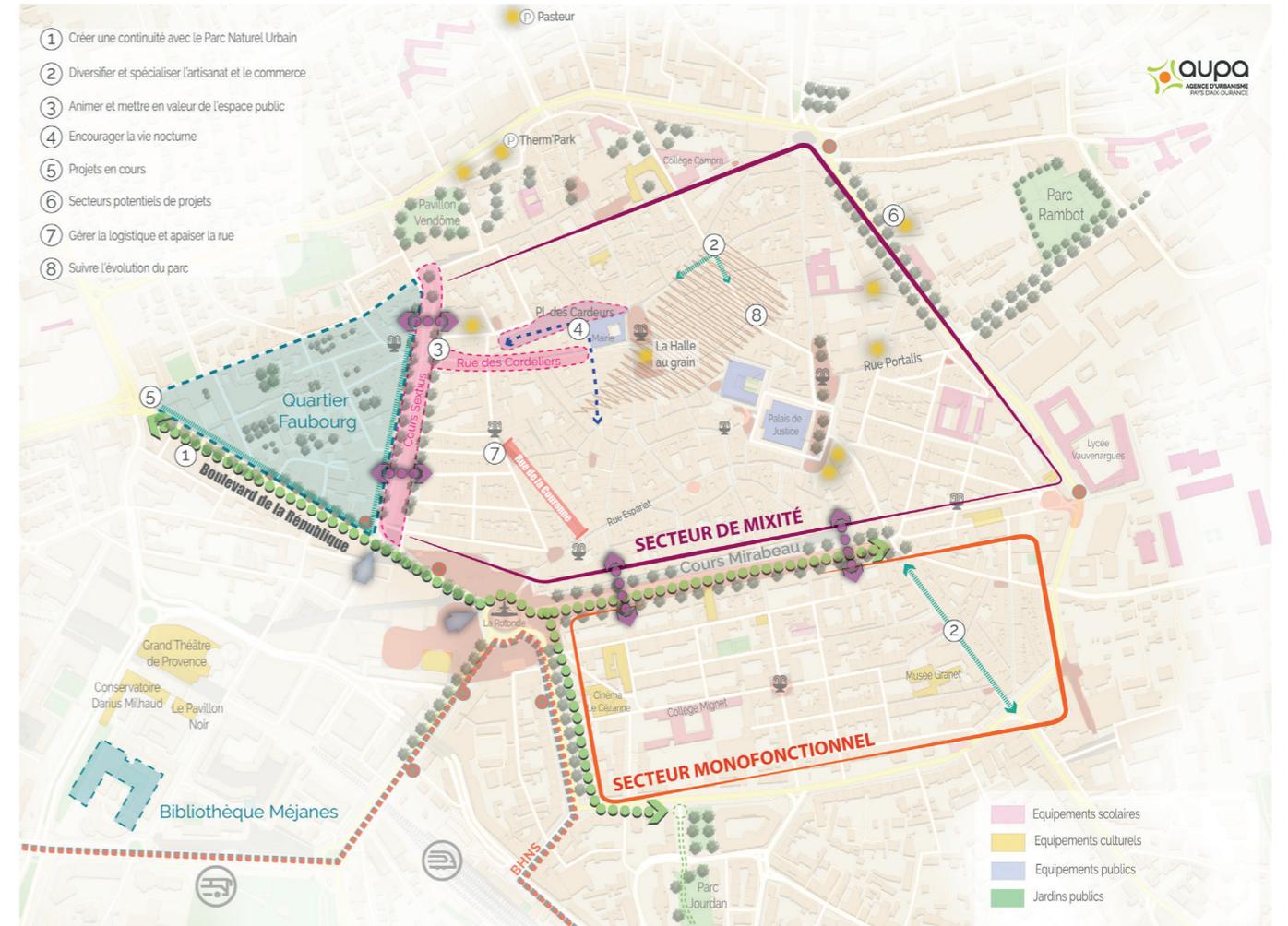
## Évaluation de la concession du centre d'Aix-en-Provence

20 ans après les premières actions de revitalisation du centre-ville, la Société Publique Locale d'Aménagement du Pays d'Aix (SPLA) et la ville d'Aix-en-Provence ont sollicité l'Aupa pour les accompagner dans leur démarche d'évaluation stratégique et prospective. Au regard des investissements réalisés et des grandes dynamiques sociétales à l'œuvre, quel bilan peut-on en tirer tant sur le plan quantitatif que qualitatif ?

Sur la base de ces grandes transitions (évolution des attentes des citoyens en matière d'habitat après la crise sanitaire, changement climatique et impact sur la qualité de vie, inflation et coût de l'énergie, nouveaux usages touristiques du parc de logement de type « airbnb », e-commerce et livraison à domicile, télétravail...), quelle stratégie et orientations pour la concession à l'horizon 2030 sur les champs de compétences qui lui sont délégués ?



Le centre-ville d'Aix-en-Provence  
© Jérôme Ghera



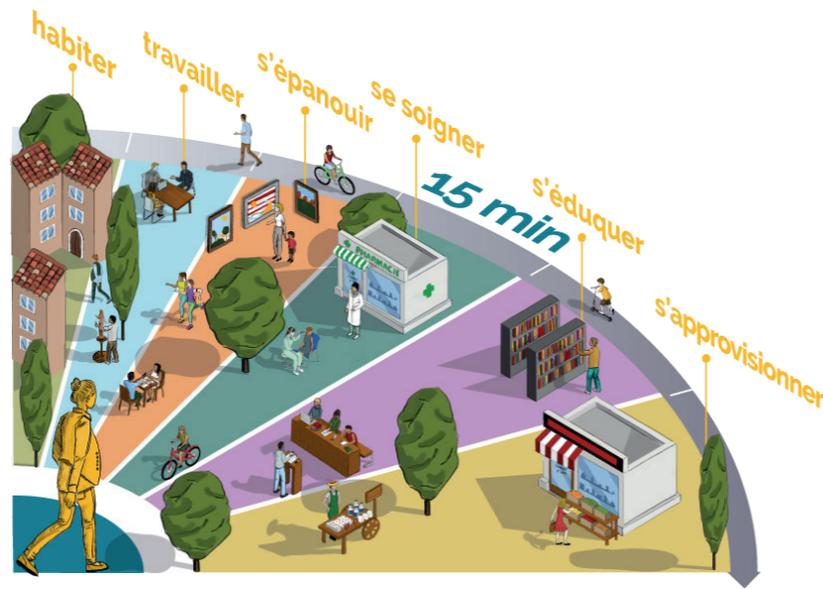
Enjeux du centre-ville d'Aix-en-Provence : comment concilier attractivité et résidentialité ?  
© Aupa

## Ville des courtes distances

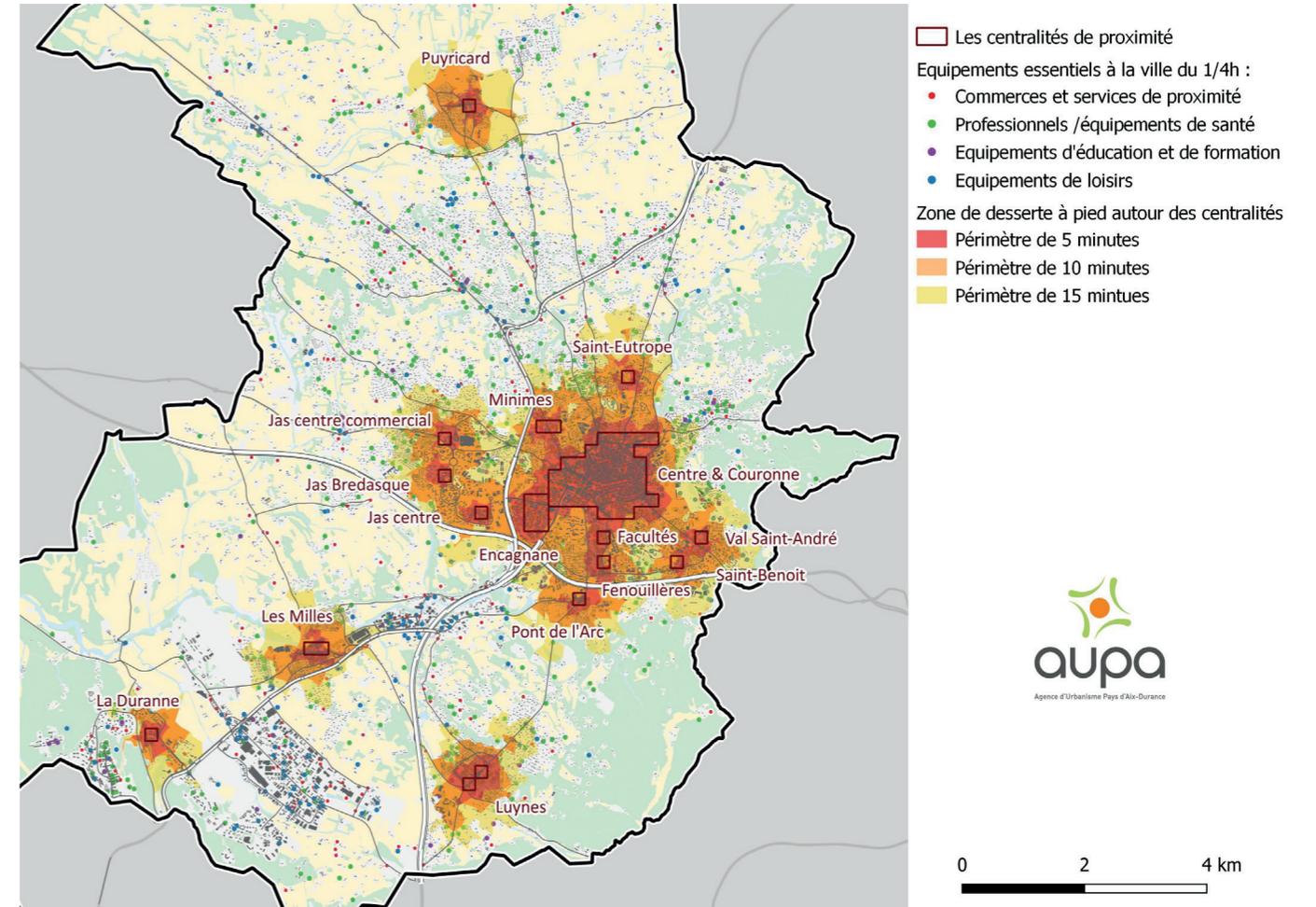
La crise sanitaire a été un accélérateur de changements et a profondément questionné nos façons d'aménager et de penser le développement des territoires. Les impacts de cette crise sont multiples, en instaurant notamment un nouveau rapport au travail, au logement, à la consommation, à l'urbanisme et à la mobilité.

Dans ce contexte, le concept de «ville des courtes distances» est porteur de multiples enjeux. Il nous incite à réévaluer nos modèles de planification en privilégiant une intensification des usages, la mutualisation et l'hybridation au détriment du «zoning», l'aménagement au regard de la localisation des pôles de centralité et l'accès de tous les habitants aux commerces et services essentiels. Enfin, cette démarche innovante nous rappelle combien l'échelle du quartier est structurante dans la gestion des territoires ainsi que le rôle déterminant des espaces publics dans l'organisation de la vie sociale.

À la suite du séminaire prospectif «Aix Demain» organisé par la ville et l'Aupa en novembre 2021 en présence de l'initiateur du concept, le Professeur Carlos Moreno, l'Aupa a engagé un travail pour décliner et traduire localement ce concept à l'échelle de la ville d'Aix-en-Provence.



■ La Ville des courtes distances  
© Aupa



■ La ville des courtes distances à Aix-en-Provence  
© Aupa



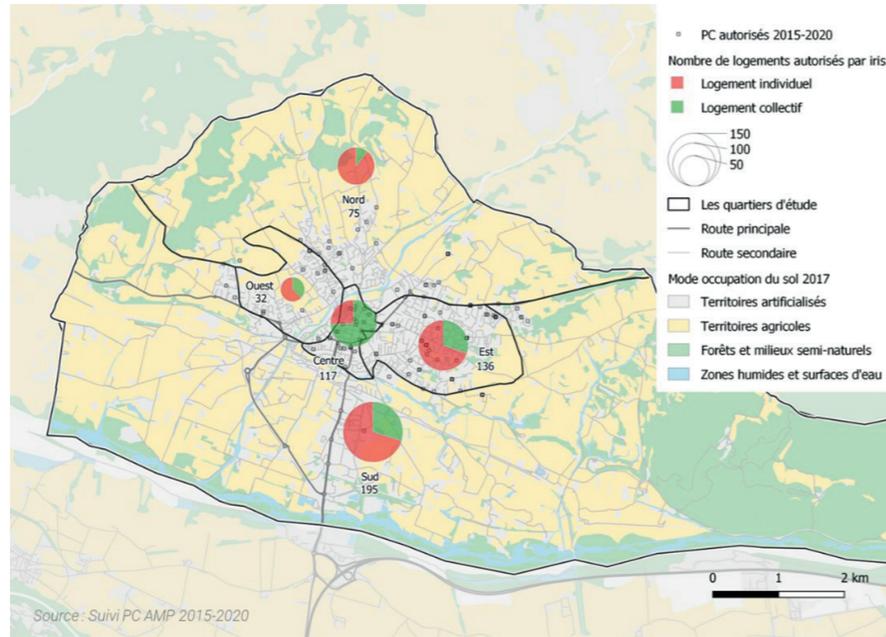
## Pertuis 2040

Pertuis est une ville moyenne de 20 000 habitants, capitale culturelle et historique du Sud Luberon, mais aussi pôle économique majeur de l'interland aixo-marseillais. Au-delà de son dynamisme qui n'est plus à démontrer, la commune doit faire face à de multiples enjeux.

Par ailleurs, Pertuis affiche des objectifs ambitieux de développement dont le PLU (approuvé en 2015) est aujourd'hui en phase de concrétisation. Toutefois, si le développement de la commune semble bien calibré pour les 10 - 15 prochaines années (temporalité PLUi), qu'en sera-t-il après ?

Dit autrement, quel projet de ville à l'horizon 2040 ? Quel positionnement stratégique imaginer dans un monde post-Covid ? Comment construire une vision prospective qui prenne en compte les grandes tendances socio-économiques et les évolutions sociétales en cours et à venir sur le développement de la ville ?

C'est dans ce cadre que la ville de Pertuis a sollicité l'Aupa pour l'aider dans la formulation de sa stratégie territoriale post-PLUi (horizon 2040).



■ Répartition des logements autorisés par quartier d'étude

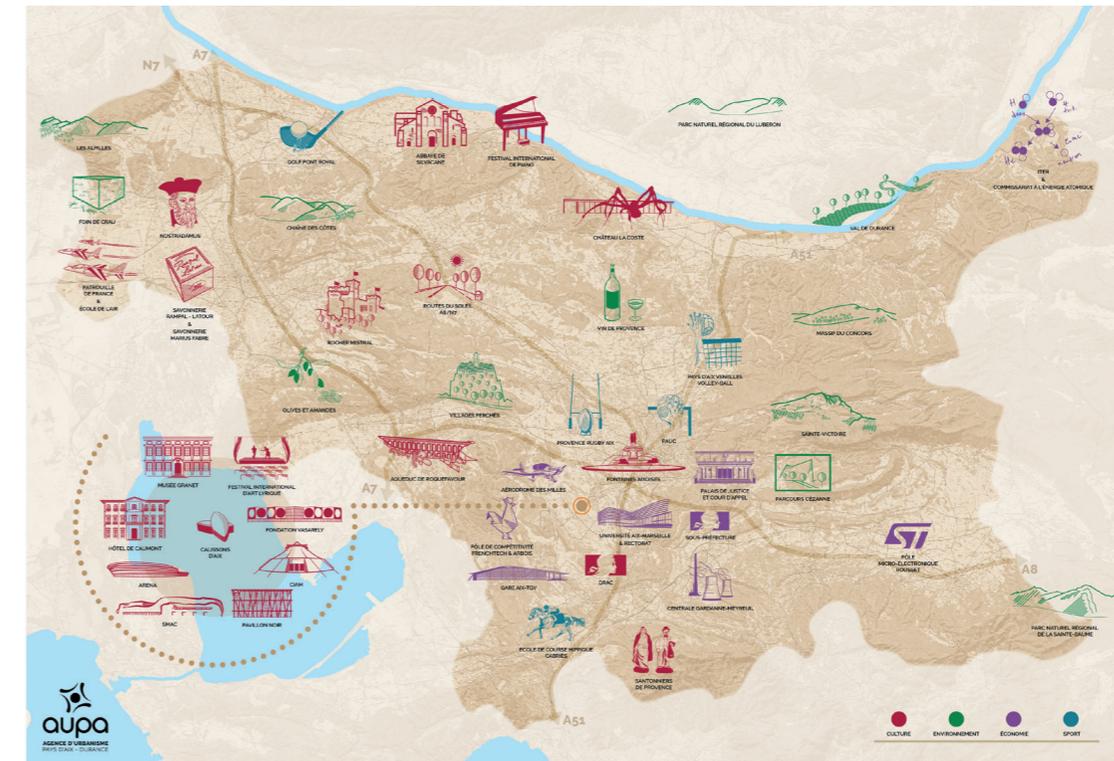
© Aupa

## L'arrondissement d'Aix-en-Provence au cœur de nouvelles dynamiques

Vaste territoire de 1 700 km<sup>2</sup>, l'arrondissement d'Aix-en-Provence regroupe 48 communes et plus de 450 000 habitants. Son cadre géographique, agricole et naturel exceptionnel (81 % du territoire) est un facteur d'attractivité indéniable. Pour renforcer cette attractivité et fédérer les forces-vives (acteurs du monde économique, universitaire, associatif, culturel...), Monsieur le Sous-Préfet, Bruno Cassette, a initié une démarche de valorisation et un réseau des ambassadeurs de Provence pour faire rayonner ce territoire et faciliter l'émergence de nouveaux projets.

Le 12 décembre dernier, la deuxième soirée des ambassadeurs s'est déroulée au Conservatoire Darius Milhaud (250 invités). L'Aupa, partenaire du réseau, a animé la soirée en compagnie de Monsieur Eric Antoine et de nombreuses autres personnalités. Une occasion pour l'Agence de dresser un état des lieux des forces et faiblesses du territoire. En effet, l'attractivité indéniable de l'arrondissement est aujourd'hui menacée et les défis prospectifs sont nombreux :

- Le dérèglement climatique et l'adaptation du territoire aux conséquences du réchauffement
- Le foncier et l'accès au logement pour les classes moyennes
- Le rapport ville-campagne et la gestion des dynamiques périurbaines
- La mobilité métropolitaine et notamment l'accès aux pôles d'emplois



■ Les vecteurs d'attractivité

© Aupa

## Appui à la mise en place du conseil de développement métropolitain (CODEV)

Dans le cadre de ses missions de prospective territoriale, l'Aupa accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans l'élaboration de son projet métropolitain à l'horizon 2040. À ce titre, l'installation du nouveau CODEV marque une volonté d'ouverture forte à la participation citoyenne. Composé de 240 membres, le CODEV a vocation à accompagner l'institution dans l'appréhension des enjeux métropolitains, ses

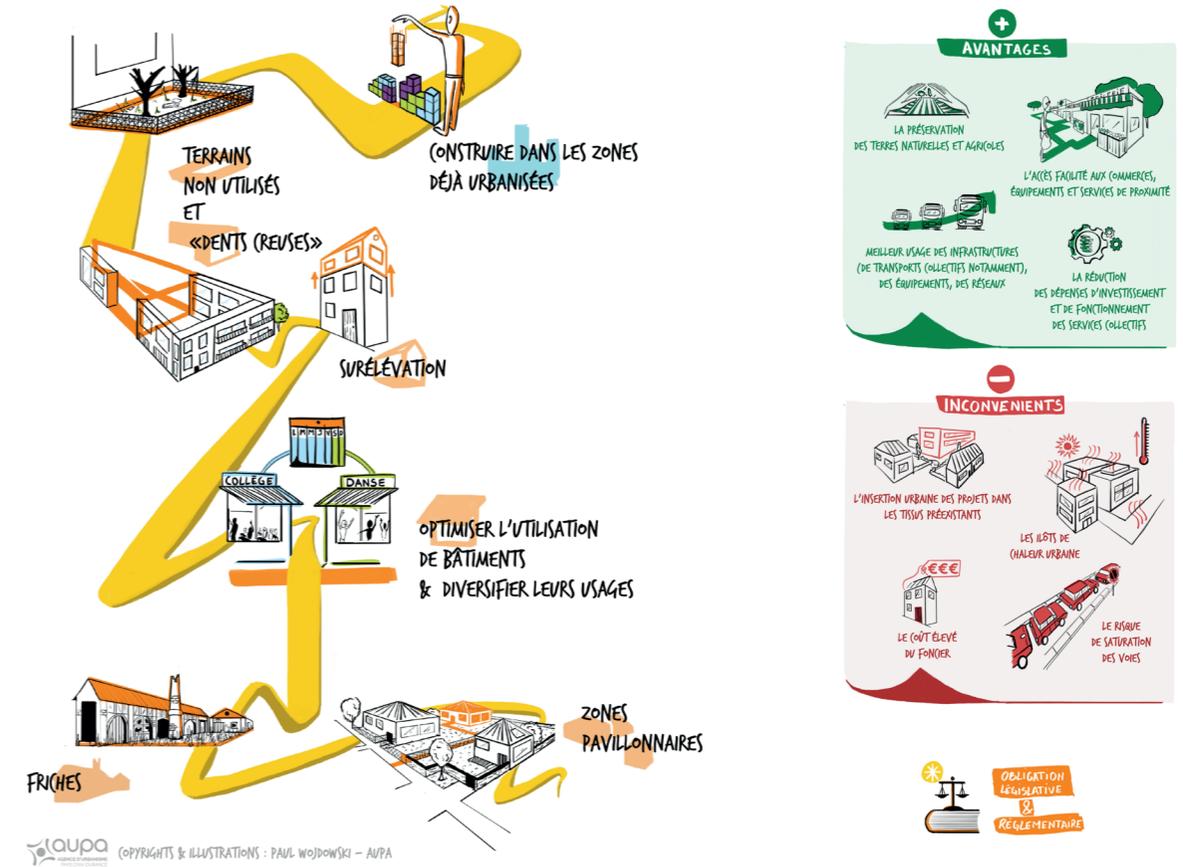
réflexions et la mise en œuvre de ses politiques publiques.

En 2022, l'Aupa accompagne le conseil de développement dans ses réflexions: appui à l'animation, éclairages techniques, conduites d'études spécifiques. À titre d'illustration, un travail a été mené sur les enjeux de la densification dans un contexte de sobriété foncière.



©Aupa

# LA DENSIFICATION



■ Les enjeux de la densification

© Paul Wojdowski | Aupa

## Vers un nouvel exode urbain en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

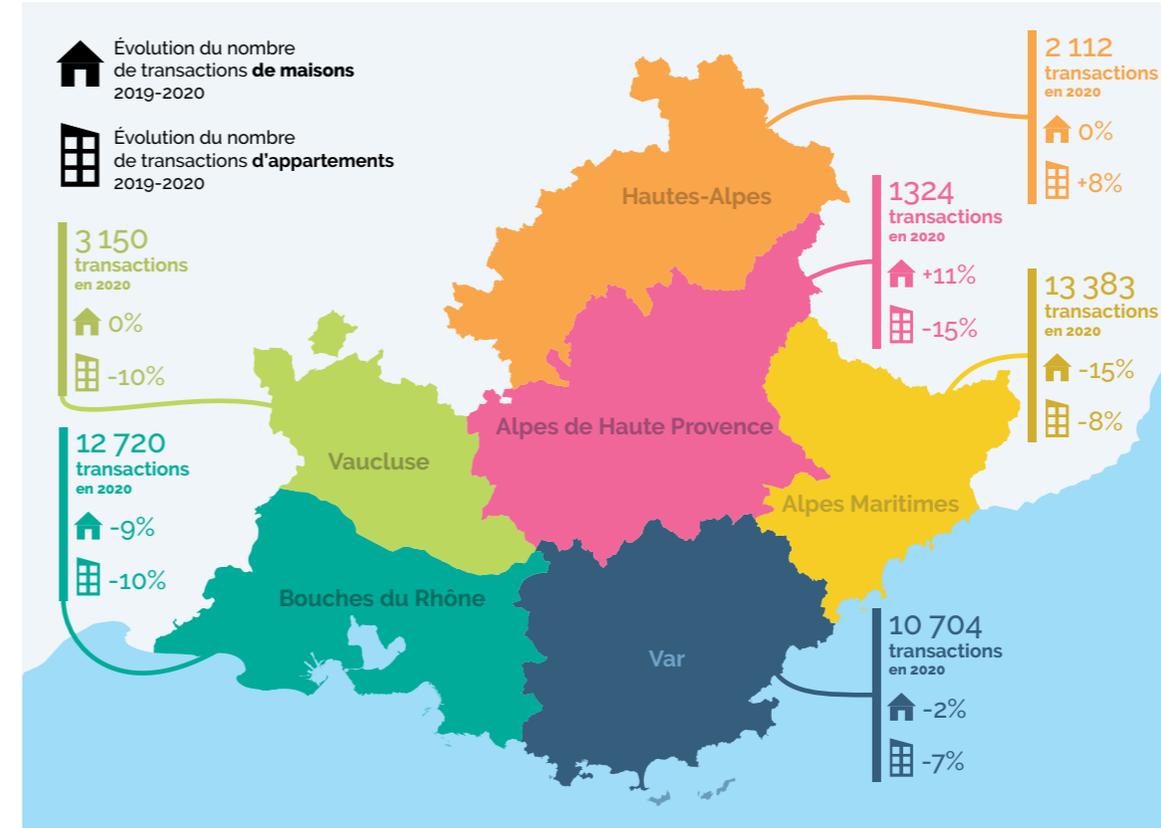
Dans le cadre de son partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Réseau de l'Observation territoriale – SUDOBIS), l'Aupa a organisé le 15 novembre 2022, un webinaire sur le thème de l'exode urbain. Il s'inscrit dans un cycle de séminaires dont l'objectif est de partager et confronter les points de vue sur une thématique à fort enjeu, en lien avec les politiques publiques. Ils visent à partager des résultats, des bonnes pratiques et des représentations.

Le phénomène d'exode urbain est un concept qui a été largement utilisé lors des premiers confinements, révélant une crainte des urbains (notamment parisiens), à vivre un confinement en ville dans de petits appartements. Bien que les questions de desserrement urbain et de la baisse d'attractivité des grandes Métropoles préexistaient à la crise sanitaire, celle-ci a ravivé les débats autour du « désir de campagne » des citadins.

Près de trois ans après le début de la crise sanitaire, quelle est la réalité de ce phénomène et quelles tendances possibles à moyen terme ? Les travaux menés et présentés par de nombreux experts lors de ce webinaire (M. Olivier Bouba-Olga, Mme Aurélie Delage, l'INSEE...) tendent à montrer que si la notion « d'exode » est trop forte, des

signaux faibles interrogent sur l'évolution de nos modes de vie, de travail et d'habiter les territoires, et donc d'envisager la planification et l'aménagement.

À cette occasion, l'Aupa a présenté les résultats de l'étude menée dans le cadre des cahiers prospectifs en 2021/2022, en partenariat entre les 4 agences et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces cahiers dévoilent les premiers impacts de la crise sanitaire autour de 4 thématiques : l'exode urbain, vivre en ville à l'heure épidémique, la capacité alimentaire et le tourisme.



Les transactions immobilières en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

© Aupa | Base de données Perval 2019-2020



# STRATÉGIES TERRITORIALES & FONCIÈRES

L'atelier a comme domaines d'intervention les **stratégies territoriales, urbaines et foncières**. Ainsi, de l'échelle du quartier à celle de grands territoires, l'atelier apporte aux collectivités une **aide à la décision en matière de planification et d'études stratégiques interdisciplinaires** : élaboration de projets de territoire, participation à la production de documents réglementaires (SCoT, PLU-i) et bilans d'application, travaux thématiques contribuant aux stratégies territoriales, études foncières ou de capacités, stratégies de revitalisation et de programmation urbaine...

L'atelier accompagne également les communes dans l'anticipation des **besoins en équipements scolaires**, grâce à des estimations d'évolution

d'effectifs s'appuyant sur des tendances démographiques et sur la programmation des projets d'aménagements communaux.

Ayant l'**interdisciplinarité** à cœur, les échanges internes et quotidiens avec les experts thématiques des autres ateliers de l'Agence enrichissent nos réflexions. La diversité d'échelles spatiales et temporelles suscite notre curiosité, elle est essentielle pour nous afin de **concilier au mieux le temps long de l'aménagement et les besoins immédiats des populations**. L'équipe se donne le **droit à l'expérimentation** urbaine pour accompagner les évolutions sociétales, pour repositionner les usagers au cœur des territoires et **pour inscrire la participation citoyenne dans ses réflexions**.

## Le Pays d'Aix finalise son projet de PLUi pour le territoire

Cette année encore, l'Aupa accompagne le Pays d'Aix sur l'élaboration du PLUi. Le projet de territoire, exprimé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dont le débat a eu lieu en 2019, s'est enrichi grâce à une série d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

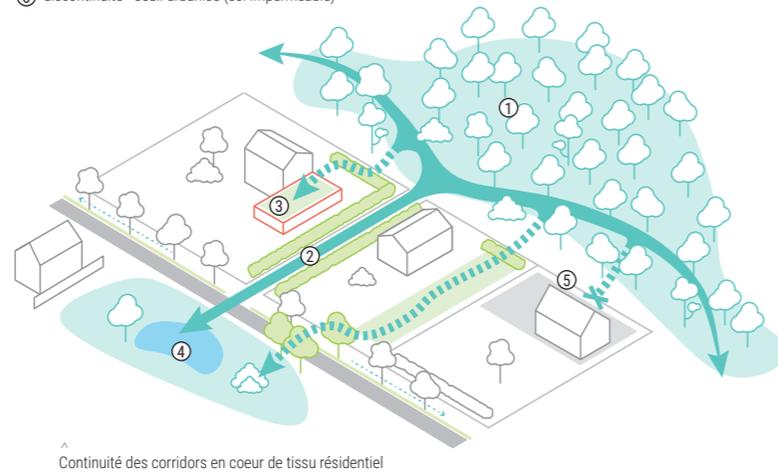
Premièrement, les trois piliers fondateurs du PADD, à savoir Environnement, Proximité et Attractivité, sont déclinés sous le prisme de la résilience pour donner naissance à la rédaction de trois OAP thématiques rédigées par l'AUPA. Elles évoquent la biodiversité, la santé, l'alimentation, la nature en ville, le cycle de l'eau... Elles permettent au Pays d'Aix de mieux répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Deuxièmement, en lien avec les travaux menés pour l'élaboration du SCoT d'Aix-Marseille Provence, de grands secteurs sont identifiés comme stratégiques. Ils concentrent de forts enjeux, à la fois sociaux, économiques et environnementaux et subissent des pressions urbaines et anthropiques qu'il est nécessaire de maîtriser. Cinq secteurs identifiés comme stratégiques font ainsi chacun l'objet d'un document d'OAP spécifique dans le PLUi du Pays d'Aix.

Troisièmement, l'Aupa contribue, aux côtés du bureau d'études Citadia, à l'élaboration des 150 OAP sectorielles contenues dans le PLUi du Pays d'Aix.

L'année 2022 est aussi marquée par une série de réunions publiques durant lesquelles les élus, appuyés par les services de la Métropole, le bureau d'études Citadia et l'Aupa, ont pu présenter la traduction réglementaire de leur projet de territoire. OAP, zonage et règlement ont été exposés dans les grandes lignes aux nombreux habitants qui ont fait le déplacement.

- ① Réservoir de biodiversité - forêt
- ② corridor continu - végétation linéaire (haies)
- ③ espaces relais - toiture végétalisée, jardin, élément ponctuel ...
- ④ réservoir de biodiversité - marre
- ⑤ discontinuité - seuil urbanisé (sol imperméable)



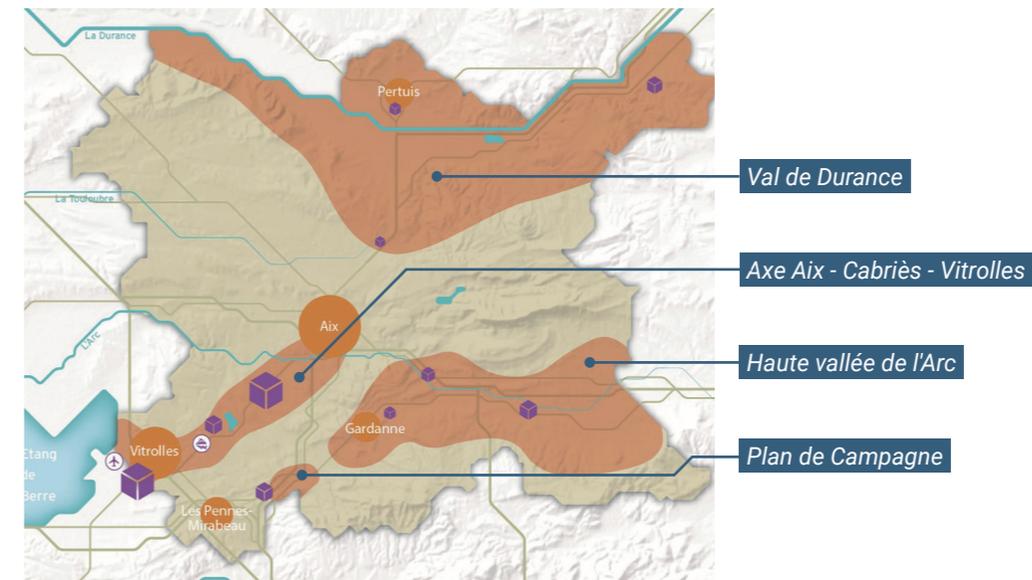
■ Exemple d'OAP thématique  
© Aupa



■ Réunion publique PLUi  
© Aupa



■ Exemple d'OAP sectorielle  
© Aupa



■ Des secteurs stratégiques cumulant des enjeux identifiés  
© Aupa

## Un projet de territoire pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

Débuté en 2017, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) progresse avec un objectif d'approbation fin 2024. Dans ce cadre, l'Aupa et l'Agam poursuivent les missions engagées depuis six ans.

L'année 2022 marque une étape importante avec le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lors du conseil métropolitain d'octobre. Ce document oriente l'avenir du territoire métropolitain, il fixe des objectifs concrets à atteindre, et porte des grands choix de développement et de protection.

Ce projet politique se construit avec les élus et techniciens métropolitains, les communes et les habitants. Ainsi, les agences participent aux réunions techniques avec les partenaires et présentent les principaux éléments du SCoT lors des réunions publiques.

De plus, les agences contribuent à la rédaction et à la production cartographique du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) avec son volet commercial (DAACL).

Enfin, l'Aupa poursuit son accompagnement sur quatre secteurs à enjeux : Val de Durance, Gardanne/Haute Vallée de l'Arc, Plan-de-Campagne et Aix-Sud/Cabriès/Vitrolles.



■ Environ 270 participants lors des réunions publiques  
© Aix-Marseille-Provence Métropole

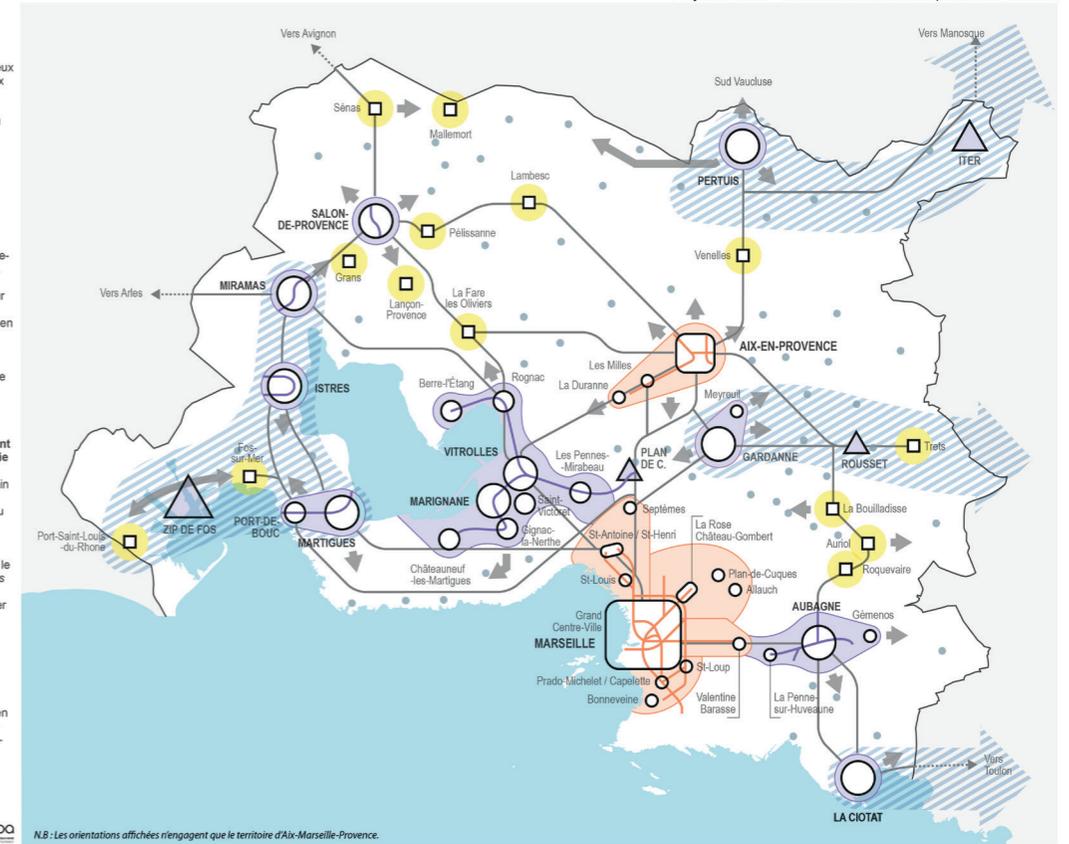


■ Le PADD débattu en conseil métropolitain  
© Aix-Marseille-Provence Métropole

## RECENTRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN AUTOUR DES PÔLES MÉTROPOLITAINS ET DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

Projet de PADD - débat au conseil métropolitain de 20/10/22

- Affirmer le rayonnement et les liens entre pôles métropolitains**  
Affirmer les pôles métropolitains comme lieux d'accueil privilégiés du développement, aux fonctions métropolitaines structurantes. Organiser leur développement autour du réseau de transports urbains à haut niveau de service (métro, tramway, BHNS) pour structurer leurs continuités urbaines.
- Équilibrer les bassins de vie en renforçant les pôles de développement et les pôles d'équilibre**  
Structurer des pôles de développement autour des villes moyennes et des villes qu'elles agrègent. Organiser leur développement autour du réseau de transport urbain.  
Rechercher l'équilibre habitat-emploi autour des pôles économiques périphériques, en articulation avec les pôles de l'armature et en lien avec les territoires voisins.  
Accompagner le développement de pôles d'équilibre. Renforcer leur offre économique en fonction du poids de la commune et en complémentarité avec les pôles voisins.
- Développer l'armature de transports pour mieux connecter les pôles de développement et les pôles d'équilibre à leurs bassins de vie**  
Développer le réseau de transport interurbain métropolitain (TER, car à haut niveau de service, tramway interurbain) et connecté au réseau de transport de proximité  
Connecter les pôles de développement et d'équilibre à leur bassin de vie : développer le réseau interurbain des Territoires (transports en commun et mobilités partagées) pour limiter les déplacements en voiture et faciliter les rabattements vers les pôles.
- Permettre un développement mesuré des pôles de proximité en complémentarité avec les pôles voisins**  
Conforter leur vocation résidentielle et permettre un développement mesuré en lien avec les autres pôles de services de proximité. Développer des services complémentaires répondant à l'évolution des modes de vies.



N.B. : Les orientations affichées n'engagent que le territoire d'Aix-Marseille-Provence.

■ L'armature urbaine projetée dans le SCoT  
© Aix-Marseille-Provence Métropole

## Un projet d'aménagement et de développement durable pour Gardanne et Meyreuil

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire de Gardanne-Meyreuil, l'État et la Métropole AMP ont confié à l'Aupa la réalisation d'une étude visant à renforcer la vision stratégique à moyen terme sur l'aménagement durable de ce territoire.

La première phase de cette étude a consisté à mener un diagnostic multi-thématique (économie, habitat, déplacements, risques, pollutions, agriculture...), à l'échelle des deux communes. Ce diagnostic a été présenté le 20 octobre dernier lors de la commission cadre de vie, l'une des instances de dialogue mises en place pour animer le Pacte.

Les partenaires institutionnels associés (Métropole AMP, Région Sud-PACA...), les associations locales et les Comités d'Intérêts de Quartier (CIQ) ont partagé les principales conclusions du diagnostic et salué le travail de l'Aupa.

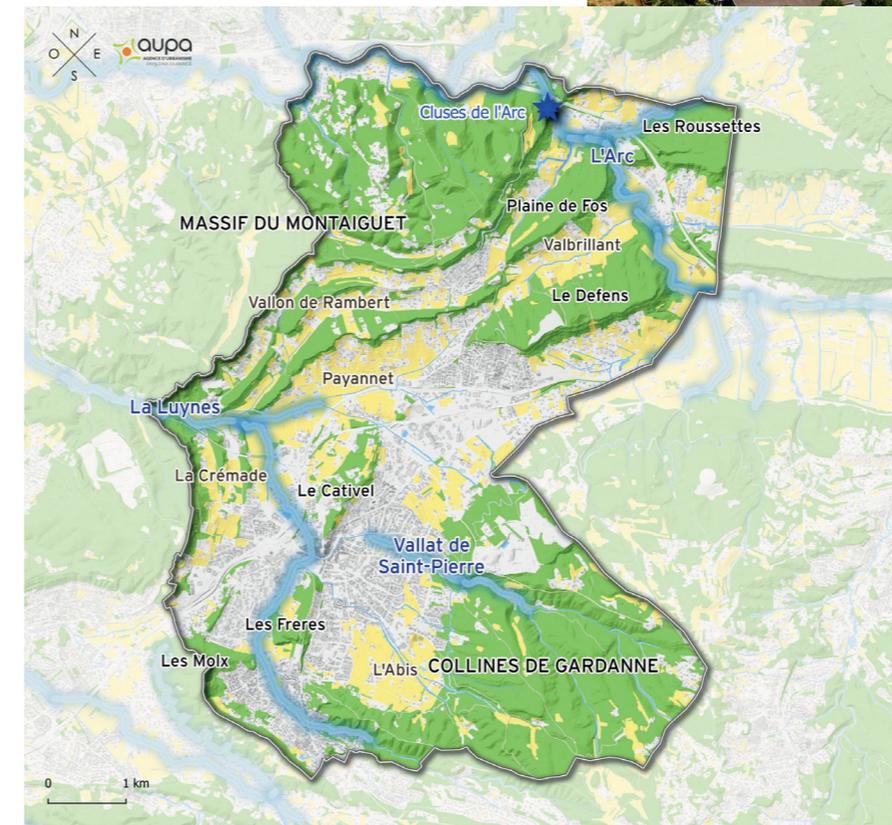
À partir des enjeux identifiés, la suite de ce travail sera de définir des principes d'aménagements prioritaires sur les différentes thématiques abordées et de coconstruire, avec les acteurs de la commission cadre de vie, un schéma stratégique d'orientations spatialisées.

En 2023, l'Aupa restera mobilisée pour accompagner les partenaires de cette démarche.



■ Présentation du diagnostic en commission cadre de vie  
© Aupa

■ Une forte imbrication entre espaces industriels et urbains  
© François Moura pour la Métropole Aix-Marseille-Provence



■ Un patrimoine naturel et agricole étendu  
© Aupa

## Le Pays d'Arles au cœur des enjeux de sobriété foncière

À l'heure des questions sur le changement climatique, la perte de surfaces agricoles et naturelles, l'étalement des villes et les phénomènes liés à l'artificialisation des sols, le Pays d'Arles engage une réflexion sur l'avenir de son territoire, et la possible révision de son SCoT.

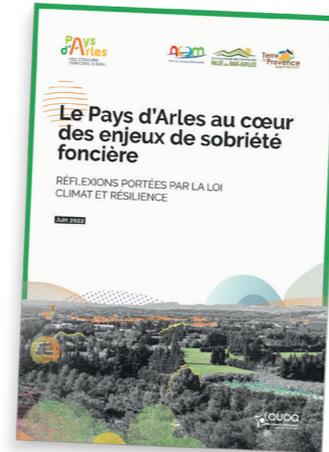
L'intervention de l'Aupa s'est focalisée sur l'analyse des dynamiques passées au regard des objectifs de la loi Climat et Résilience, avec la réalisation d'une publication et l'animation des 2<sup>e</sup> rencontres du SCoT.

La publication aborde l'évolution de l'occupation du sol entre 2009 et 2017 grâce au Mode d'Occupation du Sol (MOS), aujourd'hui outil incontournable dans l'analyse des territoires. Les résultats sur la consommation passée sont mis

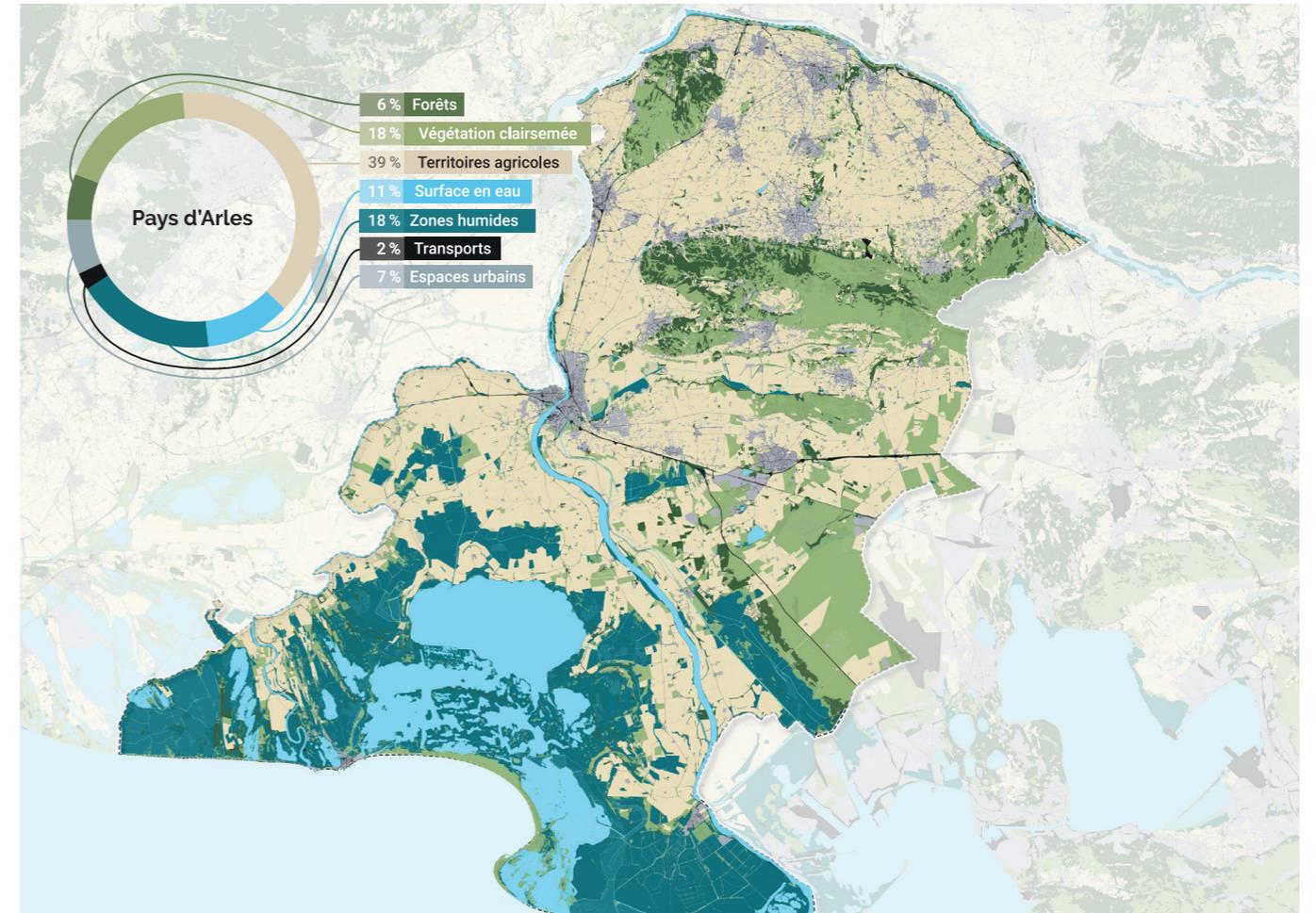
en perspective avec les tendances démographiques, économiques et résidentielles.

Lors des deuxièmes rencontres du SCoT, une quarantaine d'élus et techniciens du Pays d'Arles ont pu échanger sur les enjeux de sobriété foncière portés dans la loi Climat et Résilience. L'Aupa est venue animer la première partie de la rencontre, permettant de présenter les principaux objectifs issus de la loi ainsi que les nouvelles obligations pour les collectivités territoriales en matière de planification.

En 2023, l'Aupa accompagnera le PETR du Pays d'Arles dans la révision du SCoT, qui permettra notamment d'intégrer les objectifs de la loi Climat et Résilience.



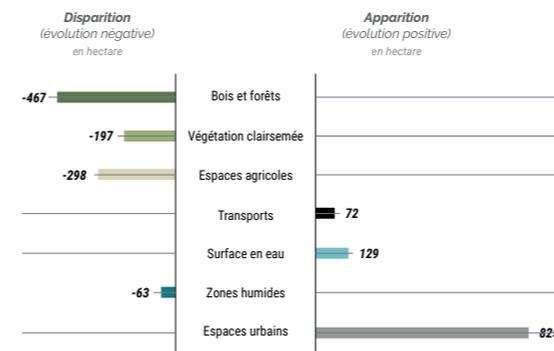
Couverture de la publication  
© Aupa



Occupation du sol sur le territoire du Pays d'Arles en 2017  
© Aupa



Deuxième rencontre du SCoT du Pays d'Arles  
© PETR du Pays d'Arles



Évolution de l'occupation du sol entre 2009 et 2017  
© Aupa

## Comment territorialiser la consommation d'espace dans la Région Sud-PACA?

Dans le cadre de l'évolution du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), les agences d'urbanisme (Aupa, Aurav, Audat et Agam) accompagnent la Région Sud-PACA dans l'animation des Instances Territoriales de Dialogue (ITD), moments d'échanges privilégiés entre les acteurs des territoires et l'État.

L'année 2022 est principalement consacré à la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation d'espace imposé par la loi Climat et Résilience adopté en août 2021. Le SRADDET doit fixer une trajectoire par tranches de 10 ans permettant d'atteindre un objectif d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050, et peut décliner cet objectif à l'échelle infrarégionale.

Une première ITD régionale, réunissant une centaine de participants, s'est tenue en avril 2022 à Forcalquier sous la présidence de David Géhant (Vice-Président de la Région, en charge de l'aménagement du territoire, de l'aide aux communes et aux intercommunalités). Puis, chaque espace régional (provençal, alpin, azuréen et rhodanien) a accueilli une ITD à destination des élus locaux. Plus de 150 participants ont assisté à ces rencontres s'inscrivant en complémentarité aux réflexions engagées par la conférence régionale des SCoT.

Au cours de ces instances, les agences d'urbanisme ont rappelé le contexte législatif, puis présenté les premiers indicateurs de la consommation passée sur la période de référence (10 ans) afin d'échanger sur la territorialisation possible.

Enfin, début décembre, lors de la journée de la connaissance organisée par la Région, l'Aupa a animé un atelier intitulé «Réduction de la consommation foncière : quels critères qualitatifs pour éclairer les choix des politiques publiques?».



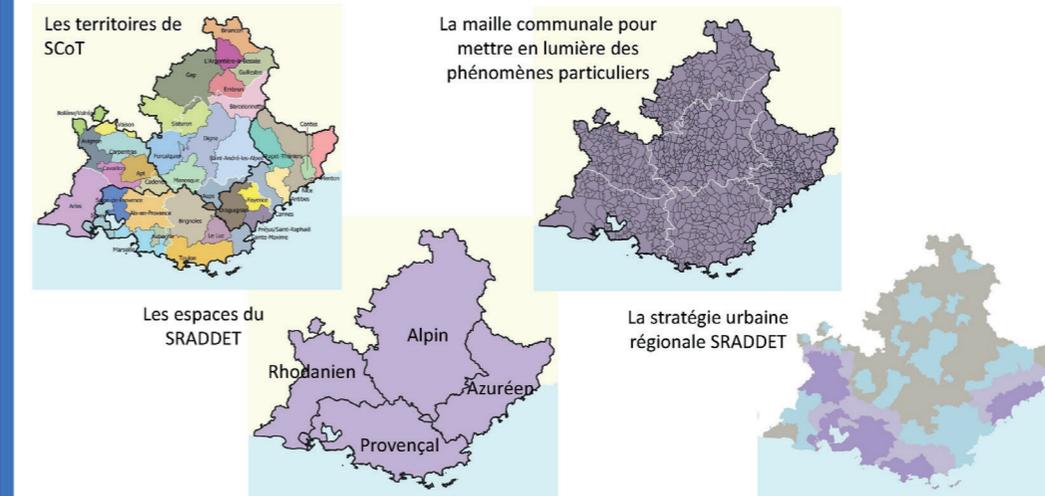
■ Journée de la connaissance du territoire de la Région Sud-PACA  
© Yann Bouvier



■ Instance Territoriale de Dialogue – Espace Rhodanien  
© Région Sud-PACA

### Des analyses à mettre en perspective au regard de différentes échelles

#### Au cours des instances territoriales de dialogue par espace



■ Quelles échelles de territorialisation ?  
© Région Sud-PACA



# TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

L'atelier accompagne les collectivités dans la **définition et la mise en œuvre de leurs politiques environnementales** sur des thématiques plurielles : la **biodiversité**, le **climat**, l'**énergie**, la **qualité environnementale de l'urbanisme**, l'**agriculture** et l'**alimentation**, etc. L'atelier veille à la **transversalité des analyses** aux différentes échelles géographiques et met son expertise au service des autres ateliers de l'Agence pour « irriguer » les projets de territoires

et la **planification stratégique des enjeux environnementaux**.

Face aux défis écologiques et climatiques de demain, l'atelier entend contribuer à **diffuser l'innovation**, les **démarches** et les **outils pour un développement territorial plus durable**. Il investit des **sujets émergents**, explore des **méthodes de travail originales**, développe l'**animation de partenariats** et souhaite **renforcer les réseaux d'acteurs sur les thématiques environnementales**.

## La Camargue face au changement climatique : les ateliers prospectifs de l'État

La Camargue, principale zone humide d'Europe dont plus de 70% des terres sont à moins d'un mètre du niveau de la mer, est particulièrement sensible aux effets du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer et l'érosion littorale ont déjà un impact fort sur la position du trait de côte et sur certaines activités économiques comme la saliculture et l'élevage.

Afin de contribuer à la construction d'une vision prospective du territoire camarguais face au changement climatique, la DDTM des Bouches-du-Rhône a organisé en 2022 un forum interne à l'État autour de plusieurs ateliers thématiques. Cette démarche a associé différents partenaires institutionnels, chercheurs et services de l'État pour partager les connaissances sur les dynamiques d'évolution et les principaux enjeux croisés du territoire.

Dans le cadre de ce forum prospectif, l'Aupa a dressé un portrait du fonctionnement socio-économique et touristique du territoire camarguais. Elle a évalué les conséquences potentielles du changement climatique sur les principaux piliers économiques. Au-delà de l'expertise territoriale, l'Aupa a contribué au dialogue avec les différents partenaires du forum pour dresser les forces, faiblesses et porter les enjeux territorialisés. Ces travaux permettront d'orienter les différentes démarches portées par l'État sur le territoire camarguais tout comme le renouvellement de classement du PNR de Camargue lancé en 2022.



## Vers des écoles plus « fraîches » à Aix-en-Provence

Dans un contexte de réchauffement climatique, de nombreuses villes élaborent des stratégies de résilience. La ville d'Aix-en-Provence s'est engagée dans cette dynamique en travaillant sur la rénovation des cours d'école pour y créer des « îlots de fraîcheur ». Un programme quinquennal (2021-2025) est en cours avec un budget alloué d'un million d'euros d'investissement par an pour désimpermeabiliser et revégétaliser les cours d'écoles afin d'assurer le confort thermique des élèves, enseignants et autres usagers.

Dans le cadre de ses missions d'observation, l'Aupa a proposé des indicateurs pour qualifier la sensibilité des 76 écoles maternelles et primaires de la ville au phénomène d'îlot de Chaleur Urbain (ICU) : taux de végétalisation, taux d'artificialisation, température au sol, ... D'importants écarts de température et de végétalisation ont été mis en évidence révélant certains facteurs de réchauffement des écoles sur lesquels agir. Cette étude ouvre la possibilité d'élaborer un indicateur synthétique, et reproductible sur d'autres territoires, permettant de prioriser les équipements scolaires les plus vulnérables.

Analyse de la sensibilité des écoles aixoises à la surchauffe

© Aupa

En 2022, l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement de la Région Sud-PACA a organisé un cycle de webinaires « plus de nature dans nos cours d'écoles » et piloté un groupe de travail « Ville perméable » dont l'Aupa est membre. Les axes de travail s'orientent notamment vers des retours d'expériences sur la renaturation des cours d'écoles, la prise en compte de l'eau et de la nature dans la planification.

Grâce à son expertise et son appui en ingénierie, l'Aupa peut accompagner les collectivités membres autour de la renaturation des écoles, action potentiellement éligible au Fonds Vert 2023 visant la transition écologique des territoires.

### Les facteurs de réchauffement dans le quartier

Les matériaux (revêtements de sols et bâtis)

L'organisation et la forme du tissu urbain

L'imperméabilisation des sols

Les activités anthropiques (routes, usines, ...)

### Les facteurs de réchauffement dans les écoles

1 Les surfaces imperméabilisées

2 L'absence d'ombre portée dans la cour d'école

3 La faible végétalisation des cours d'école

4 La mauvaise isolation du bâti

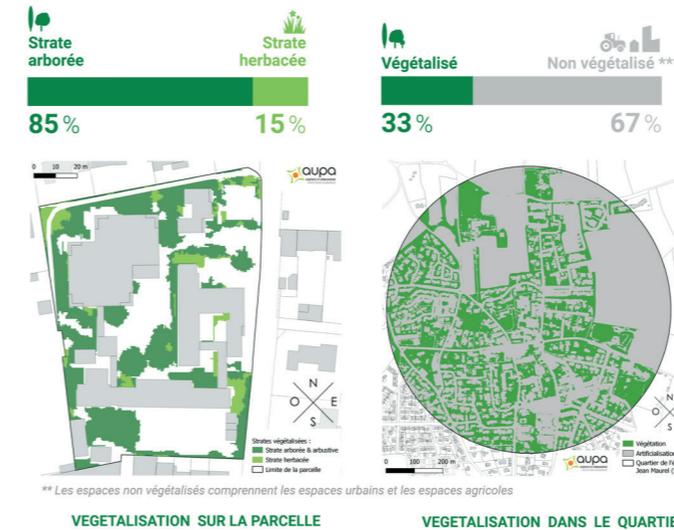
5 L'orientation du bâti et des façades

### Les facteurs de vulnérabilité des populations

L'effectif scolaire

La multifonctionnalité

(accueil péri-scolaire et centre de loisirs, ...)



34,4 °C

Température maximale de l'école



35,5 °C

Température maximale du quartier 500m



32%

Végétalisation de la parcelle

Exemple d'une fiche école

© Aupa



Puyricard équipement scolaire

© Aupa

## Réinterroger la forme urbaine projetée sur le quartier Galice au regard des enjeux climatiques

L'Aupa a été missionnée en 2022 pour le repérage des îlots de chaleur urbains à l'échelle de la commune d'Aix-en-Provence et pour une analyse de la surchauffe urbaine du quartier Galice, objet d'une opération de rénovation urbaine.

Le diagnostic réalisé à partir de plusieurs outils complémentaires (analyse satellitaire, relevés de terrain, scoring perméabilité-ICU) a mis en évidence un réel

potentiel de gain de fraîcheur en requestionnant le projet urbain. Des orientations d'aménagement seront proposées en 2023 par l'Aupa. Ces solutions pré-opérationnelles concernent principalement la forme urbaine, la place de la pleine terre et du végétal, le choix des matériaux, la ventilation du quartier, l'organisation des espaces publics, la place des mobilités douces en articulation avec le centre-ville.

À travers ce projet, l'expertise de l'Agence permettra également de réinterroger les règles du PLU au regard des enjeux climatiques à considérer à l'échelle des projets urbains. Les conclusions de ce travail devront enrichir par ailleurs la charte du « bien construire » de la ville.

### L'îlot Galice Un îlot qui surchauffe

#### A l'échelle de l'îlot GALICE :

- 62% ICU** (enrobés en asphalté foncé, toitures foncées, ...)
- 26% intermédiaire** (toitures métalliques claires, tuiles terre cuite, sols en béton désactivé clair ...)
- 12% IFU** (végétation, pleine terre)

Score ICU de **0,72** (score compris entre 0 et 1)

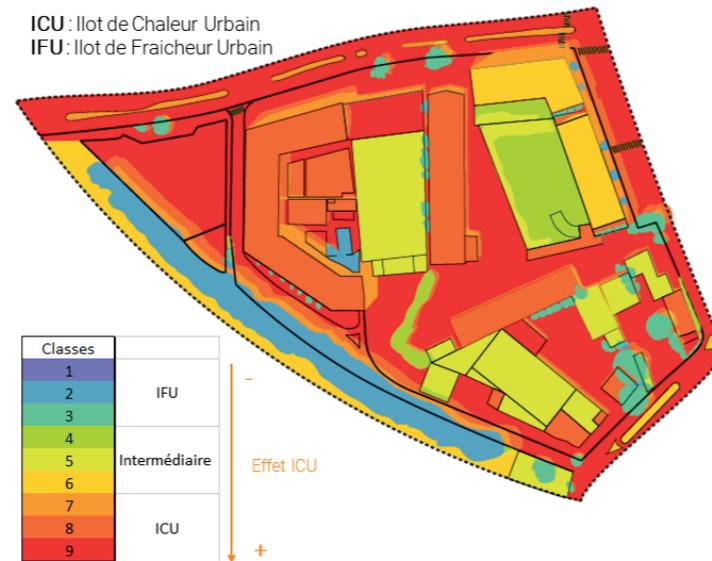
#### Critères :

- Nature des sols (végétal/minéral)
- Prise en compte des ombres portées des bâtis et du végétal (ombres totales : 14-16h et ombres partielles : 15h)

Source : Outil Score ICU



Score ICU  
© Aupa

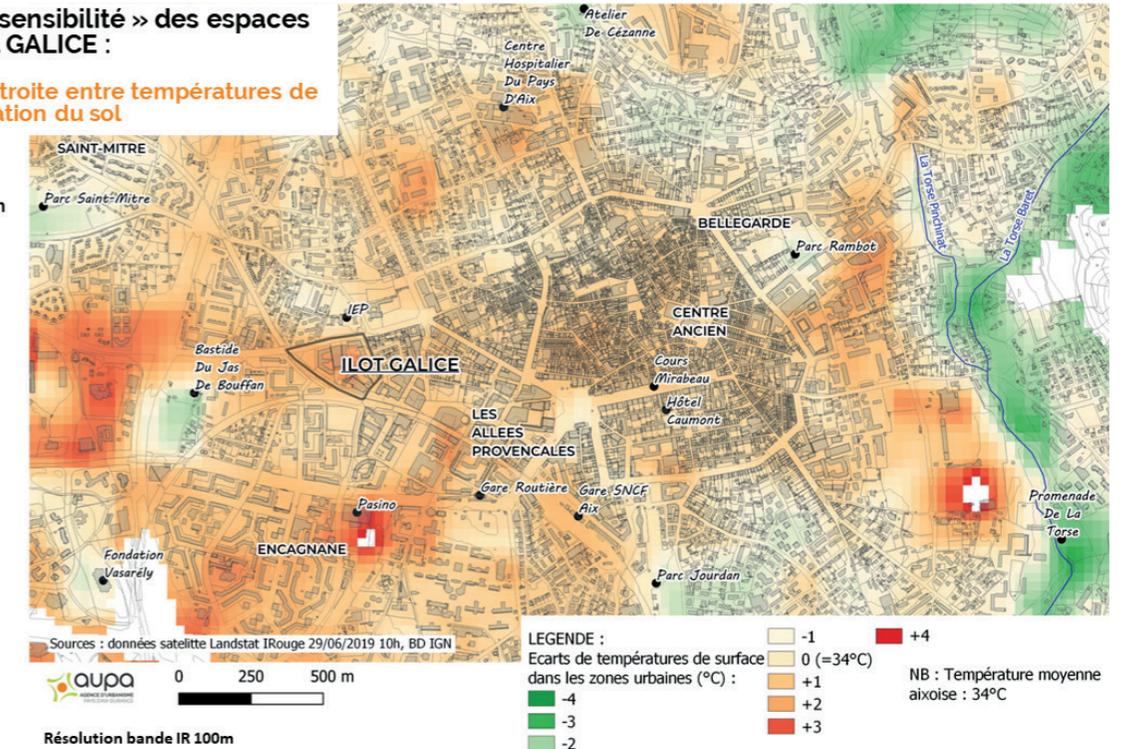


### Portrait de « la sensibilité » des espaces urbains de l'îlot GALICE :

Une corrélation étroite entre températures de surface et occupation du sol

Cartographie satellitaire (Landsat) - 29 juin 2019 10h

T°C de surface de l'îlot Galice  
**35-36°C**



Températures de surface - Ecart par rapport à la moyenne

© Aupa

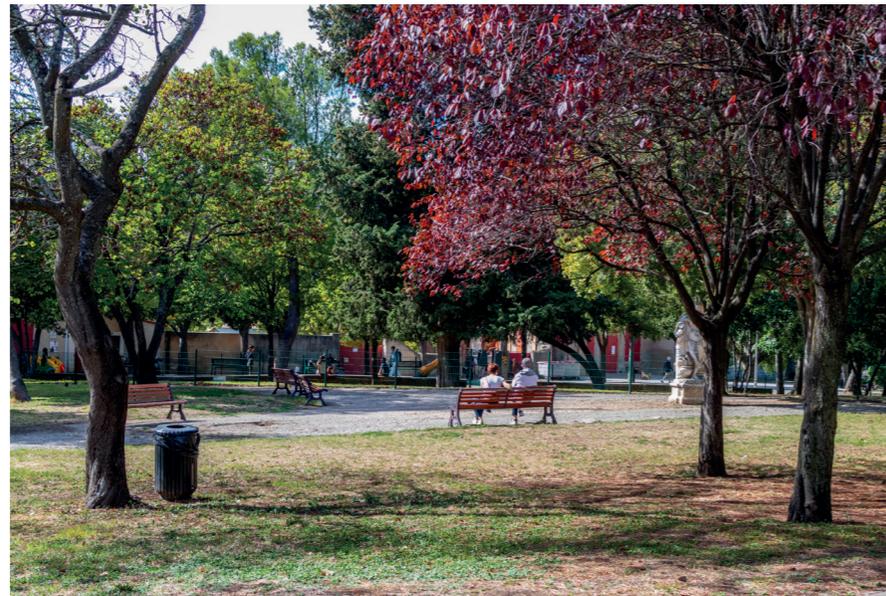
## L'observatoire de l'Aupa : une nouvelle base de données sur la nature en ville

La nature en ville est devenue un sujet central dans l'aménagement du territoire. Les différentes crises qui se succèdent (covid, canicule, sécheresse) et qui ne cessent de s'intensifier, font de la végétalisation de la ville un sujet majeur pour la résilience et l'attractivité des territoires.

En effet, la nature en ville est un régulateur thermique apportant de l'ombre et de la vapeur d'eau, elle participe à améliorer la gestion des eaux, la qualité de l'air et à enrichir les sols. Elle est aussi un support pour la biodiversité et un facteur de sociabilité notamment en améliorant le cadre de vie des populations. Beaucoup de villes ont déjà pris le tournant en adoptant une stratégie de végétalisation et de désimperméabilisation des sols aujourd'hui portée financièrement par le fonds Vert de l'État.

Afin d'accompagner ses partenaires sur le sujet, l'Aupa a réalisé en 2022 un état des lieux précis du végétal en ville en identifiant, à la parcelle, la strate arborée et herbacée sur tout le territoire du Pays d'Aix. Cette base de données ouvre un champ d'analyses poten-

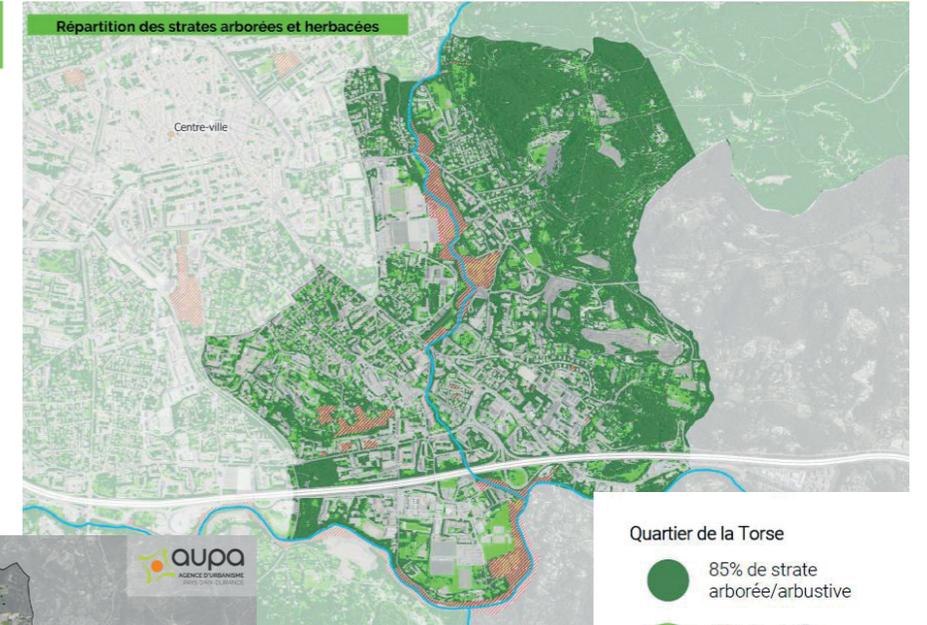
tielles à différentes échelles (parcelle, quartier, ville): indice de naturalité, identification des corridors naturels urbains, des espaces de reconquête... Des portraits de quartiers seront proposés en 2023 aux communes de Vitrolles et d'Aix-en-Provence afin d'orienter l'aide à la décision. Ce nouvel outil d'observation et d'analyse contribuera à construire des villes plus vertes dans une perspective d'adaptation au réchauffement climatique.



Le parc Jourdan à Aix-en-Provence

© Jérôme Ghera

Quartier de la Torse :  
répartition des strates  
arborées et herbacées  
© Aupa

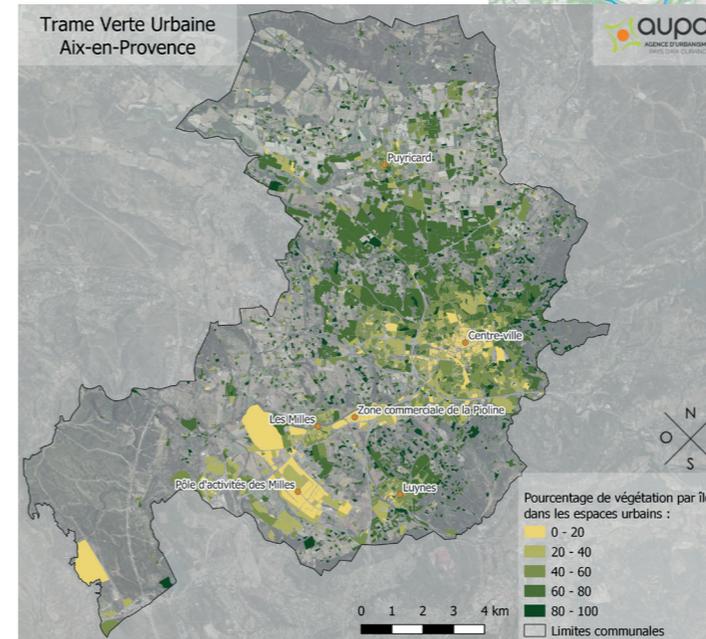


Quartier de la Torse

- 85% de strate arborée/arbustive
- 15% de strate herbacée
- ▨ Parcs publics

22 m<sup>2</sup> de végétation accessible (parcs publics) par habitant

90% de la population à accès à un espace vert à moins de 10min à pied



Carte îlot végétation

© Aupa

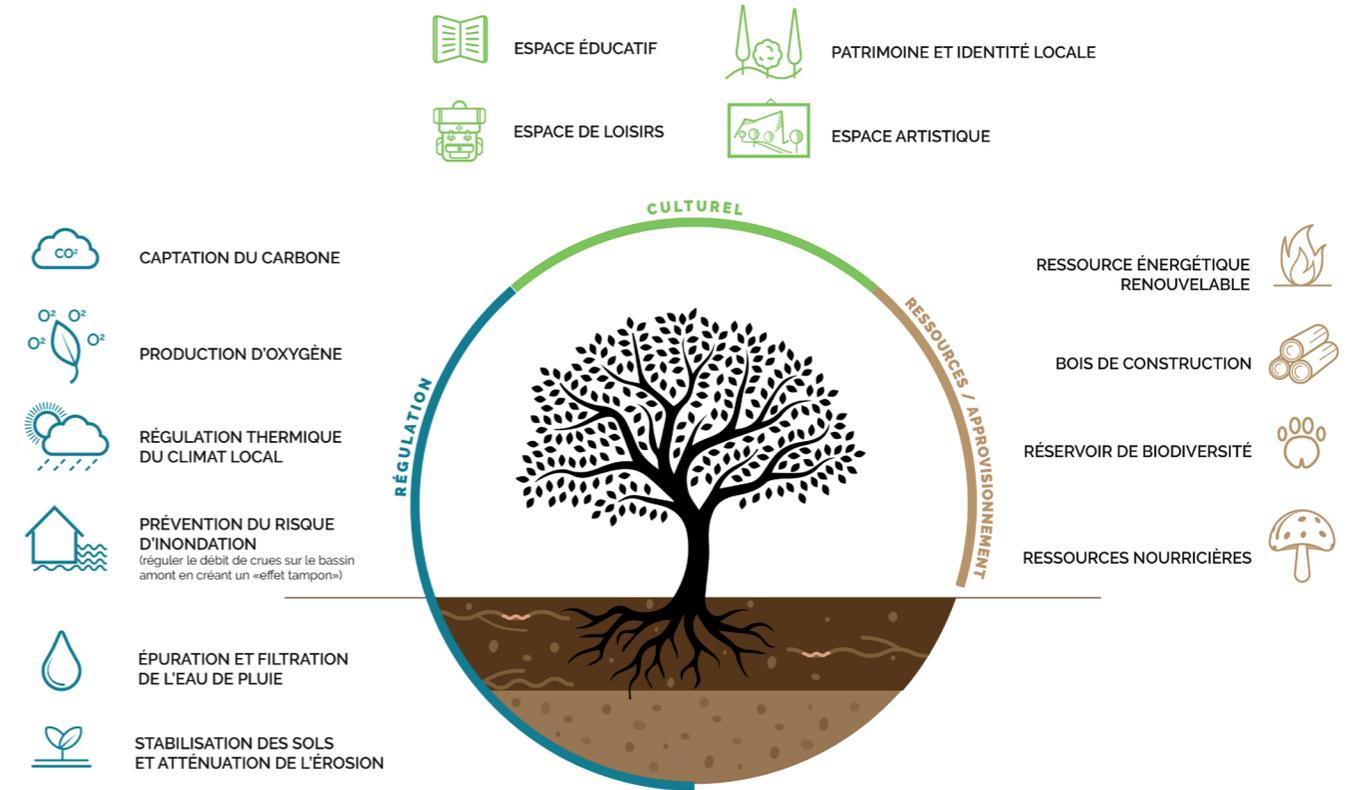
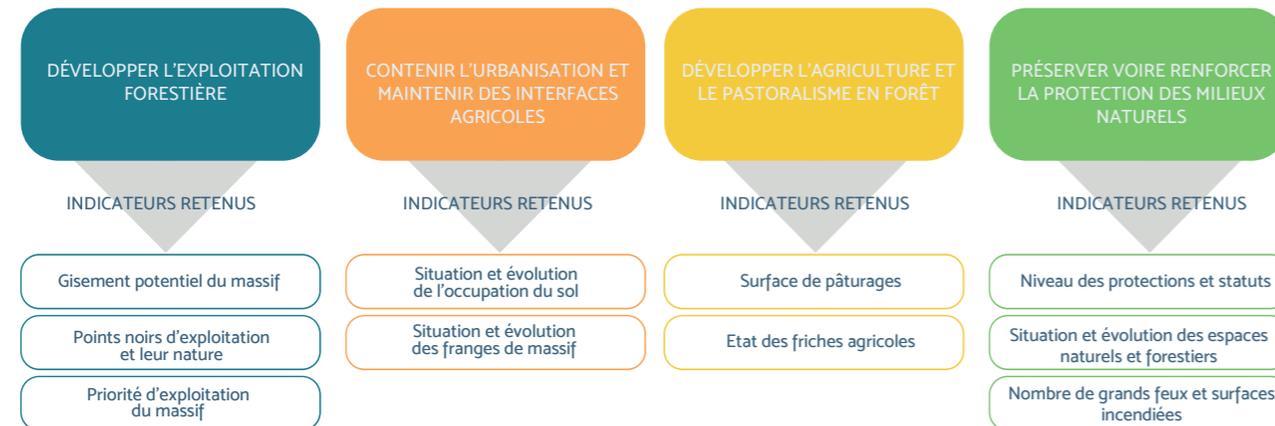
## Portrait des 23 massifs forestiers métropolitains

L'étude propose à travers plusieurs indicateurs (chiffrés et cartographiés) un portrait simplifié de tous les massifs forestiers métropolitains. L'entrée du changement climatique a été retenue dans le choix des indicateurs.

Une première série de chiffres clés se base sur le MOS métropolitain 2017 pour mettre en lumière l'occupation du sol des massifs, de leurs franges ainsi que les grandes évolutions en lien avec la pression foncière. D'autres indicateurs permettent d'aborder les dynamiques passées des feux de forêts, les enjeux de biodiversité ou encore les potentiels d'exploitation forestière et agricole.

Pour répondre au défi de la résilience du territoire face aux changements climatiques, la gestion durable des massifs forestiers doit être renforcée au niveau local. Il n'y a pas de mesure unique et universelle applicable. Chaque territoire et gestionnaire des forêts doit déployer un ensemble d'actions les plus appropriées aux situations locales. Ce portrait contribue à apporter des éclairages sur chaque massif métropolitain en caractérisant quelques atouts, faiblesses, opportunités et menaces par rapport au déploiement d'une politique de gestion multifonctionnelle.

### 4 enjeux identifiés et les indicateurs retenus par massif



■ Les services rendus par les espaces forestiers

© Aupa

## Accompagnement des Parcs Naturels Régionaux dans la révision de leur charte

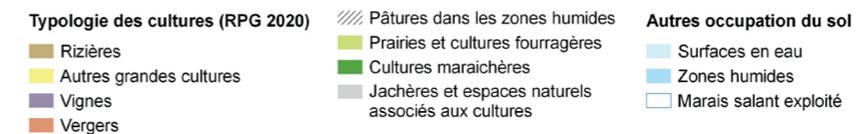
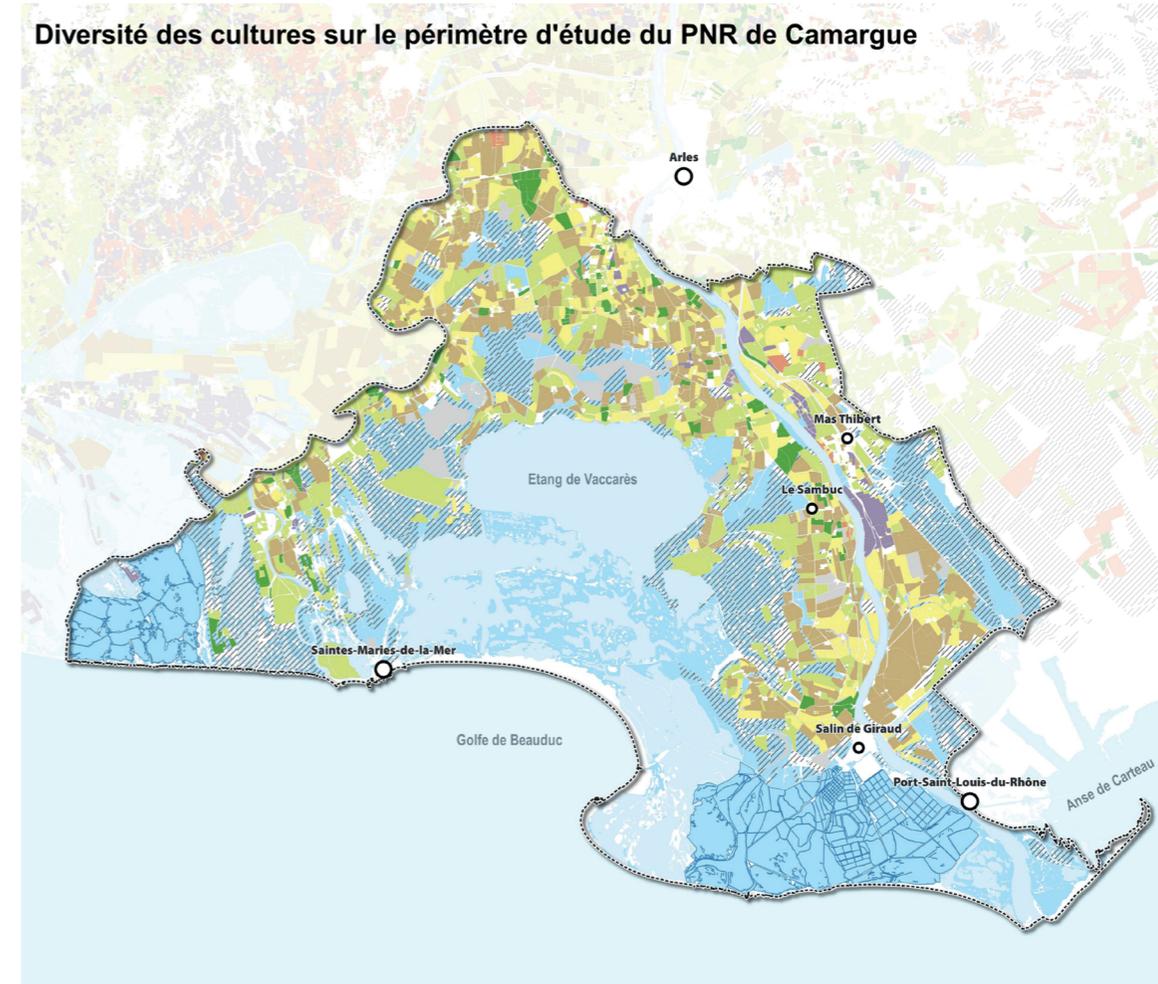
La mobilisation des agences d'urbanisme Sud-PACA dans le processus de révision des Chartes de Parcs est une démarche régionale innovante initiée en 2018. L'Aupa est responsable de la coordination des productions. En 2022, les agences ont été mobilisées sur le Parc de Camargue dans la poursuite des travaux initiés en 2021. Elles ont contribué à l'élaboration d'un portrait de territoire mettant en lumière les évolutions et les enjeux locaux. Pour les Parcs du Queyras et du Luberon, l'accompagnement des agences s'est porté, en 2022, sur l'élaboration de l'avant-projet de charte, en appui à la rédaction des fiches-mesures et l'identification des dispositions pertinentes en matière de paysage, d'urbanisme et d'aménagement.

Les agences ont également été mobilisées sur la thématique de la sobriété foncière en application de la loi Climat et Résilience. Des fiches-diagnostic ont été produites pour les neuf Parcs Naturels Régionaux mettant en évidence les moteurs de la consommation foncière sur ces dix dernières années. Ces travaux permettront de nourrir les réflexions de la Région sur la prise en compte des territoires ruraux dans les objectifs de territorialisation du SRADDET.



■ Zone humide des Saintes-Maries-de-la-Mer  
© Aurélie Mailland

### Diversité des cultures sur le périmètre d'étude du PNR de Camargue



■ Occupation des sols agricoles PNR Camargue  
© Aupa



# LES MEMBRES & PARTENAIRES

## Les membres de droit



## Les membres associés



## Les partenaires associés



# Le réseau FNAU



© FNAU

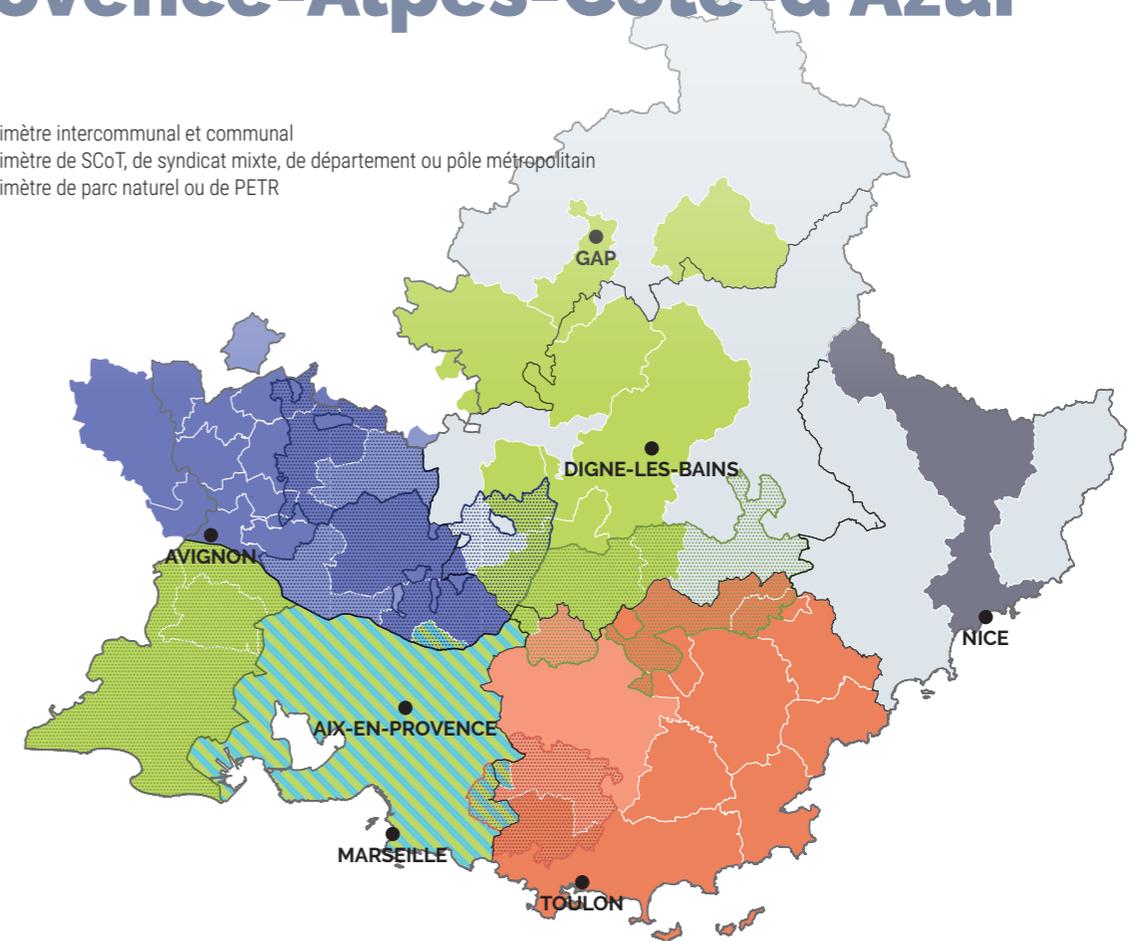


L'Agence adhère depuis sa création à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe 50 organismes publics d'études et de réflexions sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.

Réseau d'échanges et de rencontres sur les questions urbaines, la FNAU permet aux élus locaux, professionnels de l'urbanisme et à ses 1 650 techniciens de mutualiser les informations, connaissances et expériences.

# Organisation territoriale des Agences d'Urbanisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Périmètre intercommunal et communal
- Périmètre de SCoT, de syndicat mixte, de département ou pôle métropolitain
- ▨ Périmètre de parc naturel ou de PETR





**aupa**

AGENCE D'URBANISME  
PAYS D'AIX - DURANCE

Le Mansard Bât C 4<sup>e</sup> étage

1 Place Martin Luther King - Avenue du 8 mai 1945

13090 Aix-en-Provence

04 42 23 12 17 - [aupa@aupa.fr](mailto:aupa@aupa.fr) - [www.aupa.fr](http://www.aupa.fr)